

*Document de recherche*

**COVID-19 : Ouvrir la voie à un régime de  
revenu minimum de base**

**Douglas Andrews, FICA, et Lori J. Curtis**

**Novembre 2021**

Document rp221220

*This document is available in English  
© 2021 Institut canadien des actuaires*

Le présent rapport a été préparé par des chercheurs de l'Université de Waterloo afin de fournir des renseignements généraux sur le revenu de base, qui profiteraient à l'ICA s'il décidait de préparer un exposé de position sur ce sujet.

## Table des matières

Section 1 — Introduction et contexte .....	4
1.1    Qu'est-ce que le revenu minimum de base?.....	4
Section 2 — Bref examen des avantages et des inconvénients.....	9
2.1    Documents sur les incitatifs au travail .....	9
2.2    Documentation sur les indicateurs de bien-être.....	11
2.3    Documents concernant les répercussions sur les femmes et les travailleurs marginalisés et à faible revenu .....	13
2.4    Documentation sur les avantages attribués, mais non quantifiés .....	16
2.5    Documentation sur la pauvreté entre cohortes et l'équité intergénérationnelle .	18
2.6    Documentation sur les méthodes d'instauration du RMB.....	23
2.7    Documentation sur le coût et l'abordabilité .....	27
Section 3 — Défis particuliers liés à la mise en œuvre au Canada.....	33
3.1    Aperçu du contexte canadien.....	33
3.2    Autres programmes.....	37
3.3    Penser au-delà de la COVID-19 .....	39
Section 4 — Recommandations et domaines de recherche futurs.....	43
4.1    Exposé de position sur le RMB .....	44
4.2    AE.....	44
4.3    Soins de longue durée .....	45
4.4    S'attaquer à la situation du précaire.....	46
Liste d'acronymes.....	47
Bibliographie.....	49
Annexe A — Aperçu des projets pilotes et des expériences par pays .....	63
1.    Canada .....	63
2.    Finlande .....	68
3.    France .....	71
4.    Allemagne.....	73
5.    Inde.....	74
6.    Italie.....	74
7.    Kenya .....	74
8.    Écosse .....	76
9.    Espagne .....	76

10.	Suède .....	78
11.	Ouganda .....	79
12.	Ukraine .....	79
13.	États-Unis .....	80
Annexe B — Aperçu des programmes fédéraux temporaires de soutien du revenu en réponse initiale à la COVID-19 (annoncé au printemps 2020) .....		
	Personnes handicapées .....	82
	Étudiants de niveau postsecondaire et diplômés récents .....	83
	Autochtones .....	84
	Éviter les mises à pied, réembaucher les employés et créer de nouveaux emplois .....	87
	Taxes et tarifs .....	89
	Soutien financier, prêts et accès au crédit .....	89
	Aquaculture et pêches.....	92
Annexe C — Aperçu du concept du soutien multipartite au titre du revenu de base .....		
1.	Parti progressiste-conservateur (PC).....	94
2.	Parti libéral .....	94
3.	Nouveau Parti démocratique (NPD).....	96
4.	Parti vert.....	97
Annexe D — Calculs illustratifs.....		
	Un RBU pour tous les Canadiens .....	98
	RBU pour les Canadiens vivant dans des ménages ne touchant pas de SV .....	99
	RBU pour tous les ménages (maximum de trois paiements de RBU par ménage) .....	100
	RBU pour toutes les membres d'un ménage à revenu annuel de 15 600 \$ par année (maximum de trois paiements de RBU par ménage) .....	101
	Revenu minimum garanti de 15 600 \$ par année pour tous les membres d'un ménage (maximum de trois RMG par ménage).....	102
	<i>Notes</i> .....	<b>104</b>

## Section 1 — Introduction et contexte

Le Canada a une certaine expérience des projets relatifs au revenu minimum; celui de Mincome dans les années 1970 dans trois villes manitobaines en est un exemple. Les coûts du projet ont été partagés entre les gouvernements fédéral et provincial (Forget 2018). En 2016, l'Ontario a annoncé un projet pilote dans trois collectivités pour vérifier la faisabilité et l'incidence d'un revenu de base garanti (Segal 2019), mais l'expérience a été annulée en raison d'un changement de gouvernement provincial. Alors que les organismes locaux ont publiquement milité pour un certain type de programme de revenu de base, la COVID-19 a accru et élargi l'intérêt et les discussions sur la nécessité et le caractère souhaitable d'un revenu minimum de base (RMB).

En 2020, l'Institut canadien des actuaires (ICA<sup>1</sup>) a parrainé un projet proposé par des chercheurs de l'Université de Waterloo — Douglas Andrews et Lori J. Curtis — pour examiner les arguments concernant un projet de RMB, en tenant compte des programmes lancés en réponse à la COVID-19<sup>2</sup>. Le fruit de cette recherche est une étude universitaire réfléchie et documentée sur ce dossier, qui tient compte de l'expérience canadienne et internationale, que l'ICA pourra utiliser pour préparer un exposé de position à l'égard d'un régime de RMB. L'ICA a mis sur pied un groupe chargé de la surveillance du projet (GSP) afin de superviser le travail des chercheurs. Le présent rapport est le produit de cette recherche. Les chercheurs sont les seuls responsables de ce rapport, mais ils reconnaissent les conseils et les commentaires reçus des membres du GSP tout au long du processus de recherche et de rédaction. Le GSP était composé de Claude Ferguson, Claire Bilideau, Crispina Caballero, Caterina Lindman, Denis Garand, Gylles Bine, Louis Doiron, Rob Hinrichs, et Robert Brown.

Il importe de souligner qu'il s'agit d'un rapport de recherche sur le RMB exécuté pour le compte de l'ICA. Il comprend le vocabulaire et les concepts techniques nécessaires, qui devraient être utiles à l'ICA s'il souhaite préparer un exposé de position. Le présent rapport n'est pas un exposé de position de l'ICA ni d'un autre groupe, et sa production n'engage pas l'ICA à élaborer un exposé de position sur le RMB. En outre, le présent rapport traite des idées relatives au RMB, mais il ne propose ni n'examine aucun programme particulier de RMB.

### 1.1 Qu'est-ce que le revenu minimum de base?

Qu'est-ce que le RMB? Cette question semble à la fois évidente et significative. Pourtant, un livre récent du Groupe de la Banque mondiale (Gentilini et coll. 2020) n'utilise pas l'expression « revenu minimum de base » parce qu'il la considère comme ambiguë et source de confusion.

---

<sup>1</sup> Notre approche consiste à établir un acronyme à la première occurrence, et à l'appliquer ensuite à l'ensemble du document. Une liste de ces acronymes définis figure à la fin de la section 4.

<sup>2</sup> Les chercheurs tiennent à remercier l'ICA et l'Université de Waterloo d'avoir financé ce projet. Nous remercions également l'ICA d'avoir nommé les membres du GSP et nous reconnaissons les conseils reçus de ce dernier, qui ont contribué à améliorer le présent rapport. Nous sommes reconnaissants du précieux soutien à la recherche fourni par les étudiants en éducation coopérative de l'Université de Waterloo, Kavishka Abeywickrama (financé par le vice-recteur de l'UW et le programme de stages pratiques pour étudiants et vice-recteurs), Asha Abraham et Ruihan Cheng.

Nous avons choisi de suivre la terminologie de ce livre afin d'éviter l'ambiguïté dans la mesure du possible.

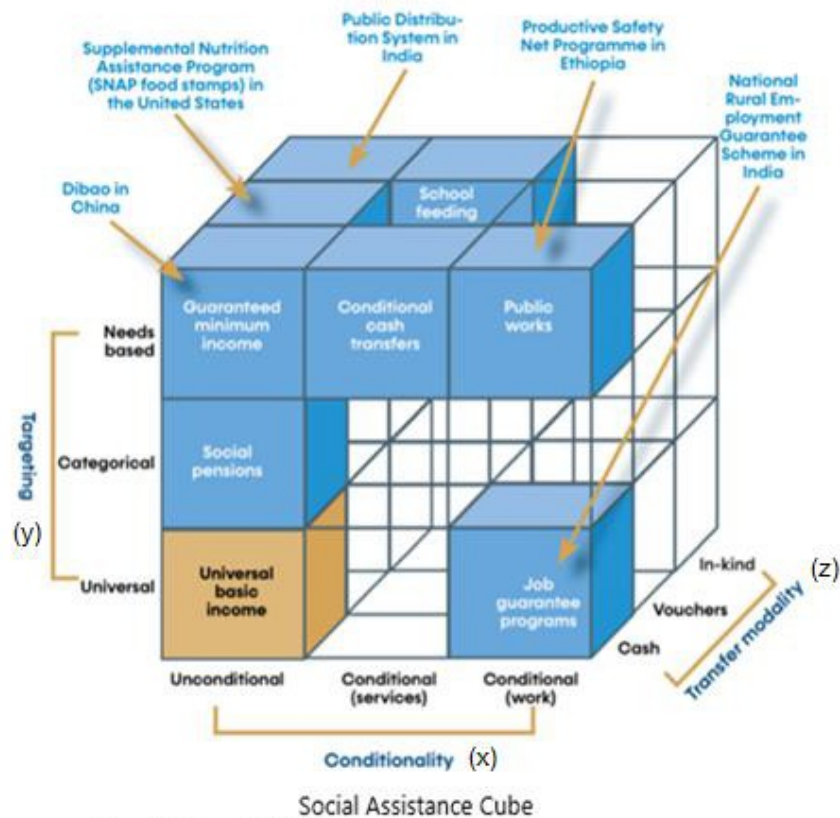
Une certaine mise en contexte est nécessaire pour comprendre la terminologie. Gentilini et coll. (2020) propose un cube d'aide sociale à trois dimensions, les axes représentant la conditionnalité (x), le ciblage (y) et les modalités de transfert (z)<sup>3</sup>. Le revenu de base universel (RBU), un programme inconditionnel (x), universel (y) et monétaire (z), occupe le coin inférieur gauche. Le revenu minimum garanti (RMG), un programme inconditionnel (x) fondé sur les besoins (y) et en espèces (z), se trouve au-dessus de celui-ci, dans le coin supérieur gauche. En langage courant, le « revenu minimum de base » peut désigner l'un ou l'autre de ces types de programmes.

Dans le présent rapport, lorsque nous faisons référence au revenu de base universel, nous utilisons « RBU » et lorsque nous faisons référence au revenu minimum garanti, nous utilisons « RMG ». Mais si nous voulons faire référence à un régime qui pourrait être RBU ou RMG, nous le décrirons comme revenu minimum de base (RMB)<sup>4</sup>. Situés sur les mêmes axes x et z, mais sur le plan y entre RBU et RMG, des transferts monétaires inconditionnels sont catégoriques, c'est-à-dire destinés à une catégorie de personnes. Nous désignerons ces programmes comme ciblés plutôt que RMB.

---

<sup>3</sup> Voir le diagramme tiré de Gentilini et coll. (2020) qui a été utilisé avec permission.

<sup>4</sup> À l'occasion, lorsque nous discuterons de programmes conçus par d'autres auteurs, nous utiliserons leur acronyme, mais avec explication.



Source: (Gentilini et al. 2020)

\*Ce graphique est seulement disponible en anglais.

Au Canada, il existe une vaste gamme de programmes de soutien du revenu établis par divers ordres de gouvernement. Ces programmes diffèrent entre les provinces et les territoires. Leurs descriptions sont disponibles sur les sites Web respectifs de leurs gouvernements.

Le cube de l'aide sociale renvoie uniquement aux programmes considérés comme de l'aide sociale et il exclut l'assurance sociale. Les programmes importants au Canada qui sont exclus parce qu'ils représentent de l'assurance sociale sont le Régime de pensions du Canada (RPC), le Régime de rentes du Québec (RRQ) et l'assurance-emploi (AE).

## 1.2 Le RMB et la COVID-19

Une enquête transnationale menée en 2018 par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui la décrit comme concernant les risques importants, applique le principe d'écoute des gens

« afin de mieux comprendre leurs inquiétudes et leurs préoccupations, d'obtenir leur point de vue sur les politiques sociales actuelles et de savoir ce qu'ils attendent de la politique sociale à l'avenir. Le sondage a permis de joindre plus de 22 000 personnes dans 21 pays de l'OCDE en 2018 et d'en apprendre davantage sur les risques socio-économiques et la mesure dans laquelle leur gouvernement s'y attaque. (OCDE 2019) »

Lorsqu'on a demandé aux participants à quels égards les gouvernements devraient en faire davantage, on a constaté que de meilleurs soins de santé du régime public et l'amélioration des rentes constituaient les principales priorités. Près de 40 % des répondantes et répondants seraient prêts à consacrer 2 % de plus de leur revenu en impôts ou en cotisations sociales pour des améliorations dans ces domaines. Plus de 25 % des répondantes et répondants seraient prêts à payer plus d'impôts ou de cotisations sociales pour améliorer les soins de longue durée (SLD) pour les personnes âgées. Il n'est pas surprenant de constater que les répondantes et répondants plus âgés (55 à 70 ans) sont plus susceptibles de vouloir améliorer leurs rentes et leurs soins de santé que les plus jeunes.

Fait très intéressant, plus de 30 % des répondantes et répondants de chaque groupe d'âge (18 à 29 ans, 30 à 54 ans, 55 à 70 ans) classent un transfert garanti suffisant pour couvrir leurs besoins de base comme l'un des trois principaux soutiens pour qu'eux et leur famille se sentent en sécurité sur le plan économique. Le niveau de réponse était presque équivalent selon le groupe d'âge, la seule option de dépenses sociales à afficher cette caractéristique. Ainsi, le RMB suscite un intérêt fort répandu et généralisé.

Nous avons identifié 13 pays qui avaient envisagé ou envisageaient un régime ou un essai de RMB. Ces régimes sont énoncés à l'annexe A.

En 2020, en réponse à la fermeture forcée de certaines entreprises et à la perte généralisée de revenus subie par les travailleurs lorsqu'une pandémie a été déclarée, certains programmes temporaires de soutien du revenu ont été mis en place. À l'annexe B, nous présentons la liste des programmes mis en place initialement par le gouvernement fédéral<sup>5</sup>.

Certains de ces programmes comportent des caractéristiques ressemblant à un régime de RMB. Fait important, l'AE, avec ses nombreuses restrictions d'admissibilité et les niveaux de prestations liés aux gains antérieurs, a été jugée insuffisante pour répondre aux besoins de la population générale en matière d'aide au revenu en temps de pandémie.

Pour les chercheurs, cela présentait au moins deux éléments de preuve contre les arguments souvent invoqués par les opposants au RMB :

---

<sup>5</sup> Certaines modifications ont été apportées aux programmes initiaux, mais nous n'en tenons pas compte à l'annexe B.

1. Trop coûteux – On s’oppose traditionnellement au RMB parce qu’il coûterait trop cher et qu’il n’est donc pas abordable. Pendant la pandémie, le gouvernement fédéral s’est engagé à consacrer d’énormes sommes à des programmes spéciaux de soutien du revenu, faisant grimper le déficit projeté à des niveaux sans précédent. Ces mesures indiquaient que l’abordabilité suppose des décisions et des choix sur la façon dont l’argent sera dépensé et les ressources seront affectées; il s’agit donc de jugements de valeur.
2. Des programmes ciblés peuvent atteindre les résultats souhaités – Le grand nombre de personnes ayant besoin d’aide au revenu pendant la pandémie a suscité un intérêt pour des programmes universellement accessibles, parce que les programmes ciblés assortis d’une évaluation préalable de l’admissibilité ne semblaient pas en mesure de produire assez rapidement les résultats souhaités.

Par conséquent, l’intérêt pour le RMB a augmenté. Ce contexte a amené les chercheurs à prévoir que l’ICA pourrait vouloir élaborer un énoncé de position sur le RMB, et à lui proposer ce projet. Depuis le début du projet, de nombreux articles d’opinion et lettres à la rédaction ont été préparés sur le sujet, le Groupe d’experts de la Colombie-Britannique sur le revenu de base a publié son rapport (voir Green et coll. 2020) et le directeur parlementaire du budget (DPB) a diffusé plusieurs rapports concernant le coût et l’incidence de l’instauration d’un régime de RMB (voir DPB 2020a, 2020b et 2021).

Les arguments qui précèdent concernant le RMB sont énoncés simplement pour illustrer le contexte qui a mené au présent rapport. Celui-ci constitue un exposé équilibré des discussions en cours sur le RMB. À la section 2, nous passerons brièvement en revue les documents récents en anglais sur le RMB et nous présenterons plus en détail leurs avantages et leurs inconvénients. À la section 3, nous discuterons des défis que pose la mise en œuvre du RMB au Canada, si l’on décidait d’appliquer ce régime. Ces défis ne sont pas propres au Canada, mais ils nécessitent une attention particulière en raison du contexte juridique, politique et historique du Canada. À la section 4, nous résumerons cette recherche et nous discuterons des domaines de recherche futurs auxquels les actuaires pourraient apporter des contributions utiles. À l’annexe D, nous fournirons des illustrations des dépenses de trésorerie et leurs répercussions sur la pauvreté dans le cadre de cinq programmes de RMB différents à partir des données de l’Enquête canadienne sur le revenu de 2017 (Statistique Canada 2019), qui ont été élaborés uniquement à des fins d’information. Même si nous ne formulons aucune recommandation au sujet d’une structure de programme en particulier, les illustrations numériques pourraient apporter une perspective aux discussions écrites dans le présent rapport.



## Section 2 — Bref examen des avantages et des inconvénients

Un grand nombre de programmes et de régimes comportant des caractéristiques du RMB existent à l'échelle mondiale, et l'analyse de la conception et des résultats de ces régimes a produit un important corpus de documents fournissant un large éventail de points de vue. Dans la présente section, nous passerons brièvement en revue certains documents clés traitant de sujets choisis et nous en soulignerons la diversité. Nous commencerons par un aperçu de la terminologie et de son utilisation dans le présent document. Par la suite, nous présenterons de brèves sous-sections abordant de récents ouvrages en anglais qui portent sur les incitatifs au travail, les indicateurs de bien-être, les répercussions sur les travailleurs et les femmes marginalisés et à faible revenu, les avantages attribués, mais non quantifiés, la pauvreté entre cohortes et l'équité intergénérationnelle, les méthodes d'application du RMB, et son coût et son abordabilité. Pour un guide supplémentaire sur les documents et d'autres sujets, consultez le Stanford Basic Income Lab (2020)<sup>6</sup>.

Dans le cadre de l'examen de la documentation, il est important de se rappeler que peu de régimes de RMB à l'échelle mondiale fonctionnent de façon constante depuis un certain temps; par conséquent, même si les observations tirées peuvent être appuyées, il se peut qu'il n'y ait pas suffisamment de données pour tirer des conclusions statistiquement importantes. Malgré les limites des données empiriques concernant le RMB, les constatations issues de la mise en œuvre des transferts en espèces, des transferts conditionnels de trésorerie (TCT) et des régimes d'impôt sur le revenu négatif (IRN) comportant des caractéristiques semblables au RMB aident à comprendre les résultats potentiels de la mise en œuvre du RMB. Nous présenterons des preuves que nous croyons crédibles à partir des documents et nous exposerons les conclusions tirées par les auteurs des études que nous citons. Pour faciliter la lecture, nous nous abstiendrons de faire référence à des mesures d'importance statistique comme les erreurs-types ou les valeurs p.

### 2.1 Documents sur les incitatifs au travail

Les résultats des travaux observés dans les régimes comme les TCT renferment des données probantes qui pourraient fournir des réponses à deux questions : Un RMB pourrait-il réduire le nombre de personnes qui participent à un travail rémunéré? Un RMB améliorerait-il ou détériorerait-il les conditions sur le marché du travail? Pour répondre à la première question, nous examinerons les taux de participation au travail rémunéré et l'effet des transferts conditionnels sur les résultats liés au travail. Les effets d'un RMB sur les conditions du travail rémunéré et les incitatifs au travail informel et formel seront examinés brièvement pour répondre à la deuxième question.

---

<sup>6</sup> <https://basicincome.stanford.edu/research/ubi-visualization/>

### 2.1.1 Portée de l'examen

Les documents examinés n'ont majoritairement révélé aucune réduction significative de l'offre de main-d'œuvre dans le secteur du travail rémunéré (de Paz-Banez et coll. 2020, Gentilini et coll. 2020, Gilbert et coll. 2018, Skoufias et Di Maro 2008). Les documents cités fournissent une comparaison entre le RBU et les TCT pour souligner l'incidence de l'universalité et du ciblage sur les résultats liés au travail pour les personnes et les ménages.

### 2.1.2 Taux de participation à un travail rémunéré

L'inconditionnalité d'un RBU affaiblirait-elle l'incitation à participer à un travail rémunéré? La conditionnalité détermine l'admissibilité aux prestations en fonction d'exigences comme les niveaux de revenu (de Paz-Banez et coll. 2020, Gentilini et coll. 2020, Gilbert et coll. 2018). Les documents n'ont révélé aucune preuve d'une réduction substantielle de la main-d'œuvre rémunérée lors de l'introduction d'un indicateur opérationnel (de Paz-Banez et coll. 2020, Gentilini et coll. 2020, Gilbert et coll. 2018, Skoufias et Di Maro 2008). Selon une grande partie de la documentation, les heures de travail du principal soutien du ménage (qui était généralement un homme) ont augmenté (Kabeer et Waddington, 2015, Marinescu et Jones, 2018, Skoufias et Di Maro, 2008). Un système de type RBU en Iran a enregistré une réduction des heures de travail chez les jeunes Iraniens, mais cette réduction a été attribuée à une réaffectation du temps vers l'éducation, l'entrepreneuriat et d'autres activités positives (Gentilini et coll. 2020, Salehi-Isfahani et Mostafavi-Dehzoeeic 2018).

Toutefois, on note un débat dans la documentation au sujet de l'effet des transferts sur les incitatifs au travail pour les femmes (Banerjee 2017, Gentilini et coll. 2020, Oliveira 2009, Skoufias et Di Maro 2008). Des études sur les TCT destinés aux femmes (p. ex., Kindergeld en Allemagne, Bolsa Família au Brésil, Oportunidades au Mexique et Familias en Acción en Colombie) ont fait état de réductions des heures travaillées par les femmes mariées et d'une augmentation des heures de travail domestique non rémunérées (Banerjee et coll. 2017, de Oliveira et coll. 2009, Gentilini et coll. 2020, Skoufias et Di Maro 2008). Le temps passé hors du travail formel a été réorienté vers un travail domestique non rémunéré, dans certains cas pour satisfaire aux conditions d'admissibilité liées au nombre d'heures travaillées (Kabeer et Waddington 2015). Les données probantes du mécanisme de crédit d'impôt pour les familles de travailleurs du R.-U. ont révélé une augmentation substantielle du travail rémunéré chez les mères seules, les garderies payées devenant une option plus abordable (Gentilini et coll. 2020).

De nombreuses études empiriques ont révélé qu'un RMB pourrait accroître la participation au travail en affaiblissant l'effet dissuasif lorsque des participants sont soumis à des tests d'admissibilité rigoureux (de Paz-Banez et coll. 2020, Gentilini et coll. 2020, Gilbert et coll. 2018, Kabeer et Waddington 2015).

De Paz-Banez et coll. (2020) et Gentilini et coll. (2020) soulèvent des préoccupations au sujet de la désincitation à l'égard de l'emploi formel en raison de transferts monétaires qui ciblent des personnes en situation de travail informel ou de chômage, ce qui donne une raison de demeurer en deçà d'un certain seuil de revenu pour maintenir l'admissibilité; ils citent des preuves issues de l'Allocation universelle pour enfants en Argentine et des programmes non

contributifs au Mexique et en Colombie. Les politiques qui entraînent une réduction des emplois sûrs dans les emplois formels risquent d'affaiblir les incitations au travail formel.

### 2.1.3 Effet sur les conditions du marché du travail rémunéré

Il a été couramment constaté dans la documentation qu'indépendamment de la conditionnalité du régime, un plancher de revenu sûr aide les travailleurs à lutter contre les conditions de travail exploitantes, mal rémunérées et précaires et à exiger de meilleures conditions de travail ainsi qu'une augmentation des salaires (de Paz-Banez 2020, Gentilini et coll. 2020, Gilbert et coll. 2018, Marais 2020, Skoufias et Di Maro 2008). Gentilini et coll. (2020), Gilbert et coll. (2018), et Marais (2020) font état des résultats de la diminution du travail occasionnel et de l'augmentation du travail salarié dans le cadre du programme de subventions pour enfants du Lesotho, du crédit d'impôt américain sur les revenus gagnés (EITC) et du crédit d'impôt britannique pour les familles de travailleurs. Toutefois, Gentilini et coll. (2020) soulignent également qu'un revenu garanti doit être suffisamment élevé pour que les travailleurs refusent un travail précaire, et préviennent que son utilisation comme complément aux bas salaires pourrait banaliser une faible rémunération.

## 2.2 Documentation sur les indicateurs de bien-être

### 2.2.1 Portée de l'examen

Des études empiriques traitant de l'incidence des programmes de RMB sur une série de résultats — santé physique et mentale; niveau de scolarité; réduction de la pauvreté — ont montré des effets positifs sur les trois résultats (voir, par exemple, Banerjee et coll. 2019, Berman 2018, Hsieh 2003, Kilburn et coll. 2016, McDowell et Ferdosi 2020). Les résultats indiquent également que le groupe pour lequel l'État providence s'est le plus amélioré comprenait les personnes occupant un emploi à faible salaire avant et pendant le programme (Forget 2020, McDowell et Ferdosi 2020).

### 2.2.2 Résultats pour la santé : Santé physique et mentale

Les données du programme Mincome au Manitoba, du Projet pilote sur le revenu de base en Ontario (PPRB) et de l'EITC aux États-Unis révèlent des améliorations de la santé physique chez les bénéficiaires (voir, par exemple, Forget 2020, Johnson et coll. 2019, McDowell et Ferdosi 2020). Un examen de la facturation et des dossiers d'hospitalisation a révélé que les gens utilisaient moins de services de santé lorsqu'ils recevaient le soutien du revenu; plus précisément, on a observé une baisse de 8,5 % des taux d'hospitalisation des résidents d'un site et une baisse des visites chez les médecins de famille (Forget 2020). Les données autodéclarées du PPRB ont révélé des améliorations semblables en matière de santé physique : 79,4 % des répondants de la région de Hamilton-Brantford ont indiqué avoir effectué moins de visites aux urgences (McDowell et Ferdosi 2020).

En plus de l'amélioration de la santé physique, des études sur les programmes de revenu ont démontré un impact positif sur la santé mentale des bénéficiaires (voir par exemple Forget 2020, Johnson et coll. 2019, Kilburn et coll. 2016, McDowell et Ferdosi 2020). Les dossiers d'entrevue et d'hospitalisation des bénéficiaires de Mincome ont révélé des diminutions des hospitalisations attribuables à des problèmes de santé mentale, notamment les accidents de

voiture et de travail, l'automutilation et l'intoxication accidentelle (Forget 2020). McDowell et Ferdosi (2020) ont fait des observations similaires dans le PPRB et ont signalé une diminution du stress et de l'anxiété chez les participants pendant la période d'application du programme. Kilburn et coll. (2016) ont constaté que le programme de transferts monétaires pour les orphelins et les enfants vulnérables du Kenya était lié à une baisse de la probabilité de développer des symptômes dépressifs chez les jeunes hommes de 15 à 24 ans; toutefois, aucun changement n'a été enregistré chez les jeunes femmes de cette tranche d'âge. Des améliorations de la santé mentale ont également été notées dans un essai contrôlé aléatoire mené par Haushofer et Shapiro (2016), qui a révélé que les bénéficiaires d'un transfert inconditionnel kényan ont connu une amélioration du bien-être psychologique; toutefois, aucun changement global des niveaux de cortisol dans l'hormone du stress n'a été constaté. Haushofer et Shapiro (2016) ont émis l'hypothèse que la nature inconditionnelle du transfert pourrait avoir contribué à accroître le bien-être psychologique des bénéficiaires.

Des études ont montré que les transferts monétaires avaient un effet positif sur la nutrition des enfants (voir par exemple Adato et Bassett 2009, Alatinga et coll. 2020, Kilburn et coll. 2018, Marinescu 2018, McDowell et Ferdosi 2020). Les résultats de l'essai contrôlé aléatoire Moderate Acute Malnutrition Out (MAM'Out) au Burkina Faso ont montré qu'un transfert monétaire saisonnier inconditionnel visant les enfants âgés de 14 à 27 mois augmentait leur apport d'aliments à valeur nutritive élevée (Tonguet-Papucci et coll., 2017).

Toutefois, les résultats du même essai MAM'Out ont révélé que le transfert n'avait pas entraîné une diminution de l'incidence de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 12 mois (Houngbe et coll., 2017). Des études sur des programmes comme l'EITC, le Plan de Atención Nacional a la Emergencia Social de l'Uruguay et les TCT du Pakistan ont montré que le revenu supplémentaire améliorait à la fois la santé des mères et réduisait le nombre de nouveau-nés à faible poids à la naissance (voir, par exemple, Afzal et coll. 2019, Amarante et coll. 2016, Hamad et Rehkopf 2015, Hoynes et coll. 2015, Strully et coll. 2010).

### 2.2.3 Niveau de scolarité

Des études empiriques sur l'EITC, la New Jersey Experiment in Income Maintenance, l'Alaska Permanent Fund Dividend (APFD), les Casino Profits to the Eastern Band of Cherokee Peoples et Familias en Acción de Columbia ont montré que le niveau de scolarité augmentait chez les bénéficiaires du programme (voir, par exemple, Akee et coll. 2010, Bastian et Micheltore 2018, Villa 2018). Un examen des Casino Profits to the Eastern Band of Cherokee Peoples a révélé que le revenu supplémentaire était lié à une augmentation d'un an du niveau de scolarité à l'âge de 21 ans (Akee et coll. 2010). Ces résultats étaient semblables à ceux d'une étude sur l'effet à long terme des transferts monétaires aux mères seules aux États-Unis après la Deuxième Guerre mondiale (Aizer et coll. 2016), selon laquelle les enfants de sexe masculin de bénéficiaires avaient obtenu un tiers d'une année de scolarité supplémentaire comparativement aux enfants de non-bénéficiaires. Bastian et Micheltore (2018) ont constaté que le fait de recevoir un montant supplémentaire de 1 000 \$ de l'EITC lorsqu'un enfant était âgé de 13 à 18 ans augmentait de 1,3 % et de 4,2 % les chances d'obtenir un diplôme d'études secondaires et d'études collégiales, respectivement.

L'EITC a augmenté le taux d'emploi chez les jeunes adultes dans une proportion de 1,0 % et 2,2 % en ce qui concerne les gains. Bernard et coll. (2011) ont également constaté que les Oportunidades du Mexique avaient entraîné une augmentation à long terme du taux d'achèvement des études primaires.

#### 2.2.4 Réduction de la pauvreté

Des études sur l'impact des programmes de revenu conditionnel et inconditionnel ont révélé une réduction des taux de pauvreté (voir, par exemple, Athreya et coll. 2010, Berman 2018, Forget 2020, Hoynes et Patel 2015, Jones et Michelmores 2018, Simpson et coll. 2010). Berman (2018) a constaté qu'en 2000, l'APFD a permis de réduire de plus de 40 % la pauvreté chez les personnes âgées autochtones vivant en milieu rural en Alaska et de plus de 50 % la pauvreté chez les enfants autochtones de l'Alaska. Les effets de l'APFD n'ont pas été aussi importants entre 2011 et 2015, mais ils ont tout de même réduit la pauvreté infantile de 25 % (Berman 2018). Jones et Michelmores (2018) ont constaté qu'une majoration de 1 000 \$ US de l'EITC moyen des ménages attribuable à la politique augmentait de trois (3) points de pourcentage la probabilité d'économiser 700 \$ de plus. Simpson et coll. (2010) ont noté une limitation de l'EITC. Ils ont constaté que le crédit maximal était accordé aux familles dont le revenu se rapprochait du seuil de pauvreté<sup>7</sup>, tandis que son impact sur les ménages les plus pauvres — par exemple 12 000 \$ pour une famille de quatre personnes ou 7 600 \$ pour les personnes vivant seules — était négligeable. L'écart dans le ciblage est une préoccupation également soulevée par Hoynes et Patel (2015) et Athreya et coll. (2010), qui ont déclaré qu'il pourrait entraver la mobilité économique des ménages plus pauvres.

Les difficultés survenues au début de la pandémie de COVID-19 ont accru l'insécurité économique de nombreux ménages canadiens. Après un arrêt de travail de deux mois, environ une famille sur quatre n'aurait pas eu suffisamment d'économies pour éviter la pauvreté si des programmes de soutien gouvernementaux n'avaient pas été en place (Statistique Canada 2020b). Les données indiquent que les arrêts de travail ont accru l'instabilité financière au sein des familles de travailleurs, où un Canadien financièrement vulnérable sur trois ne disposait pas d'économies suffisantes pour soutenir des pertes de travail d'un mois de plus (Statistique Canada 2020b). Même avant la COVID-19, les groupes raciaux minoritaires affichaient des taux de pauvreté élevés<sup>8</sup> et étaient donc touchés de façon disproportionnée par les arrêts de travail durant la pandémie (Statistique Canada 2020a).

### 2.3 Documents concernant les répercussions sur les femmes et les travailleurs marginalisés et à faible revenu

#### 2.3.1 Portée de l'examen

Des études empiriques relatives à l'effet des programmes de revenu sur des sous-groupes particuliers de la société — les personnes vivant dans des conditions de faible revenu, les familles marginalisées, et les femmes — ont révélé des effets positifs, peu importe la conception du programme (voir par exemple Berman 2018, Gregg et coll. 2009, Mandell 2008,

---

<sup>7</sup> Le seuil de pauvreté pour une femme ayant deux enfants était de 16 317 \$ en 2014. Pour donner droit au montant maximal de l'EITC, la rémunération doit se situer entre 0,7 et 0,9 fois ce seuil.

<sup>8</sup> [www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/index-fra.cfm](http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/index-fra.cfm)

Molyneux 2006). Au sein des familles vivant des situations de faible revenu, la réduction de la pauvreté était importante dans de nombreux cas et était encore plus prononcée chez les familles des groupes de minorités visibles (Mandell 2008). Plusieurs études ont démontré que la participation aux programmes de revenu avait un effet positif sur l'autonomie des femmes et avait suscité l'amélioration de la santé globale des femmes (voir par exemple Gregg et coll. 2009, Molyneux 2006, Sugiyama et Hunter 2020).

### 2.3.2 Incidence sur les travailleurs à faible revenu

Des études empiriques portant sur des programmes de revenu comme Mincome, l'APFD, l'EITC aux États-Unis et le Mamata Scheme de l'Inde ont révélé que les familles vivant dans des conditions de faible revenu étaient touchées de manière positive (voir par exemple Alegria et coll. 2003, Berman 2018, Forget 2020, Mandell, 2008, Neumark et Wascher 2001). Les auteurs qui étudient l'APFD ont constaté que les soldes d'endettement des ménages qui recevaient la prestation diminuaient au fil du temps, tandis que les soldes d'épargne augmentaient (Berman 2018, Hsieh 2003, Pawłowski 2020). Forget (2020), Hjelm et coll. (2017), et Raghunathan et coll. (2017) ont signalé que le revenu supplémentaire reçu par les travailleurs à faible salaire avait entraîné une réduction de l'insécurité alimentaire et une hausse du niveau de vie. Muennig et coll. (2020) ont constaté que sur un suivi de dix ans, l'EITC a augmenté l'espérance de vie de ses bénéficiaires d'environ deux semaines pour chaque tranche de 100 \$ US reçus.

### 2.3.3 Incidence sur les travailleurs marginalisés

Les répercussions déclarées des programmes de revenu sur divers groupes marginalisés comme les peuples autochtones et les groupes minoritaires raciaux étaient variables. Berman (2018) a constaté que, parmi les peuples autochtones de l'Alaska vivant en milieu rural, l'APFD a fait passer la « pauvreté profonde » (c.-à-d. un revenu familial inférieur à la moitié du seuil de pauvreté) de 13,1 % à 8,1 % et a entraîné une réduction de 46 % du nombre d'Autochtones de l'Alaska qui vivaient dans la pauvreté. Berman (2018) a également constaté que l'APFD a joué un rôle important dans l'atténuation des disparités de pauvreté entre la population autochtone de l'Alaska et la population non autochtone de l'État.

Des études ont montré que les programmes de revenu avaient un effet positif disproportionné sur le bien-être et les résultats économiques des groupes minoritaires raciaux vivant dans des conditions de faible revenu comparativement aux groupes non minoritaires (Hamad et Rehkopf 2016). Alegria et coll. (2003) ont constaté que l'EITC avait permis de sortir les Afro-Américains et les Latino-Américains de la pauvreté, dans des proportions de 8,1 % et 14,8 %, respectivement. L'EITC a réduit les taux de nourrissons de faible poids à la naissance pour les femmes noires (Alegria et coll. 2003, Dench et coll. 2020, Markowitz et coll. 2017). Cameron et coll. (2019) ont évalué les effets des programmes de revenu sur la santé prénatale et ils ont constaté que l'utilisation accrue des services de santé maternelle entraînait une diminution du nombre de nourrissons noirs et hispaniques de faible poids à la naissance, comparativement au nombre moyen de nourrissons de faible poids à la naissance nés de mères noires et hispaniques dans les États sans l'EITC. Cependant, Komro et coll. (2019) soulignent que l'effet sur les résultats d'enfants nés de mères hispaniques était assez faible par rapport aux enfants nés de mères noires, bien que Hoynes et coll. (2015) attribuent cette constatation au fait que les mères hispaniques affichent un taux de risque de base inférieur à celui des mères noires.



#### 2.3.4 Impact sur les femmes

On a constaté que les programmes de revenu avaient des effets positifs importants sur les femmes relativement à un certain nombre de résultats, y compris la santé mentale et les soins prénataux (voir par exemple Evans et Garthwaite 2014, Gregg et coll. 2009, Harkness 2016, Molyneux 2006, Sugiyama et Hunter 2020). Christian et coll. (2018) ont constaté qu'un programme de transferts monétaires en Indonésie avait eu pour effet de réduire le taux annuel de suicide chez les femmes (environ 0,36 pour 100 000 personnes), ce qui s'est traduit par une diminution de 18 %. Le constat a été repris par Alves et coll. (2019), qui a noté que l'incidence du suicide diminuait chez les femmes recevant la Bolsa Família au Brésil; une réduction de 4 % de l'incidence du suicide a été enregistrée entre 2004 et 2012. Alves (2019) attribue cette réduction au soulagement lorsque le flux de revenu est sûr. Evans et Garthwaite (2014) ont également signalé que l'augmentation du revenu des ménages découlant de l'expansion de l'EITC a entraîné une amélioration du bien-être psychologique des femmes.

Des différences ont été relevées dans la façon dont les mères seules étaient touchées par les programmes de revenu par rapport aux femmes mariées qui avaient des enfants (voir par exemple Campbell et coll. 2016, Gregg et coll. 2009, Harkness 2016). Les mères seules étaient touchées de façon disproportionnée par le chômage et l'instabilité financière et elles souffraient de niveaux plus élevés de détresse psychologique que les mères mariées (voir, par exemple, Campbell et coll. 2016, Harkness 2016, Higgins et coll. 2006, Isola et coll. 2020, Rousou et coll. 2019, Targosz et coll. 2003, Weitoft et coll. 2000). Par exemple, selon McIntyre et coll. (2002), les mères seules des provinces de l'Atlantique ont connu un taux de pauvreté de 66,4 %, le plus élevé au pays, avec un revenu annuel moyen qui ne représentait que 63 % du seuil de faible revenu pour la région. Les données relatives au crédit d'impôt pour les familles de travailleurs du R.-U. révèlent une amélioration substantielle de la santé mentale des mères seules qui travaillent comparativement aux femmes mariées (Boyd-Swan et coll. 2016, Campbell et coll. 2016, Gregg et coll. 2009, Harkness 2016). Bien que Boyd-Swan et coll. (2016) et Harkness (2016) attribuent l'amélioration de la santé mentale des mères seules à des taux d'emploi accrus et non seulement à un revenu supplémentaire, il n'y a pas suffisamment de données probantes pour établir un lien direct entre l'emploi et l'amélioration de la santé mentale chez les mères seules selon Campbell et coll. (2016). Par exemple, en Suède, malgré des taux d'emploi élevés, les mères seules ont une santé mentale autodéclarée moins bonne que les mères mariées (voir, par exemple, Gregg et coll. 2009, Whitehead et coll. 2000).

Des améliorations de la santé des mères ayant participé à des programmes de revenu ont été signalées dans de multiples études (voir, par exemple, Alegria et coll. 2003, Hoynes et coll. 2015, Markowitz et coll. 2017, Wicks-Lim et Arno 2017, Zhou et coll. 2020). Au Brésil, plus de 42 % des 4 700 femmes qui ont reçu la Bolsa Família ont accru leur recours à des services de santé pendant la grossesse et ont eu un meilleur accès aux soins prénataux; cette constatation a été liée à une diminution des taux de mortalité infantile (Hoynes et coll. 2015, Sugiyama et Hunter 2020). Huynh et coll. (2015) ont constaté que dans le cadre d'un projet pilote de TCT en Chine rurale occidentale, 56,6 % des femmes partiellement admissibles au transfert ont eu des visites pour des soins postnataux, comparativement à seulement 39,2 % des femmes qui ont eu de telles consultations dans des villages non participants qui n'offraient pas le TCT.

## 2.4 Documentation sur les avantages attribués, mais non quantifiés

### 2.4.1 Portée de l'examen

Les programmes de revenu ont des conséquences directes et indirectes sur les bénéficiaires. Les données probantes présentées précédemment ont révélé des effets directement associés aux programmes de revenu, tandis que la présente section traitera des avantages non quantifiés. Tout d'abord, il sera question des avantages d'un flux constant de revenus sur la sécurité, puis des répercussions de l'universalité plutôt que de la conditionnalité pour la stigmatisation et la dignité, et enfin de l'impact des programmes de revenu sur l'amélioration générale de la condition humaine, qui englobe des résultats comme la solidarité sociale.

### 2.4.2 Sécurité

Les études examinées ont souligné qu'un revenu régulier et fiable pourrait procurer aux personnes vivant dans des conditions de faible revenu un sentiment de sécurité, en sachant qu'elles ont accès à un flux de revenu régulier (voir par exemple Adjei et coll. 2020, Burchi et coll. 2018, Ferdosi et McDowell 2020, Sykes et coll. 2015). Les entrevues menées par Sykes et coll. (2015) ont montré que le revenu garanti par l'EITC procurait un allègement financier à l'égard des factures et des dettes impayées, un constat repris par Romich et coll. (2000). Des études ont révélé que les programmes de revenu pourraient améliorer sensiblement les conditions de vie des personnes à faible revenu en leur donnant la possibilité de payer les dépenses du ménage, d'acheter des vêtements essentiels et même de se procurer un logement (voir par exemple Burchi et coll. 2018, Ferdosi et McDowell 2020, Sykes et coll. 2015).

De plus, les résultats de Livelihood Empowerment Against Poverty au Ghana, de l'expérience Mincome au Manitoba et du programme de transferts monétaires sociaux du Malawi (Adjei et coll. 2020, Brugh et coll. 2018, Forget 2020, Wright et coll. 2015) indiquent une réduction de l'insécurité alimentaire chez les bénéficiaires et un meilleur accès à des aliments nutritifs de bonne qualité. Des résultats similaires ont été observés dans les entrevues menées auprès des participants au PPRB, où plus des deux tiers des personnes interrogées ont déclaré une meilleure nutrition pendant qu'elles recevaient le revenu et ont ajouté que cela a amélioré leur état mental (Ferdosi et McDowell 2020).

Atuoye et Luginaah (2017) ont constaté que l'insécurité alimentaire était un déterminant social de la santé mentale au Ghana et ils ont déclaré que la réduction de l'insécurité alimentaire avait entraîné une diminution du stress mental perçu. En Zambie, toutefois, les données probantes de deux programmes de transferts monétaires inconditionnels ont montré que même si le revenu supplémentaire réduisait l'insécurité alimentaire et améliorait la sécurité du revenu, il n'y avait pas d'effets importants sur les niveaux de stress perçu par les familles à faible revenu (Hjelm et coll. 2017). Ce résultat est semblable à celui de Paxson et Schady (2010), qui ont montré qu'un transfert inconditionnel en Équateur n'avait pas d'effets sensibles sur le stress perçu. Granlund et Hochfeld (2020) ont constaté que l'accès aux transferts monétaires en Afrique du Sud améliorait la capacité des bénéficiaires de planifier et d'épargner pour l'avenir, tout en réduisant le stress et l'inquiétude liés au fait d'être mal préparé financièrement pour des circonstances imprévues ou des urgences.



Les données autodéclarées des programmes de revenu indiquent que des revenus supplémentaires ont procuré aux bénéficiaires un meilleur sentiment de liberté et une plus grande autonomie, ce qui leur a permis de répartir l'argent en fonction de leur choix (voir par exemple Alatinga et coll. 2020, Bastagli et coll. 2019, Granlund et Hochfeld 2020). Les femmes qui ont participé à des programmes de revenu comme l'EITC et la South African Child Grant ont fait état d'une amélioration de la dignité, de la confiance en soi et de l'estime de soi, ainsi que d'une réduction des sentiments de désespoir, de honte et d'insécurité (Alatinga et coll. 2020, Wright et coll. 2015). Bastagli et coll. (2019) et Granlund et Hochfeld (2020) ont constaté que les transferts monétaires réduisaient la violence physique d'un partenaire masculin en offrant aux femmes la liberté de négocier à l'intérieur de relations malsaines et de les rompre. Molyneux et Thomson (2011) ont fait état de résultats semblables dans une évaluation des transferts monétaires au Pérou, en Bolivie et en Équateur; ils ont indiqué que ces transferts ont permis d'accroître l'égalité entre les hommes et les femmes dans un ménage et d'habiliter les femmes.

### 2.4.3 Universalité, stigmatisation et dignité

Les TCT ont constitué un outil efficace pour atténuer la pauvreté chez les personnes vivant dans des conditions de faible revenu. Jacques et Noël (2018) analysent les données de 20 pays de l'OCDE et constatent un plus grand succès redistributif dans les États-providence qui misaient davantage sur des programmes universels plutôt que ciblés.

Certains auteurs soulignent les dangers que posent les conditions pour les bénéficiaires (voir par exemple Forget 2020, Freeland 2007, Jacob et Boyd 2020, Ladhani et Sitter 2018, Layton 2020, Oorschot 2000); ils affirment que l'universalité des programmes de revenu a la capacité d'éliminer la stigmatisation qui découle de la collecte de prestations de bien-être et d'aide sociale, ce qui pourrait promouvoir la solidarité sociale et encourager l'inclusion sociale. Des études sur l'inclusivité des programmes de revenu ciblés ont révélé que le ciblage n'atteint pas toujours les plus pauvres et qu'il peut souvent mener à l'exclusion, ce qui peut avoir des effets néfastes sur les ménages qui ont le plus besoin de soutien (Ladhani et Sitter 2018). Forget (2020) affirme que les participants aux programmes provinciaux d'aide au revenu ont davantage de sentiments de stigmatisation et de discrimination lorsqu'un chargé de cas et une surveillance régulière étaient impliqués. Layton (2020) a constaté qu'en obtenant le transfert de Bolsa Família, un plus grand nombre d'Afro-brésiliens sont victimes de stéréotypes négatifs et d'attitudes raciales implicites, ce qui pourrait mener à l'exclusion sociale. Une étude qualitative sur les mères seules du Royaume-Uni a révélé qu'elles étaient soumises à des niveaux de stigmatisation élevés lorsqu'elles demandaient de l'aide sociale, ce qui a nui à leurs relations sociales (Jun 2019). Jun attribue la stigmatisation vécue par les mères seules au Royaume-Uni aux vérifications rigoureuses des moyens qui sont associées aux prestations d'aide sociale. Comme Alatinga et coll. (2020) soulignent, il convient de tenir compte de la préservation de la dignité des bénéficiaires de programmes de revenu pour assurer la solidarité sociale et l'inclusion, et de prendre soin d'éviter d'accentuer les écarts.

La complexité des programmes qui ne sont pas universels ou, plus précisément, qui ont fait l'objet d'une vérification des moyens pourrait entraîner une participation incomplète parmi les participants visés (Kleven et Kopczuk, 2011). Au fil des ans, de nombreux pays ont vu une

réduction de la participation aux prestations sociales, malgré l'admissibilité des personnes à ces programmes et le respect des conditions (Alba 2018, Bhargava et Manoli 2015, Currie 2004, Fuchs et coll. 2020, Hernanz et coll. 2004, Kleven et Kopczuk 2011). Kleven et Kopczuk (2011) ont constaté qu'il y avait des coûts intangibles en raison des processus de demande complexes, du manque d'éducation au sujet des programmes et des processus de demande et de la confusion entourant les programmes, ce qui a posé d'importants obstacles à l'inscription complète aux programmes américains. Selon Zantomio et coll. (2010), la stigmatisation sociale associée à la dépendance aux avantages sociaux représente également un coût intangible lié au taux de participation. La probabilité accrue d'effectuer des vérifications et la stigmatisation perçue en raison de la demande de prestations pourraient constituer d'autres facteurs qui ont fait réagir les participants de façon négative à l'égard des programmes sociaux (Bhargava et Manoli 2015).

#### 2.4.4 Amélioration de la condition humaine

Il a été démontré que le revenu additionnel des ménages provenant des programmes de revenu augmente sensiblement la fréquentation scolaire et l'inscription aux études et qu'il réduit le travail des enfants (voir par exemple Bourguignon et coll. 2003, Cardoso et Souza 2004, De Brauw et Hoddinott 2011, Glewwe et Kassouf 2012, Sebastian et coll. 2019, Skoufias et coll. 2001). L'augmentation des notes scolaires et un meilleur rendement global ont également été observés (voir par exemple Granlund et Hochfeld 2020, Glewwe et Kassouf 2012).

Selon Granlund et Hochfeld (2020), la South African Child Grant a entraîné une solidarité sociale accrue dans les villages et un accroissement de l'assistance mutuelle entre les villages.

## 2.5 Documentation sur la pauvreté entre cohortes et l'équité intergénérationnelle

### 2.5.1 Portée de l'examen

Il est bien connu qu'il est très important pour les décideurs de connaître l'incidence de la pauvreté dans diverses cohortes de la population. La transmission intergénérationnelle de cette pauvreté est également un aspect important puisque la pauvreté et sa transmission entre les générations menacent d'accentuer les inégalités dans une société (Corak 2020).

L'investissement dans les personnes et leur capital humain représente un moyen important de réduire la pauvreté. L'investissement dans le capital humain des enfants est essentiel pour éliminer la transmission intergénérationnelle de la pauvreté (Enríquez 2016).

### 2.5.2 Pauvreté entre cohortes

Les données canadiennes indiquent que les taux de pauvreté ont diminué sensiblement au fil du temps chez les personnes âgées et les familles avec enfants. La plupart des lecteurs ont certainement vu des images graphiques de la chute abrupte des taux de pauvreté chez les personnes âgées, qui sont passés de plus de 35 % au milieu des années 1970 à un chiffre unique au cours des 20 années suivantes. Les taux augmentent de nouveau légèrement à environ 10 % au cours de la prochaine décennie, puis reviennent à environ 5 % en 2016 (Conference Board du Canada 2021). Les explications de la réduction massive des taux de pauvreté chez les personnes âgées sont bien documentées, comme l'instauration du RPC, de la SV et du SRG.

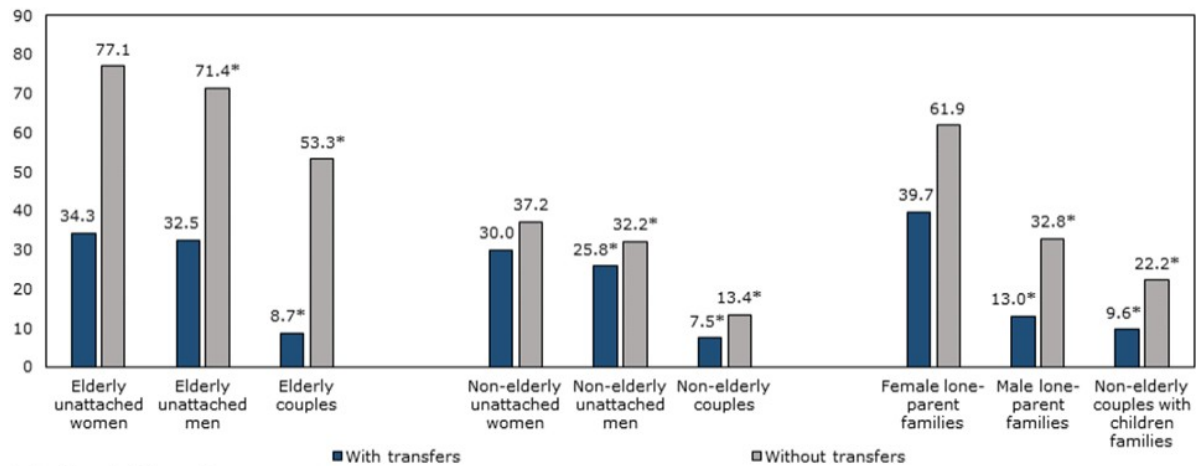
Même si le RPC dépend de la participation au marché du travail, la SV et le SRG tiennent davantage compte d'un régime de RMB. Des rapports documentant la pauvreté chez les personnes âgées soulignent habituellement que la baisse n'a pas été aussi positive chez les personnes âgées vivant seules (voir Curtis et Andrews 2020).

L'Allocation canadienne pour enfants (ACE), le deuxième plus important transfert monétaire du gouvernement au Canada (Kesselman 2019), explique une baisse des taux de pauvreté infantile depuis son instauration en 1993. Toutefois, la baisse des taux de pauvreté infantile n'est pas aussi impressionnante que celle des personnes âgées. Crossley et Curtis (2006) constatent une robustesse des taux de pauvreté infantile au Canada entre 1986 et 2000, environ un enfant sur cinq vivant dans la pauvreté (la situation des familles monoparentales dirigées par une femme était sensiblement moins bonne). Selon Statistique Canada, les taux de pauvreté infantile au Canada se situaient à environ 12 % en 2012 et ils ont chuté d'environ trois points de pourcentage entre 2012 et 2017 pour s'établir à 9 %, selon la mesure du panier de consommation (MPC). Le gouvernement canadien souligne que la Prestation nationale pour enfants (PNE), y compris l'ACE, est responsable de la réduction (ministère des Finances du Canada 2018). L'ACE est une forme de revenu garanti fourni à chaque famille selon le nombre d'enfants dans le ménage et le revenu du ménage.

Bien que l'on ait enregistré un certain succès au chapitre de la réduction des taux de pauvreté chez les personnes âgées et les ménages avec enfants au moyen de transferts gouvernementaux, les adultes en âge de travailler continuent d'afficher des taux élevés et des creux de pauvreté. Harding (2018) présente les taux de pauvreté avant et après les transferts gouvernementaux pour les sous-groupes de la population canadienne (voir le graphique 2 ci-dessous, reproduit à partir de Harding 2018). La figure montre clairement que les taux de pauvreté chez les personnes âgées et les ménages avec enfants diminuent considérablement après la prise en compte des transferts gouvernementaux (parmi eux, la SV et le SRG pour les personnes âgées et l'ACE pour les ménages avec enfants, comme il a été mentionné précédemment).

**Low-income rates of individuals by economic family type, all ages, with and without transfers, 2016**

percent



\* significantly different from women, at p<0.05

**Note:** Additional categories of other economic family types are not shown. Female lone-parent families, male lone-parent families, and non-elderly couple with children families may include other relatives. Children are defined as under 18.

**Source:** Statistics Canada, Canadian Income Survey, 2016.

Source : Harding (2018), graphique 2. Ce graphique est seulement disponible en anglais.

Les transferts aux personnes non-âgées sans enfant luttent bien mal contre la pauvreté pour ce groupe ou pour les personnes peu ou pas attachées au marché du travail (voir le graphique 3 dans Harding, 2018, reproduit ci-dessous).

**Low-income rates of individuals by sex and selected annual labour force status, aged 16 and older, with and without transfers, 2016**

percent



\* significantly different from women, at p<0.05

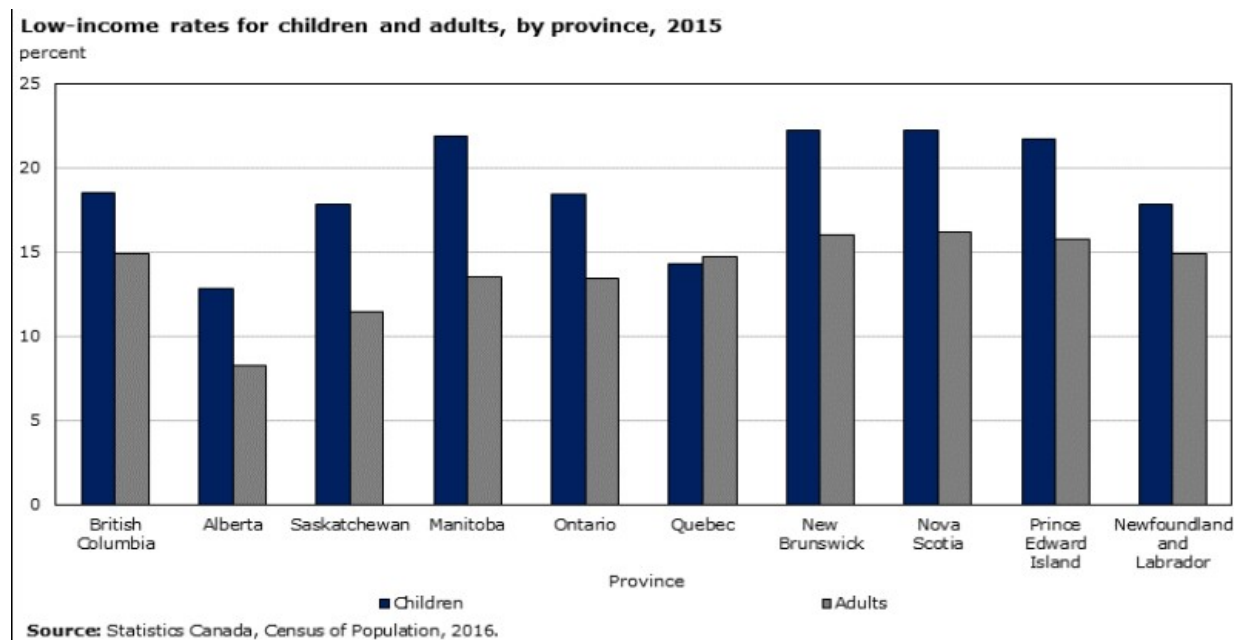
**Note:** Only women and men aged 16 to 69 years old and working women and men aged 70 and older are included.

**Source:** Statistics Canada, Canadian Income Survey, 2016.

Source : Harding (2018), graphique 3. Ce graphique est seulement disponible en anglais.

Les données montrent également des inégalités de revenu entre les groupes minoritaires raciaux et les groupes non minoritaires, ce qui indique une plus grande concentration d'emplois moins bien rémunérés occupés par des immigrants et des groupes minoritaires raciaux (Statistique Canada 2019).

La figure ci-dessous tirée de Statistique Canada (2017) montre que les taux de faible revenu varient considérablement d'une province à l'autre pour les enfants et les adultes. Les taux de pauvreté chez les adultes ont tendance à être plus élevés à l'est, à diminuer à mesure que l'on se déplace vers l'ouest, puis à augmenter considérablement en Colombie-Britannique. Les taux de pauvreté chez les enfants sont sensiblement plus élevés que les taux chez les adultes, sauf au Québec. La tendance est-ouest n'est pas aussi évidente, les taux les plus élevés étant observés dans l'est et au Manitoba, et les plus faibles en Alberta et au Québec. On pourrait aussi noter que les taux présentés ici ne concordent pas avec les données probantes affichées par le ministère des Finances (2018), car ces données comprennent des mesures du faible revenu prises avant l'adoption par le Canada d'une mesure officielle de la pauvreté dans la MPC<sup>9</sup>.



Source : Statistique Canada. 2017. Ce graphique est seulement disponible en anglais.

<sup>9</sup> À titre comparatif, le taux de faible revenu des enfants du Manitoba est de 21,9 %, tandis que le taux de pauvreté des enfants au moyen de la MPC a été de 16,4 % en 2015 pour le Manitoba, comme le montre ce document en ligne : <https://mbmeasuringprogress.ca/fr/quality-of-life/market-basket-measure-canadas-poverty-line-child-poverty-rate/>

### 2.5.3 L'équité intergénérationnelle

La « courbe de Gatsby le Magnifique »<sup>10</sup> est utilisée comme outil pour montrer l'iniquité intergénérationnelle depuis sa création en 2012. Le Canada a gravi cette courbe, indiquant une diminution de la mobilité intergénérationnelle et une augmentation des inégalités. Corak et Piraino (2011) supposent qu'une transmission intergénérationnelle de l'emploi, de père en fils, peut entraîner certains de ces résultats.

Le Canada se situe sous la courbe de Gatsby le Magnifique comparativement à d'autres pays de l'OCDE (Connolly et coll., 2021). Même si Corak (2016) rapporte que les Canadiens se déplacent généralement vers le haut, Connolly et coll. (2021) indiquent que la mobilité intergénérationnelle diminue constamment au fil du temps et que les inégalités parentales augmentent.

Il existe également des preuves que la participation des parents au bien-être est corrélée à la participation ultérieure des enfants au bien-être. Beaulieu et coll. (2005) utilisent des données du Québec qui suggèrent qu'il peut y avoir un effet causal et non seulement corrélatif. Smith-Carrier et coll. (2019) notent également la dépendance intergénérationnelle au bien-être en utilisant les données de l'Ontario, mais ne permettent pas de conclure si l'effet est causal et non corrélatif. D'autres études internationales aboutissent à des conclusions semblables (voir par exemple Cobb-Clark et coll. 2016, Hartley et coll. 2017).

Les résultats en matière d'équité et de mobilité intergénérationnelles diffèrent également selon le revenu, la race et le statut de citoyen. La prévalence disproportionnée de la pauvreté parmi les groupes ethniques minoritaires met en lumière un espace où les inégalités pourraient croître et ralentir les efforts visant à stimuler la mobilité intergénérationnelle du revenu et du statut social<sup>11</sup>.

La pandémie de COVID-19 a eu des effets économiques différents sur la population, selon les données recueillies par Statistique Canada (2019). Même si certains groupes de personnes ont continué de travailler à la maison et même augmenté leurs économies (c.-à-d. que le taux global d'épargne a augmenté de huit points de pourcentage), d'autres ne se sont pas aussi bien tirés d'affaire. Le taux de chômage des jeunes Canadiens a doublé entre février et août 2020 pour atteindre un peu plus de 23 %. Les groupes de minorités visibles ont affiché des taux de chômage se situant entre 1,5 et deux fois plus élevés que ceux des autres groupes (de 13 à 18 % comparativement à 9,4 %). Plus du tiers des participants autochtones, comparativement au quart des répondants non autochtones, ont déclaré que la pandémie avait affecté leur capacité de respecter leurs obligations financières ou leurs besoins essentiels. Ces données préliminaires

---

<sup>10</sup> Alan Krueger a présenté "The Great Gatsby Curve" dans un exposé intitulé "The Rise and Consequences of Inequality in the United States" au Conseil des conseillers économiques en 2012. Cette courbe montre la relation entre la mobilité du revenu entre les générations (aussi appelée mobilité intergénérationnelle ou transmission intergénérationnelle de la pauvreté) sur l'axe des ordonnées et l'inégalité sur l'axe des abscisses (souvent mesurée par le coefficient de Gini). Des valeurs élevées le long de l'axe des abscisses reflètent une plus grande inégalité des ressources familiales lorsque les enfants sont plus jeunes; des valeurs élevées sur l'axe des ordonnées indiquent un degré moindre de mobilité économique entre les générations. Nous appelons cela la « courbe de Gatsby le Magnifique ». Cette courbe pour le Canada a été documentée par Corak (2013). Voir aussi Connolly et coll. (2021).

<sup>11</sup> [www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/index-fra.cfm](http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/index-fra.cfm)

sont des indicateurs que la COVID-19 accentue les inégalités dans la société canadienne, car des groupes ayant un certain attachement au marché du travail bénéficient de transferts monétaires substantiels et ceux qui ne s’y identifient pas n’en bénéficient pas.

## 2.6 Documentation sur les méthodes d’instauration du RMB

### 2.6.1 Portée de l’examen

Cette section utilise un classement à quatre volets des programmes de revenu pour illustrer les différences d’approche. Le tableau 1.1 classe la typologie des programmes de revenu en fonction de deux caractéristiques principales, ce qui donne quatre catégories : la démographie et le travail sur l’axe horizontal, et les prestations et impôt sur l’axe vertical.

	Fondés sur la démographie	Fondés sur le travail
Fondés sur les prestations	<p>Fondés sur le revenu de base universel</p> <p>Rentes sociales et allocations pour enfants (par exemple, Prestation fiscale canadienne pour enfants, Sécurité de la vieillesse)</p> <p>Revenu minimum garanti</p> <p>Autres transferts monétaires fondés sur la pauvreté (par exemple, transferts inconditionnels et conditionnels)</p>	<p>Programmes de garantie d’emploi (PGE)</p> <p>Travaux publics temporaires</p> <p>Subventions salariales</p>
Fondés sur l’impôt	<p>Impôt négatif sur le revenu</p>	<p>Crédit d’impôt sur le revenu gagné</p>

### 2.6.2 Programmes fondés sur la démographie et sur les prestations

Les programmes fondés sur la démographie et sur les prestations peuvent être offerts sans tenir compte du régime fiscal, peu importe si les bénéficiaires travaillent ou non. Le RBU en est un exemple. Les Rentes sociales sont un autre exemple d’« univers limité »; par exemple, la SV au Canada. Souvent, ces programmes sont fondés sur l’âge, ciblent des groupes de la société qui ont besoin d’une couverture en raison de risques particuliers liés au cycle de vie et sont conçus pour les personnes qui ne devraient pas travailler (Gentilini et coll. 2020, Smith-Carrier et Green 2017, Zheng et coll. 2020).

Le RMG fait également partie de cette classification, car il prévoit un paiement minimum à toute famille dont le revenu est inférieur à un certain seuil, afin de s’assurer que son revenu atteint ce seuil (voir par exemple Gurgand et Margolis 2008, Lalioti 2016). Les prestations

excédentaires sont récupérées au taux effectif marginal d'imposition (TEMI<sup>12</sup>) si les revenus combinés aux prestations dépassent le seuil (Gentilini et coll. 2020). Dans certains cas, un TEMI de 100 % est imposé à tout revenu gagné au-delà du seuil, c'est-à-dire une réduction équivalente des prestations.

Les TEMI élevés découragent le travail (voir par exemple Gentilini et coll. 2020, Gurgand et Margolis 2008, Romich 2006). Puisque des vérifications de revenu doivent être effectuées pour déterminer l'admissibilité, les programmes de RMG peuvent être exigeants sur le plan administratif et coûteux (Gurgand et Margolis 2008). Si le seuil d'admissibilité à un RMG est fixé au seuil de pauvreté, la pauvreté serait éliminée à la dépense liée aux prestations la plus faible, si une mesure absolue plutôt qu'une mesure relative de la pauvreté est utilisée (Gentilini et coll. 2020). Lorsque le seuil du RMG est bas, il y a une incitation à travailler (Gentilini et coll. 2020). Afin de réduire les obstacles au travail, les programmes de RMG nécessitent souvent l'inscription auprès des services publics d'emploi ou la participation à des programmes actifs de recherche d'emploi, de formation ou de bénévolat (Stanescu 2015).

Les transferts monétaires fondés sur la pauvreté constituent un autre ensemble de programmes dans cette catégorie. Dans les pays où la capacité de vérifier le revenu est limitée ou absente, d'autres méthodes peuvent être utilisées pour déterminer l'admissibilité — les actifs, la structure familiale, la géographie, etc. (Gentilini et coll. 2020). La plupart des transferts monétaires fondés sur la pauvreté ciblent le versement des prestations sur ceux qui se trouvent à l'extrémité inférieure de la répartition du revenu (Ellis, 2012). Par exemple, Gentilini et coll. (2020) ont constaté que les programmes ciblent généralement les personnes dont les revenus se situent dans la tranche inférieure de 5 à 10 % de la répartition des revenus. Les programmes plus inclusifs peuvent viser ceux de la tranche inférieure de 20 à 30 % de la répartition. Certains programmes déterminent l'admissibilité selon les tranches déterminées en fonction des besoins (Gentilini et coll., 2020). Ces tranches peuvent être assujetties à d'autres exigences, comme les enfants qui fréquentent l'école, les personnes handicapées ou l'âge. Dans les pays à faible revenu, les besoins qui peuvent dépasser les ressources du programme et entraîner une couverture incomplète ou des « écarts » susceptibles de compromettre la couverture du quintile le plus pauvre (Rawlings 2005) constituent un problème de conception lié aux transferts monétaires fondés sur la pauvreté.

### 2.6.3 Programmes fondés sur la démographie et l'impôt

L'INR est un exemple de programme fondé sur la démographie et l'impôt. Dans le cadre du régime fiscal, lorsque le revenu d'un déclarant tombe sous un seuil, une subvention — c.-à-d. un « impôt négatif sur le revenu » — est accordée. Un régime d'aide américain aux familles proposé par Milton Friedman dans les années 1970 (pour une description plus complète, voir par exemple Honkanen 2014, Moffitt 2003) est un exemple classique d'un tel programme.

---

<sup>12</sup> Le TEMI mesure la proportion d'un dollar supplémentaire de revenu perdu en raison de l'augmentation des impôts et de la réduction des prestations. Il a également été défini comme représentant la somme de tous les taux d'imposition sur les gains. Dans le cas d'un RMB, le TEMI représenterait la somme du taux de récupération fiscale pour les prestations reçues et des taux de récupération fiscale préexistants sur les gains.



Même si l'INR a ses défenseurs (voir par exemple Segal 2019), selon Gentilini et al. (2020) aucun pays n'a de régime d'INR en vigueur.

Comme dans le cas du RMG, l'INR n'est pas fondé sur les exigences de travail et il pourrait être conçu pour présenter des résultats équivalents à ceux du RMG. Les promoteurs de l'INR préconisent habituellement l'utilisation d'un TEMI inférieur à 100 % lorsque le seuil de subvention est dépassé (Gentilini et coll. 2020, Honkanen 2014, Moffitt 2003). Ils recommandent toutefois un TEMI de 100 % au-delà d'un certain seuil comme méthode de contrôle du coût de la conception du programme (Gentilini et coll. 2020, Tondani 2009).

Selon Tondani (2009), il existe une différence fondamentale entre l'INR et le RBU : l'INR se concentre sur l'imposition et le transfert de moins d'argent, alors que le RBU fait le contraire. Un régime robuste d'observation des règles fiscales est essentiel au fonctionnement efficace de l'INR, car le régime fiscal est largement utilisé (Honkanen 2014).

#### 2.6.4 Programmes fondés sur le travail et les prestations

Dans un programme fondé sur le travail et les prestations, le travail est une exigence pour recevoir des prestations. Toutefois, le travail peut être « artificiel » pour permettre aux participants de satisfaire aux critères d'admissibilité du programme. Les PGE et les programmes de travaux publics temporaires (PTPT) sont des moyens par lesquels les gouvernements peuvent intervenir lorsque les particuliers ne sont pas en mesure de tirer un revenu adéquat de leur travail dans le secteur privé.

Les PGE fournissent du travail à des personnes dont les gains sur le marché du travail sont inférieurs à un seuil défini (voir par exemple Gentilini et coll. 2020, Tymoigne 2014). Ces programmes sont offerts à toute personne disposée à travailler au bas salaire défini et la seule exigence est la volonté de travailler (Gentilini et coll. 2020). Dans les PGE, on tient peu compte de la qualité ou de la valeur du travail et on pourrait donc comparer les programmes à l'aide sociale ou au bien-être social (Gentilini et coll. 2020). À titre d'inconvénient, mentionnons que même si les PGE tentent de créer des emplois significatifs, il y a souvent de l'incertitude quant au nombre et à la qualité des emplois disponibles (Noguchi 2012). Les emplois types des PGE comprennent des projets de construction dans le secteur public, les soins aux enfants et aux personnes âgées, l'aide aux personnes handicapées, les travaux dans le domaine de la santé communautaire, etc. Bien qu'ils puissent offrir un soutien aux personnes à faible revenu et que la société puisse bénéficier de leur travail, il peut être plus coûteux de subventionner un emploi que de verser directement une aide sociale en raison des exigences supplémentaires, comme la formation et les matières premières (Gentilini et coll. 2020, Noguchi 2012).

Les PTPT constituent une intervention d'aide sociale populaire utilisée partout dans le monde et ils prennent diverses formes (Gentilini et coll. 2020). Sun et coll. (2016) décrivent l'approche du filet de sécurité, qui offre un soutien du revenu à court terme en réponse à des crises soudaines et temporaires, par exemple des chocs économiques. Les PTPT offrent habituellement des salaires inférieurs au salaire du marché pour la main-d'œuvre non qualifiée afin d'éviter une perturbation du marché. Pourtant, le versement de certains salaires peut décourager certaines personnes vivant dans des conditions de pauvreté de participer au marché du travail, comme en témoignent les données de Latvia's Workplace with Stipend

(Brence et Kantane 2012, Gentilini et coll. 2020). Les PTPT pourraient être conçus pour fournir des actifs et des services plutôt que le transfert du revenu (Gentilini et coll. 2020). Les PTPT ont été jugés moins efficaces pour lutter contre la pauvreté que les programmes de transferts monétaires axés sur la pauvreté, parce qu'ils ratent souvent les bénéficiaires du quintile le plus pauvre (Gentilini et coll. 2020).

Les programmes de subventions salariales (PSS) sont des transferts versés directement aux employeurs ou aux travailleurs individuels pour couvrir partiellement ou complètement les salaires (voir par exemple Kaiser et Kuhn 2016, Neubäumer 2012). Ils font partie de la réponse du Canada aux mesures de lutte contre la COVID-19 qui ont entraîné des fermetures forcées d'entreprises et la possibilité de pertes d'emplois. Les PSS pourraient favoriser la formation professionnelle par une formation en cours d'emploi et l'apprentissage, et ils pourraient accroître la productivité à long terme (Neubäumer 2012). Toutefois, ils pourraient entraîner le remplacement de travailleurs non admissibles à la subvention par ceux qui le sont, ce qui ne susciterait aucune augmentation de l'emploi, mais plutôt un simple remaniement des dépenses liées aux travailleurs et aux ressources (Gentilini et coll. 2020).

#### 2.6.5 Programmes fondés sur le travail et l'impôt

Dans le cadre d'un programme fondé sur le travail et l'impôt, les personnes dans des situations précises ou qui présentent des caractéristiques définies sont admissibles à des crédits d'impôt qui peuvent être appliqués au revenu gagné<sup>13</sup>. Au Canada, l'Allocation canadienne pour les travailleurs (ACT) est un exemple de ce type de programme. L'ACT offre un crédit d'impôt remboursable pour aider les personnes et les familles admissibles qui gagnent un faible revenu. Le montant varie selon le niveau de revenu et la province ou le territoire de résidence.

La documentation traite largement de l'EITC aux États-Unis. Lors de son instauration, il s'agissait d'un programme pionnier qui visait à encourager le travail chez les personnes à faible revenu (Gentilini et coll. 2020). Aux États-Unis, les travailleurs reçoivent un crédit d'impôt égal à un pourcentage fixe de leurs gains, à concurrence d'un montant maximal, le taux dépendant de la taille de la famille (Gentilini et coll. 2020). Le crédit demeure à une valeur maximale jusqu'à ce que les revenus atteignent un plateau; il est alors éliminé progressivement à un taux d'environ la moitié du taux d'application progressive (Chetty et Saez, 2013). Bien qu'il s'agisse d'un programme fiscal d'un point de vue administratif, l'EITC est en grande partie un programme visant à aider les personnes à faible revenu (Pac et coll. 2020). Il ressemble à l'INR; toutefois, contrairement à l'INR et au RBU, l'EITC lie les prestations à la participation au marché du travail et aux gains (Grogger 2004). L'EITC est attrayant sur le plan politique, car il récompense le travail et encourage la participation au marché du travail; en appliquant le régime fiscal, il pourrait faciliter les tâches administratives et être moins stigmatisant pour les bénéficiaires (Lim 2008). Selon Gentilini et al. (2020), un programme de type EITC nécessiterait une administration fiscale efficace, des cours de l'impôt et un système de règlement des différends.

---

<sup>13</sup> Ces programmes sont désignés généralement sous le nom de « crédit d'impôt sur le revenu gagné (CIRG) (Earned Income Tax Credit (EITC) aux États-Unis).

## 2.7 Documentation sur le coût et l'abordabilité

### 2.7.1 Portée de l'examen

La conception de tout programme de revenu a des répercussions sur les coûts. Les caractéristiques de conception influent sur les coûts de quatre façons principales. Premièrement, lorsque la garantie ou la prestation augmente, les coûts du programme en font autant. Cet effet de coût peut être atténué si la conception élimine d'autres programmes et si ces dépenses sont réaffectées ou comptabilisées dans l'évaluation du coût du programme. Deuxièmement, le coût croît à mesure qu'augmente le nombre de bénéficiaires couverts par le programme. Troisièmement, le nombre de bénéficiaires peut être touché par les incitatifs à participer au programme et les réactions comportementales des travailleurs à ces programmes. Pour estimer les coûts du programme, les réactions comportementales peuvent être modélisées, mais la réaction comportementale réelle peut différer, ce qui donne lieu à des coûts différents de ceux estimés. Enfin, l'ampleur de la réduction des prestations à mesure que le revenu augmente — appelé taux de réduction des prestations, taux de récupération ou TEMI — influe sur le coût du programme (voir par exemple Forget 2020, Harvey 2006, Kesselman 2018, Smith-Carrier et Green 2017, Stevens et Simpson 2017). Outre les dépenses directes des programmes, il faut tenir compte du coût de leur administration. La question de savoir si un programme est abordable nécessite un jugement de valeur, ce qui ne fait pas partie de la portée d'une analyse documentaire. Toutefois, certains auteurs soutiennent que les systèmes de RMB ne sont pas abordables ou ne constituent pas la meilleure utilisation possible des fonds requis. Dans la présente cette sous-section, nous discuterons de certaines propositions ou expériences de RMB au Canada et des coûts connexes. Il est aussi question du choc économique engendré par la pandémie de COVID-19 et de son impact sur le coût d'un RMB.

### 2.7.2 Discussion de deux propositions « neutres sur le plan des revenus »

Malgré des différences dans la façon de désigner les programmes, les paramètres généraux d'un régime de RMB varient selon qu'il s'agit d'un régime catégorique ou non catégorique, conditionnel ou inconditionnel, et universel ou fondé sur le revenu. Stevens et Simpson (2017) affirment que le montant des prestations reçues au moyen d'un modèle fondé sur l'INR<sup>14</sup> comprendrait deux paramètres : un niveau de garantie familiale de « G » et un taux de réduction des prestations ou un impôt sur le revenu de « r »<sup>15</sup>.

Stevens et Simpson (2017) et Boadway et coll. (2016) proposent des systèmes de RMB semblables qui, selon les auteurs, seraient « neutres sur le plan des revenus ». Ces régimes seraient financés par l'élimination d'une gamme de crédits d'impôt non remboursables (CINR) et du crédit pour taxe sur les produits et services (CTPS); toutefois, l'assurance-emploi et le RRQ demeureraient intacts.

---

<sup>14</sup> Selon le système de l'INR, les familles sans revenu recevraient le soutien maximal, qui diminue à mesure qu'augmente le revenu d'autres sources. L'INR consiste en un niveau de soutien fixe (habituellement au seuil de pauvreté). Il comblerait l'écart par rapport à ce niveau, et le revenu au-delà de ce niveau serait imposable. Voyez [www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/2018/Basic%20Income/Basic\\_Income\\_Costing\\_FR.pdf](http://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/2018/Basic%20Income/Basic_Income_Costing_FR.pdf)

<sup>15</sup> Ces variables (r et G) du point de vue d'un modèle d'INR donneraient les résultats suivants : la prestation serait égale au niveau de garantie (G) moins le taux de réduction de la prestation de (r) multiplié par son revenu.

Le revenu de base garanti universel proposé par Stevens et Simpson (2017), qu'ils appellent RBGU, procurerait aux adultes canadiens âgés de 18 ans et plus une garantie de revenu de 6 700 \$ par année qui serait ajustée à la hausse en fonction de la taille de la famille et du revenu familial, avec un supplément additionnel de 1 500 \$ pour les personnes handicapées. Ce régime de RBG serait accompagné d'un TEMI de 15 % et coûterait environ 51 milliards de dollars en dollars de 2015 (Stevens et Simpson 2017), montant compensé par l'élimination d'un montant comparable de dépenses au titre des CINR et du CTPS.

Le revenu de base garanti (RBG) proposé par Boadway et coll. (2016)<sup>16</sup> offrirait 20 000 \$ par adulte vivant seul et 6 000 \$ pour les enfants, à un taux de récupération constant de 30 %. Bien que le coût de cette initiative soit estimé à environ 162 milliards de dollars, Boadway et coll. (2016) soutiennent qu'il serait neutre sur le plan des revenus si les transferts fédéraux et provinciaux figurant sur leur liste étaient éliminés.

En désaccord avec les régimes proposés par Boadway et coll. (2016) et Stevens et Simpson (2017), Kesselman (2018) indique que même si le gouvernement n'a peut-être pas à assumer de nouveaux fardeaux financiers pour financer ces programmes de RMB, les salariés à revenu moyen pourraient être soumis au « fardeau relatif net le plus important »<sup>17</sup>. Cette préoccupation est partagée par Pereira (2017), qui affirme que l'impôt supplémentaire sur le revenu devrait être assez élevé pour les salariés à revenu moyen afin de combler l'écart de financement d'un programme de RMB. Toutefois, Koebel et Pohler (2019) affirment que l'élimination d'un moins grand nombre de CINR<sup>18</sup> lors du financement d'un RMB pourrait alléger le fardeau des salariés à revenu moyen, et ils suggèrent qu'il existe d'autres sources de revenus, hors du régime d'impôt des particuliers, qui pourraient être préférables pour maintenir la neutralité du revenu.

### 2.7.3 Le taux effectif marginal d'imposition, le coût et les effets dissuasifs sur le travail

Même si des estimations de coûts peuvent être établies pour l'économie dans son ensemble, l'une des limites de l'évaluation de la conception des programmes de RMB est l'incertitude associée à la prise en compte de la réaction comportementale des gens. Ce seul facteur pourrait modifier le coût prévu des programmes (Forget 2020). Le TEMI est une autre caractéristique de conception importante qui pourrait déterminer à la fois le coût du programme et les répercussions comportementales pour les travailleurs. Kesselman (2018) définit le TEMI comme un facteur dissuasif « créé par une politique » pour gagner un revenu supplémentaire qui serait déclaré aux autorités. Les auteurs s'entendent pour dire que le TEMI est étroitement lié à deux réactions comportementales des travailleurs aux programmes de revenu : les taux d'activité et le nombre d'heures travaillées (voir par exemple Boadway et coll. 2016, Gentilini et coll. 2020, Koebel et Pohler 2019, Martinelli 2020, Widerquist 2017). Un TEMI élevé, qui fixe des impôts plus élevés sur le revenu reçu, peut avoir pour effet de dissuader les

---

<sup>16</sup> Discussion plus détaillée à la sous-section 3.1.7.

<sup>17</sup> L'augmentation du fardeau fiscal découlerait de l'élimination des CINR, qui sont principalement offerts aux salariés à revenu moyen.

<sup>18</sup> Laisser intacts « les dons de bienfaisance et politiques et l'épargne-retraite et études » qui favorisent le comportement pourrait atténuer le fardeau financier des salariés à revenu moyen.

travailleurs d'accepter un travail rémunéré ou de leur attribuer moins d'heures de travail (Gentilini et coll. 2020). En analysant la proposition de Stevens et Simpson (2017), Kesselman (2018) a constaté qu'une personne seule qui a gagné moins que le seuil d'imposition et qui a bénéficié du RMB serait confrontée à une augmentation du TEMI de plus de 50 points de pourcentage, en raison du taux de récupération du RMB supplémentaire. Kesselman (2018) considère qu'il s'agit d'une forte désincitation pour les personnes qui entrent sur le marché du travail et qui y retournent. Selon une étude (DPB 2018) traitant de l'incidence d'un programme de RMG sur les heures travaillées, si les gens travaillent moins d'heures en raison d'un RMB, le revenu gagné diminuerait, mais certains recevraient des prestations plus élevées. Selon le DPB (2018), cela pourrait représenter un coût indirect pour le gouvernement en raison de la perte de revenus fiscaux et un coût direct imputable aux dépenses garanties du RMB.

Martinelli (2020) suggère que pour offrir véritablement des incitatifs aux travailleurs qui se trouvent au bas de la répartition du revenu, il faut s'efforcer de réduire le TEMI pour les travailleurs qui gagnent un faible revenu.

Selon Koebel et Pohler (2019), si d'autres sources de revenus pouvaient être trouvées pour financer une diminution du taux de réduction des prestations, un « double effet » pourrait se produire, c'est-à-dire que le TEMI serait réduit et le revenu au seuil de rentabilité (SR)<sup>19</sup> pourrait être supérieur à la répartition du revenu.

#### 2.7.4 Revenu de base garanti et COVID-19

Une estimation du coût d'un RBG fédéral établie par le DPB, d'après les paramètres du PPRB<sup>20</sup>, a montré qu'un RBG de 16 989 \$ par personne âgée de 18 à 64 ans et de 24 027 \$ pour les couples se traduirait par un coût estimatif total annuel brut entre 76,0 milliards et 79,5 milliards de dollars pour la période comprise entre 2018 et 2023. Cela comprend le coût annuel brut du RBG pour les personnes handicapées, soit 3,2 à 3,5 milliards de dollars au cours de la même période (DPB 2018). Toutefois, compte tenu de la valeur des dépenses et des programmes fiscaux fédéraux pour les personnes à faible revenu, le coût net du RBG a été évalué à 44 milliards de dollars en 2018.

Ces estimations ont toutefois radicalement changé lorsque les pertes économiques dues à la pandémie de COVID-19 ont été prises en compte.

De nouvelles estimations ont été publiées par le DPB pour la période de six mois allant d'octobre 2020 à mars 2021, d'après les paramètres du PPRB<sup>21</sup>, selon trois scénarios qui ont amputé progressivement la prestation de 0,50 \$, de 0,25 \$ et de 0,15 \$ pour chaque dollar de

---

<sup>19</sup> Le niveau de revenu lié au SR d'un programme de revenu reflète le point auquel les revenus ne sont pas assujettis à un taux de récupération de l'impôt. Un taux de SR plus élevé signifierait que les prestations seraient versées plus haut dans l'échelle des revenus et elles majoreraient le coût global du programme.

<sup>20</sup> L'estimation du PPRB et du RBG suit un système d'INR.

<sup>21</sup> Pour l'estimation mise à jour en raison de la pandémie, on s'est assuré que tous les Canadiens âgés de 18 à 64 ans auraient un revenu représentant 75 % de la mesure de faible revenu (MFR). La MFR correspond à la moitié de la médiane du revenu disponible du ménage : 24 439 \$ pour une personne et 34 562 \$ pour un couple. Le nouvel échancier tient aussi compte des pertes d'emplois et des fermetures forcées pendant la COVID-19. Voir [http://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/RP-2021-014-M/RP-2021-014-M\\_fr.pdf](http://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/RP-2021-014-M/RP-2021-014-M_fr.pdf)

revenu gagné (DPB 2020a). Le coût estimatif brut total du nouveau RBG oscillerait entre 47,5 milliards de dollars et 98,1 milliards de dollars pour la période de six mois, dans la mesure où un taux de retrait progressif plus faible ferait augmenter le nombre de personnes couvertes par le RBG, mais aussi les coûts globaux. Les auteurs du rapport estiment qu'il pourrait y avoir des compensations fiscales fédérales et provinciales de 15 milliards de dollars au cours de la même période de six mois.

Les estimations mises à jour, qui englobaient une estimation quinquennale du coût d'un RBG, ont montré que les coûts bruts de base devraient augmenter chaque année pour atteindre des montants se situant entre 84,2 milliards et 197,2 milliards de dollars par année en 2024 et 2025, plus 3,8 milliards de dollars supplémentaires au titre d'une prestation d'invalidité complémentaire (DPB 2020b). Ces nouvelles estimations tiennent compte des pertes de revenus découlant des pertes d'emplois et des mises à pied imputables à la fermeture d'entreprises. Il s'agit de coûts bruts et aucune estimation des compensations probables n'est fournie.

La dernière mise à jour de ces estimations en avril 2021 (DPB 2021) a tenu compte de l'incidence d'un RBG sur divers quintiles de revenu, types de famille et sexes. Bien que les mêmes paramètres du PPRB aient été utilisés de nouveau, contrairement aux estimations antérieures, le nouveau RBG est récupéré à un taux fixe de 0,50 \$ pour chaque dollar gagné et l'incidence sur les coûts des réponses comportementales des bénéficiaires est calculée.

L'analyse a montré que le coût brut d'un RBG passerait de 85 milliards de dollars en 2021-2022 à 93 milliards en 2025-2026, ce qui comprend des compléments de prestations d'invalidité et des effets comportementaux totalisant environ 7 milliards de dollars par année. Les coûts ajustés avant comportement pourraient être entièrement compensés par l'élimination des crédits d'impôt fédéraux et provinciaux et l'annulation des programmes provinciaux d'aide sociale. L'élimination de ces crédits hausserait les recettes nettes d'impôt fédéral et provincial sur le revenu des particuliers de 25 % et 23 % par année, respectivement.

Ce rapport récent (DPB 2021) traite également des effets redistributifs. L'effet sur la pauvreté, mesuré par la MPC, varie selon la province, mais a entraîné une réduction de 49 % pour l'ensemble du Canada. Bien que le rapport indique une perte pour deux personnes et demie en raison de ce changement pour chaque personne qui en bénéficie, l'impact net en pourcentage sur le revenu disponible est généralement positif, sauf pour les personnes dont les gains sont plus élevés. L'incidence est progressive et présente le plus grand avantage pour les personnes du quintile de revenu le plus bas. Les familles comptant deux adultes en âge de travailler au premier et au deuxième quintiles affichent le gain de revenu disponible le plus élevé, le gain étant plus important pour les familles sans enfants que pour celles ayant des enfants. Les ménages comptant des personnes âgées affichent peu d'incidence, peu importe le quintile, parce que ces dernières ne sont pas admissibles au RBG et continuent de profiter des transferts existants. Les résultats selon le sexe montrent un gain net pour 1,9 % de plus de femmes que d'hommes<sup>22</sup>; toutefois, les hommes voient une augmentation légèrement plus importante en dollars, recevant 175 \$ de plus que les femmes.

---

<sup>22</sup> Le gain net plus élevé chez les femmes peut être attribuable au fait que les femmes sont plus susceptibles que

En ce qui a trait à l'incidence fiscale d'un RBG, ce rapport récent (DPB 2021) montre que les taux d'imposition effectifs, qui comprennent à la fois le TEMI et les taux d'imposition de participation<sup>23</sup>, augmentent de plus de 53 %<sup>24</sup> pour les personnes se trouvant au bas de l'échelle de revenu, tandis qu'une hausse plus faible de moins de 11 % a été observée au haut de l'échelle de revenu. Pour ce qui est du coût comportemental d'un RBG, les répercussions sur l'offre de main-d'œuvre étaient faibles. La plus forte réduction des heures travaillées de 1,5 % a été observée parmi les ménages de la Nouvelle-Écosse, tandis que la plus faible a été constatée en Alberta (0,7 %). Les estimations montrent également que l'effet en heures travaillées a été plus important que sur la masse salariale. Dans l'ensemble, le DPB estime que l'effet de l'offre de main-d'œuvre engendrera des coûts financiers qui varieraient de 3,0 à 3,3 milliards de dollars par année.

Forget (2020) soutient que de telles estimations de coûts peuvent être trompeuses; elle affirme que si un RMB était en vigueur, il aurait atténué l'insécurité économique causée par la pandémie et agi comme « stabilisateur automatique pour l'économie ». Les stabilisateurs automatiques limitent les dommages économiques causés par les récessions, en accordant plus d'argent à ceux qui ont le plus besoin de soutien, puis moins de soutien lorsque l'économie se rétablit.

#### 2.7.5 Analyse coûts-avantages

La discussion qui précède soulève la question de la façon dont les coûts devraient être mesurés. Les propositions « neutres sur le plan des revenus » envisagent de remplacer un type de dépense par d'autres dépenses. Les coûts bruts estimatifs cités par le DPB sont des dépenses supplémentaires. La réponse citée dans le paragraphe précédent par Forget (2020) soulève la question plus générale du contexte dans lequel la mesure devrait être appliquée; en d'autres termes, si un indicateur de risque était en place, les coûts bruts estimatifs de l'adaptation à la pandémie ne seraient pas aussi élevés. On pourrait aussi élargir la discussion au-delà des dépenses pour tenir compte des coûts et des avantages (positifs et négatifs) qui pourraient survenir si un indicateur de risque était appliqué, comme l'amélioration des résultats en matière de santé, une productivité accrue, une plus grande égalité, etc. (cités par des auteurs comme Barchiesi 2007, Grey 2019, Johnson and Johnson 2019, Lewis 2012, Mulvale 2019, Widerquist 2017). De plus, toute analyse des coûts doit tenir compte des frais et des avantages administratifs et intangibles associés au fonctionnement des programmes.

Une évaluation économique complète de toute proposition de RMB nécessite une analyse appropriée des coûts-avantages à long terme.

---

les hommes de vivre avec un faible revenu au Canada.

<sup>23</sup> Le taux d'imposition de participation mesure l'impact total des impôts supplémentaires et des prestations réduites pour une personne qui passe du chômage ou du travail non rémunéré à un niveau de revenu donné en ayant au moins quelques heures de travail rémunéré (DPB 2021, p. 12).

<sup>24</sup> « Dans un scénario antérieur du RBG, de nombreuses familles se trouvant à l'extrémité inférieure de l'échelle de revenu reçoivent plus de prestations gouvernementales qu'elles ne paient d'impôt sur le revenu (Laurin et Poschmann, 2013). Toutefois, en remplaçant une bonne partie de ces prestations par le RBG, leur taux marginal d'imposition devient très élevé » (DPB 2021, p. 13).

Une telle estimation nécessitera inévitablement des jugements de valeur sur la mesure de la valeur de facteurs comme la réduction de la pauvreté, l'amélioration de l'espérance de vie, l'amélioration de la compétitivité du Canada pour les entreprises, l'augmentation des impôts et la redistribution de la richesse. De telles évaluations dépassent la portée du présent document.



## Section 3 — Défis particuliers liés à la mise en œuvre au Canada

Le présent rapport n’a pas pour but de recommander la mise en œuvre ou non d’un RMB. Toutefois, s’il est décidé qu’il serait souhaitable d’appliquer un RMB au Canada, il est important de reconnaître les défis particuliers de mise en œuvre que présente le contexte canadien.

Le Canada a une histoire en évolution, fondée sur une approche coloniale à l’égard des peuples autochtones vivant sur ces terres avant la formation du Canada, qui consiste à reconnaître progressivement les droits de ces peuples à l’autonomie gouvernementale et que les programmes imposés par les gouvernements fédéral et provinciaux sans consultation des peuples autochtones entraînent des conséquences imprévues, dont bon nombre sont négatives. Avant de procéder à la mise en œuvre d’un RMB, il serait important de consulter les peuples autochtones sur la meilleure façon de l’appliquer pour eux. Ce processus peut être difficile, car il n’a pas été établi clairement qui est autorisé à prendre des décisions au nom des peuples autochtones. Green et coll. (2020) mentionnent

[Traduction libre] « Qu’il est essentiel que ce travail soit effectué d’une manière respectueuse et inclusive des peuples et des collectivités qui seront touchés par les recommandations et les changements qui en découleront. Il convient donc de prendre le temps nécessaire pour inclure les commentaires et les points de vue de ceux qui sont touchés. »

Le reste de la discussion sur les considérations particulières de mise en œuvre suppose que ces conseils concernant les peuples autochtones seront respectés.

L’aide sociale relève des provinces. Une province pourrait adopter un programme de RMB à l’égard de ses résidents, de ses contribuables ou d’un autre groupe provincial défini. Toutefois, la plupart des promoteurs du RMB envisagent un programme d’envergure nationale ou du moins qui s’applique à de nombreuses provinces, et la plupart entrevoient un programme assorti d’une participation ou d’un financement fédéral. La discussion qui suit suppose que la mise en œuvre du RMB est envisagée par chaque province qui le souhaite et qui en assume entièrement le coût à même ses revenus.

### 3.1 Aperçu du contexte canadien

Pour qu’un programme de compétence provinciale soit mis en œuvre conjointement par un grand nombre de provinces, voire toutes les provinces, il faudrait une entente entre les provinces qui souhaitent mettre en œuvre le programme. L’histoire du Canada offre des exemples d’une telle mise en œuvre qui sont décrits dans la présente sous-section. Le fil conducteur de toutes ces mises en œuvre est une initiative émanant du gouvernement fédéral. Voici une brève description de la méthode d’application des programmes suivants sur une base presque nationale : l’assurance-emploi, auparavant appelée assurance-chômage; la SV et le SRG; le RRG; la *Loi canadienne sur la santé* (LCS); et la PNE.

### 3.1.1 Assurance-emploi

En bref, l'assurance-chômage n'est devenue une préoccupation importante au Canada qu'après la Première Guerre mondiale<sup>25</sup>. On ne savait pas s'il s'agissait d'une responsabilité relevant conjointement du gouvernement fédéral et des provinces ou uniquement des provinces. Après que la Cour suprême du Canada (CSC) l'eut établie comme une responsabilité provinciale, le gouvernement fédéral, avec le consentement des provinces, a demandé au Parlement britannique d'amender l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (AANB). Une fois l'AANB amendé, le gouvernement fédéral a adopté la *Loi sur l'assurance-chômage* en 1940.

L'assurance-emploi est financée par les cotisations<sup>26</sup> des employés, des employeurs et du gouvernement fédéral au titre de certaines prestations.

### 3.1.2 Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti

En bref, la *Loi sur la sécurité de la vieillesse* est entrée en vigueur en 1952<sup>27</sup>, établissant une rente financée par le gouvernement fédéral et remplaçant une loi antérieure qui obligeait les gouvernements fédéral et provinciaux à partager le coût des prestations de retraite fondées sur les besoins. En 1967, le SRG a été établi dans le cadre du programme de la SV.

La SV et le SRG sont payés par le gouvernement fédéral et financés à même les recettes générales.

### 3.1.3 Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec

Brièvement, le gouvernement du Québec a annoncé en 1964 la mise sur pied du Régime de rentes du Québec (RRQ)<sup>28</sup>. Après une période de négociation entre le gouvernement fédéral et le Québec, l'adoption du RPC a été proposée aux provinces qui souhaitaient y participer. Le Québec a établi son RRQ, dont les modalités sont très semblables, avec des cotisations commençant en 1966 et des prestations en 1967.

Le RRQ est financé par les cotisations des salariés, des employeurs et des travailleurs autonomes, et les revenus de placement.

Le RPC contient une formule d'amendement permettant des modifications avec le consentement d'au moins sept des dix provinces qui représentent au moins les deux tiers de la population<sup>29</sup>.

---

<sup>25</sup> D'autres sources fournissent plus de détails, par exemple :

[www.mapleleafweb.com/features/employment-insurance-canada-history-structure-and-issues.html](http://www.mapleleafweb.com/features/employment-insurance-canada-history-structure-and-issues.html)

<sup>26</sup> Aussi appelés primes ou taxes.

<sup>27</sup> D'autres sources fournissent plus de détails, par exemple :

[www.historymuseum.ca/cmhc/exhibitions/hist/pensions/cpp-timeline\\_f.html](http://www.historymuseum.ca/cmhc/exhibitions/hist/pensions/cpp-timeline_f.html)

<sup>28</sup> D'autres sources fournissent plus de détails; par exemple :

[www.morneaushepell.com/permafiles/83782/canada-pension-plan-part-1-past-and-present.pdf](http://www.morneaushepell.com/permafiles/83782/canada-pension-plan-part-1-past-and-present.pdf), qui attribue la conception du RRQ à l'actuaire Claude Castonguay.

<sup>29</sup> Compte tenu de la population actuelle du Canada, de l'Ontario et du Québec, cela signifie que l'Ontario et le Québec doivent approuver la modification.

#### 3.1.4 *Loi canadienne sur la santé (LCS)*

En bref, les soins de santé relèvent de la compétence des provinces. En 1984, le gouvernement fédéral a adopté la LCS<sup>30</sup>, offrant des paiements de transfert aux provinces<sup>31</sup> qui établissaient et administraient des programmes de santé provinciaux conformément aux principes établis dans la LCS.

#### 3.1.5 *Prestation nationale pour enfants (PNE)*

En bref, le gouvernement fédéral offre un certain soutien aux familles ayant des enfants depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>32</sup>, bien que la protection de l'enfance relève des provinces. Le programme de la PNE était une initiative fédérale-provinciale conjointe visant à soutenir les familles à faible revenu comptant des enfants, et qui comprenait le Supplément de la prestation nationale pour enfants (SPNE) ciblant les familles à faible revenu. Les prestations supérieures fondées sur le revenu offertes par l'entremise du SPNE permettaient aux provinces de substituer aux fonds du SPNE une partie des paiements provinciaux d'aide sociale versés aux familles ayant des enfants, sous réserve du réinvestissement des fonds d'aide sociale épargnés dans d'autres programmes au profit des enfants. Les réponses des provinces variaient considérablement, certaines provinces permettant aux familles de toucher à la fois l'aide sociale et le SPNE. Dans le cas des provinces qui ont remplacé les prestations d'aide sociale par des fonds fédéraux, les réinvestissements pour enfants comprenaient, par exemple, les prestations provinciales pour enfants, les garderies subventionnées et/ou les programmes de soins de santé subventionnés.

#### 3.1.6 *Quand on veut, on peut*

Les exemples qui précèdent montrent que le gouvernement fédéral peut prendre des mesures avec le consentement des provinces pour établir un contexte dans lequel un programme commun de services relevant de la compétence des provinces peut être offert partout au pays, dans les provinces consentantes, ce qui a été fait. Dans le cas de l'assurance-emploi, un amendement de l'AANB était nécessaire. En ce qui concerne la SV, le gouvernement fédéral a adopté une loi en vertu de laquelle il assume la responsabilité du coût des prestations. Le RRQ a été établi sur consentement des provinces et il comprend une formule d'amendement, mais il est conçu de manière que les coûts soient financés par les employés participants, les employeurs et les revenus de placement. Pour ce qui est de la LCS, un transfert fédéral important incite les provinces à établir et à administrer leurs régimes selon certains principes. Dans le cadre de l'élaboration de la PNE, les suppléments fournis par le gouvernement fédéral ont permis aux provinces d'apporter des ajustements correspondants à d'autres transferts d'aide sociale.

---

<sup>30</sup> D'autres sources fournissent plus de détails; par exemple : [https://lop.parl.ca/sites/PublicWebsite/default/fr\\_CA/ResearchPublications/201954E?](https://lop.parl.ca/sites/PublicWebsite/default/fr_CA/ResearchPublications/201954E?)

<sup>31</sup> Le montant des paiements de transfert demeure litigieux.

<sup>32</sup> Voir Burton et Phipps (2017) pour une excellente introduction sur l'évolution de la PNE jusqu'à l'instauration de l'ACE en 2016.

Par conséquent, il existe un précédent et diverses approches sont disponibles, si on le veut, pour établir un programme de RMB selon des modalités relativement communes dans la plupart ou toutes les provinces. Les décideurs devront considérer la conception de la PNE comme un exemple de la façon de mettre en œuvre le RMB reposant sur des programmes fédéraux et provinciaux. La PNE a regroupé plusieurs petits transferts disponibles dans l'ACE (ce qui a facilité l'adhésion), elle est versée mensuellement (mieux pour les dépenses nécessaires comme le loyer et la nourriture) et elle s'accroît au fil du temps en fonction du revenu du ménage et du nombre d'enfants (réduction de la pauvreté). Un supplément du revenu du travail a été inclus, et certaines provinces ont déduit les paiements relatifs aux prestations d'aide sociale (pour encourager le travail). La vigueur de la prestation provinciale augmentera probablement selon l'importance croissante des montants que le gouvernement fédéral est disposé à dépenser ou à transférer.

Savoie (2019) fait valoir avec force que le pouvoir au Canada a continué de se concentrer davantage sur le Premier ministre, que ce dernier et ses courtisans sont plus susceptibles de prêter attention aux provinces riches en votes que sont l'Ontario et le Québec et que les autres régions exercent moins d'influence. Si cette opinion est juste, la mise en œuvre d'un programme de RMB dans la majeure partie du pays dépendrait soit du fait que le Premier ministre prend des mesures pour orienter l'initiative, soit de la conviction qu'il s'agit de l'intérêt des électeurs de l'Ontario et du Québec qui appuieraient également le parti du Premier ministre lors d'une élection fédérale. À ce jour, il existe peu de données probantes concernant une telle situation<sup>33</sup>. Savoie (2019) fait remarquer qu'en vertu du système électoral majoritaire uninominal à un tour en vigueur au Canada et dans les provinces, les partis majoritaires ont une capacité presque illimitée d'adopter les lois de leur choix. Mais il note que souvent le parti majoritaire dans les provinces est idéologiquement différent du parti dominant au parlement fédéral<sup>34</sup>. Il est donc plus difficile de mettre en œuvre des politiques et des programmes qui nécessitent une entente fédérale et régionale. Toutefois, dans la plupart des partis politiques, le RMB a eu des défenseurs. Cela donne à penser que le concept du RMB n'est fondé sur aucune idéologie politique, mais qu'il pourrait bénéficier d'un soutien entre les partis, ce qui pourrait aider à relâcher certaines tensions liées à la mise en œuvre. L'annexe C renferme un bref aperçu des mesures de soutien prises par les partis politiques au Canada.

Savoie (2019) souligne également que depuis l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés, le rôle de la CSC dans la démocratie a pris de l'importance. Hypothétiquement, si la CSC devait statuer que tous les Canadiens ont droit à un RMB, il y aurait alors une initiative, qui impliquerait probablement le gouvernement fédéral, pour examiner cette question.

---

<sup>33</sup> Nous n'avons trouvé aucune mention du RMB dans les documents du Bloc québécois ou de l'un des partis politiques du Québec.

<sup>34</sup> Ceci peut être attribuable à l'augmentation des tensions régionales-fédérales et à une croissance de l'attrait des partis autres que les deux partis traditionnels, soit les Libéraux et les Conservateurs, sous divers noms.

### 3.1.7 Exemple de mise en œuvre

Boadway et coll. (2016) fournissent un exemple pour illustrer qu'il est possible de mettre en œuvre le programme de RMG proposé, que nous appelons ci-après dans la présente sous-section « garantie de revenu de base (GRB) ». Il convient de souligner que la faisabilité dépend de l'hypothèse selon laquelle le gouvernement fédéral et les provinces sont disposés à mettre en œuvre un tel programme de RMB. Ils discutent d'une proposition en deux étapes — la première étape est une GRB fédérale et la deuxième étape est une harmonisation à l'échelle des provinces. Après la mise en œuvre de la première étape, les provinces seraient invitées à y adhérer, et celles qui choisiraient d'y adhérer négocieraient un accord national bilatéral de GRB. La composante fédérale serait la même, mais les provinces auraient un pouvoir discrétionnaire quant à la taille de leur composante (Boadway et coll. 2016).

La première étape consiste à éliminer tous les CINR fédéraux et les crédits d'impôt remboursables (CIR). Les crédits qui sont de nature contributive et non redistributive, comme le RPC, sont conservés, mais la SV et le SRG sont supprimés. La GRB fédérale est calculée comme suit : 20 000 \$ fois la part des transferts fédéraux par rapport aux transferts provinciaux; dans leur illustration, une somme de 14 322 \$ (Boadway et coll. 2016), qui s'applique aux adultes (à l'exception des personnes âgées) de toutes les provinces qui vivent dans une famille d'un adulte et qui ne reçoivent pas de prestations d'aide sociale ou d'invalidité.

Pour les adultes (personnes non-âgées) d'une famille comptant un adulte qui reçoivent des prestations d'aide sociale ou d'invalidité, la GRB fédérale est réduite de la valeur moyenne de ces prestations pour les diverses catégories de personnes (Boadway et coll. 2016). Pour les familles de deux adultes, la GRB fédérale est de 20 251 \$<sup>35</sup> (Boadway et coll., 2016). Pour les familles de trois adultes, la GRB fédérale est de 24 806 \$<sup>36</sup> (Boadway et coll., 2016). Pour les personnes âgées, la GRB fédérale est de 20 000 \$ avec ajustement selon les échelles d'équivalence des adultes (Boadway et coll. 2016).

Boadway et coll. (2016) indiquent que les transferts fédéraux éliminés sont plus que suffisants pour garantir que la GRB fédérale s'autofinance à un taux de récupération fiscale de 30 %<sup>37</sup>. Ils précisent également que si les provinces remplacent les CIR, les CINR et l'aide sociale par une GRB, le régime combiné équivaut à une redistribution pure du revenu, en l'absence de réponses comportementales.

## 3.2 Autres programmes

Si un programme de RMB est instauré, quelle que soit sa conception, il faudra décider des mesures à prendre au sujet d'autres programmes. Par exemple, à la sous-section 3.1.7, nous décrivons une approche selon laquelle tous les CIR et CINR fédéraux, ainsi que la SV et le SRG seraient éliminés, et de nombreux crédits et programmes provinciaux seraient supprimés à la

---

<sup>35</sup> 14 322 \$ multiplié par la racine carrée de 2 (Boadway et coll. 2016).

<sup>36</sup> 14 322 \$ multiplié par la racine carrée de 3 (Boadway et coll. 2016).

<sup>37</sup> En d'autres termes, chaque dollar de revenu supérieur au niveau de la GRB applicable serait imposé à 30 %. Ainsi, un bénéficiaire pourrait recevoir 33,33 % (100 %/30 %) de son revenu au-dessus du niveau de la GRB avant que cette garantie ne soit entièrement imposée.

discrétion de la province. Bien que Boadway et coll. (2016) affirment que, dans leur exemple, l'élimination des crédits et des programmes pourrait être neutre sur le plan des coûts, ils reconnaissent également la nature redistributive d'un tel changement. Ils montrent que les familles des trois premiers déciles de revenu sont des bénéficiaires importants et que celles du sixième au neuvième décile sont les plus touchées, l'effet négatif étant moindre pour le décile intermédiaire et le décile supérieur, mais ils fournissent peu d'indications sur les catégories de « gagnants et perdants » ou l'ampleur de chaque groupe. Il ne fait aucun doute que différentes provinces seraient touchées différemment en raison de leur démographie et de leur répartition des revenus. Il faudrait un exercice de communication de masse pour offrir un tel programme sans aliéner certains électeurs. D'un point de vue politique axé sur l'auto-préservation, ce serait très risqué pour les gouvernements fédéral et provinciaux confrontés à une élection peu après le changement.

Mais il est probable que certains programmes devront être éliminés ou modifiés. Autrement, le coût du programme de RMB sera perçu comme une considération importante. Mais la question de savoir quels programmes doivent être éliminés ou modifiés reste un défi. Green et coll. (2020) fournissent des visualisations éclair des programmes du gouvernement fédéral et de la C.-B. qui, selon le décompte d'un journaliste, montrent 177 programmes différents<sup>38</sup>. D'autres provinces peuvent avoir d'autres programmes ou des variantes par rapport aux programmes de la C.-B. Par conséquent, la tâche qui consiste à simplifier le système lors de l'instauration d'un programme de RMB est gigantesque.

En outre, le grand nombre de programmes différents s'explique en partie par le fait qu'un examen attentif permet d'affecter les fonds de l'aide sociale aux personnes les plus démunies (quelle qu'en soit la définition), tandis que les programmes généralement applicables sont plus susceptibles d'être inefficaces. Cette même justification sera probablement invoquée dans toute tentative de simplifier les programmes actuels et d'instaurer un programme de RMB (peu importe sa conception).

### 3.2.1 Révision de l'AE

L'assurance-emploi est un programme fédéral financé par les paiements des employeurs et des employés et par le gouvernement fédéral à certaines conditions et pour certains avantages. Il s'agit d'un régime d'assurance sociale et non d'un régime d'aide sociale. Elle cible les personnes qui ont exercé un emploi couvert pendant une période déterminée et qui se retrouvent sans emploi, sans intervention de leur part<sup>39</sup>. Le programme s'adresse aux adultes en âge de travailler.

---

<sup>38</sup> [www.msn.com/en-ca/money/topstories/william-watson-basic-income-report-one-size-fits-no-one/ar-BB1doele?ocid=entnewsntp](http://www.msn.com/en-ca/money/topstories/william-watson-basic-income-report-one-size-fits-no-one/ar-BB1doele?ocid=entnewsntp)

<sup>39</sup> Comme l'assurance-emploi prévoit des prestations de maternité et de paternité, le libellé ci-dessus n'est pas très précis.

La COVID-19 a mis en lumière certaines faiblesses de l'assurance-emploi. Premièrement, de nombreux travailleurs ne sont pas couverts, par exemple les travailleurs autonomes<sup>40</sup>. Mais également, un nombre important de personnes ne sont pas admissibles parce qu'elles n'ont pas versé de cotisations pendant la période requise, qui varie selon les régions de chômage, ou parce que leur cessation d'emploi n'est pas considérée comme un événement admissible. Green et coll. (2020) discutent de l'évolution de la protection de l'assurance-emploi depuis son instauration et ils concluent que le régime ne fonctionne pas très différemment par rapport aux années 1990, bien qu'ils reconnaissent que de nombreux chômeurs ne sont pas admissibles aux prestations d'assurance-emploi. Ils affirment que la proportion de prestataires de l'AE qui sont sans emploi est passée de 84 % en 1990 à 44 % en 1997 et qu'elle est demeurée à peu près à ce niveau depuis. Cela laisse entendre que le programme doit être révisé depuis au moins 1997.

Green et coll. (2020) ne discutent pas des niveaux de prestations versées aux personnes admissibles à l'assurance-emploi, peut-être parce qu'il s'agit d'un programme d'assurance en vertu duquel les prestations sont liées aux gains. L'on présume que si l'AE verse les prestations liées aux gains qu'elle était censée verser, il n'y a rien à critiquer. Mais la COVID-19 a révélé que certains bénéficiaires de l'assurance-emploi n'étaient pas admissibles à ce qui était considéré comme un revenu suffisant pour vivre en temps de pandémie. Divers changements temporaires ont été apportés à l'assurance-emploi pour assouplir les règles d'admissibilité afin qu'un plus grand nombre de personnes soient admissibles et pour augmenter la prestation minimale afin de garantir un niveau plus adéquat.

Si le concept du RMB est accepté en principe et si, pour quelque raison que ce soit, il est décidé qu'un RMB commun pour tous les Canadiens n'est pas réalisable, une solution partielle pour améliorer la situation des chômeurs canadiens en âge de travailler pourrait donc consister à réviser les règles d'admissibilité à l'assurance-emploi afin qu'un plus grand nombre de chômeurs soient admissibles et à porter la prestation minimale<sup>41</sup> à un niveau adéquat.

La révision de l'assurance-emploi offre l'avantage de pouvoir apporter des changements plus abordables pour les gouvernements fédéral et provinciaux, qui ne créent pas un grand nombre de « gagnants et perdants ». Il s'agit d'un régime fédéral d'assurance sociale qui peut aussi réduire certains coûts liés à l'aide sociale provinciale. Il est largement financé par les employés couverts et les employeurs, et les taux de cotisation<sup>42</sup> peuvent être majorés au fil du temps pour réduire les dépenses du gouvernement fédéral.

### 3.3 Penser au-delà de la COVID-19

Étant donné que nous sommes toujours en pleine pandémie mondiale et que le Canada est encore à un stade précoce de la vaccination de tous les Canadiens, il peut sembler prématuré de commencer à penser à ce que sera l'état du Canada lorsque nous déclarerons enfin que

---

<sup>40</sup> Bien que les travailleurs autonomes soient couverts pour les prestations spéciales, comme les congés de maternité, de paternité et de compassion, ils ne le sont pas pour la perte générale d'emploi.

<sup>41</sup> Il est reconnu que l'assurance-emploi, d'après sa conception, est liée aux gains et elle ne comprend pas le concept de prestation minimale.

<sup>42</sup> Ou les taux de prime ou d'impôt.

nous avons éradiqué le virus, une étape où la planification de l'avenir du Canada pourrait reprendre sans être dominée par des considérations liées au virus. Il est également prématuré de s'en remettre à des statistiques pour quantifier l'ampleur des dégâts causés par la pandémie. Mais il semble prudent de prédire qu'il y aura des données probantes sur toutes les caractéristiques suivantes :

- Niveaux beaucoup plus élevés de la dette publique fédérale et provinciale
- Certaines entreprises seront considérablement modifiées en raison de la perte de clientèle, du manque d'employés ou de la faillite
- Plus grande inégalité de situations dans la population, particulièrement chez les femmes (voir Desjardins et Freestone 2021)
- Demandes de soutien et de changement accrues et continues dans plusieurs domaines

Malgré ces facteurs, on s'inquiétera des questions sur lesquelles les économistes se concentrent traditionnellement, comme la probabilité d'une hausse de l'inflation<sup>43</sup> ou la façon de gérer l'augmentation du fardeau de la dette<sup>44</sup>. Cross (2020) et Savoie (2020) préviennent tous deux que l'ampleur des dépenses publiques et l'escalade des dépenses du gouvernement fédéral nécessiteront des mesures très rigoureuses pour rétablir le contrôle. Coates (2020b) soutient que le gouvernement fédéral doit relancer le secteur énergétique et aussi ajuster ses priorités en matière de changements climatiques (Coates 2020a). Mintz (2020) demande au gouvernement fédéral de se concentrer sur le retour au travail et non sur de nouveaux programmes coûteux, comme le revenu garanti.

Sans surprise, tous les économistes ne sont pas d'accord avec ces auteurs. Un récent rapport publié par la Société royale du Canada (SRC) et rédigé par de nombreux économistes d'institutions canadiennes (McCabe et coll. 2020) renferme des recommandations destinées aux gouvernements fédéral et provinciaux sous quatre rubriques : renouveler le contrat social, redynamiser l'économie, favoriser l'innovation et améliorer les interventions stratégiques en cas de crise. Compte tenu de la nature de ce rapport, seules l'analyse et les recommandations sous la première rubrique sont décrites ici.

Selon ces économistes, la reconstruction de l'économie offre l'occasion de renouveler le contrat social en renforçant le système de protection sociale et en rétablissant l'équité du système de transferts fiscaux.

Attendu que Green et coll. (2020) mettent l'accent sur le travail précaire, qui est défini comme un travail qui n'est pas un emploi standard, à temps plein, permanent et qui est souvent associé à l'économie des « petits boulots », McCabe et coll. (2020) s'attardent à la situation des gens, et surtout au « précaire ».

---

<sup>43</sup> Voir par exemple [www.economist.com/leaders/2021/02/10/how-rising-inflation-could-disrupt-the-worlds-economic-policies](http://www.economist.com/leaders/2021/02/10/how-rising-inflation-could-disrupt-the-worlds-economic-policies)

<sup>44</sup> Voir par exemple [www.theglobeandmail.com/opinion/article-its-never-been-cheaper-for-governments-to-borrow-what-could-possibly/](http://www.theglobeandmail.com/opinion/article-its-never-been-cheaper-for-governments-to-borrow-what-could-possibly/)



McCabe et coll. (2020) définissent le précarité comme les personnes et les ménages qui vivent avec des combinaisons de revenus non sécurisés, peu ou pas d'économies sur lesquelles compter, un manque d'emploi stable et sûr et l'incertitude concernant le logement et la résidence, qui font de la vie une insécurité profonde et constante.

Ce changement de cap mène McCabe et coll. (2020) à inclure dans leurs recommandations l'établissement d'un RMB pour les adultes en âge de travailler, combiné à la réforme des codes du travail fédéraux et provinciaux pour garantir des congés de maladie payés, et l'établissement d'un accès universel aux services de garde d'enfants.

Puisque le présent rapport porte sur le RMB, suit une brève description du programme décrit par McCabe et coll. (2020). Les auteurs recommandent une GRB qui varie selon le revenu, mais qui est par ailleurs inconditionnelle. Elle serait offerte aux résidents en âge de travailler et elle serait administrée par l'Agence du revenu du Canada (ARC) par l'entremise du régime fiscal. La garantie pourrait intégrer des caractéristiques personnelles comme l'invalidité ou la taille de la famille. Elle pourrait être financée en redirigeant les transferts provinciaux d'aide sociale, ainsi que bon nombre des CIR et des CINR existants. Elle nécessiterait la collaboration du gouvernement fédéral et des provinces. Elle ne remplacerait pas les régimes d'assurance sociale existants, comme l'assurance-emploi ou le RRQ.

Dans l'économie post-COVID, il y aura vraisemblablement des demandes concurrentes pour gérer l'importante dette contractée et pour investir dans les programmes nécessaires pour alléger les dommages causés par la pandémie. Une certaine forme de RMB sera probablement préconisée par des groupes et ces propositions auront des répercussions sur les dépenses. Il est impossible de prédire si les gouvernements s'entendront pour mettre en place un tel plan.

### 3.3.1 Défis liés à la mise en œuvre du projet de GRB proposé par McCabe et coll.

Puisque cette section porte sur les défis de mise en œuvre au Canada, la présente sous-section en énonce quelques-uns que devrait aborder la GRB proposée par McCabe et coll. (2020) et décrite brièvement dans la sous-section précédente. Premièrement, tout programme de revenu administré par l'ARC est confronté à un certain nombre de problèmes. Comme l'ont souligné McCabe et coll. (2020), certains Canadiens, en particulier les peuples autochtones, ne produisent pas de déclarations de revenus, de sorte que le recours à l'ARC exige un certain type de procédure d'enregistrement ou d'inscription. De plus, certains Canadiens hésitent à traiter avec l'ARC parce qu'ils ont l'impression qu'elle est bureaucratique et qu'elle n'est pas axée sur le client. Si la GRB doit être réduite ou récupérée au-delà d'un certain seuil de revenu, de telles perceptions de l'ARC seront renforcées.

Deuxièmement, même s'il est peut-être vrai, d'un point de vue arithmétique, que les dépenses au titre des programmes d'aide sociale réorientés pourraient financer une GRB présentant des dépenses comparables, un tel processus doit nécessairement profiter à certains au détriment d'autres, sinon pourquoi se donner tout ce mal pour mettre en œuvre un changement aussi radical? Bien que ces gagnants et perdants puissent être classés en fonction du revenu, les partis politiques peuvent les regrouper selon les votes obtenus ou perdus. L'impact sur les élections dans chaque province peut être différent selon qu'il s'agit d'élections fédérales ou provinciales.

Troisièmement, la collaboration dans le cadre de programmes fédéraux-provinciaux conjoints est parfois difficile. Les provinces sont plus susceptibles de participer plus le financement accordé par le gouvernement fédéral est élevé et plus elles jouissent d'autonomie dans la mise en œuvre. D'une certaine façon, il est souhaitable que les provinces soient en mesure d'adapter la GRB pour répondre aux besoins particuliers de leur population; toutefois, dans la mesure où les exigences en matière de programmes et de financement varient d'une province à l'autre, les provinces risquent davantage de se plaindre d'un traitement inéquitable.

Quatrièmement, même s'il y a collaboration entre les provinces, il subsiste un défi de taille en ce qui concerne la communication du programme aux Canadiens de façon qu'il soit accepté. Certains considéreront une GRB comme une réforme sociale radicale. Des questions seront posées sur les raisons pour lesquelles un tel programme est nécessaire maintenant, mais ne l'était pas auparavant. Dans la mesure où il procure un revenu à des particuliers au-delà de ce que certains perçoivent comme un besoin, on se demandera s'il ne serait pas préférable d'adopter un modèle différent ou de modifier les programmes existants. Certains croient peut-être que le Canada offre suffisamment de possibilités aux résidents en âge de travailler pour remédier à leur situation économique par leurs propres moyens, avec un soutien occasionnel aux personnes qui perdent leur emploi (par l'entremise de l'assurance-emploi, par exemple) ou qui ne peuvent pas travailler en raison d'une invalidité. La pléthore de programmes existants d'aide sociale de formes variées témoigne de la tentative des décideurs de répondre à chaque besoin de la manière la plus économique possible. Une auteure, Lindsay M. Tedds, était coauteure du rapport du groupe d'experts de la C.-B. (Green et coll. 2020) et également coauteure du rapport de la SRC (McCabe et coll. 2020). Ces rapports ont été publiés au cours du même mois (décembre 2020) et ils renferment des conclusions différentes quant à l'intérêt pour une GRB à l'intention des résidents en âge de travailler, ce qui indique qu'il ne s'agit pas d'un enjeu clair comportant une seule solution. Par conséquent, la décision de mettre en œuvre un RMB nécessitera une communication efficace.

Enfin, Mintz (2020) soulève les objections suivantes au sujet du revenu garanti qui pourraient être appliquées à la GRB proposée par McCabe et coll. (2020) : il se traduira par des hausses des taux d'imposition que beaucoup de salariés trouveront inacceptables, et la consternation des salariés pourrait mener à des résultats électoraux que les partis politiques jugent inacceptables. Mintz (2020) affirme qu'un programme de subventions salariales bonifiées est préférable au revenu garanti parce qu'il encourage davantage le travail. Il cite des preuves empiriques selon lesquelles un revenu garanti dissuadera le travail.

## Section 4 — Recommandations et domaines de recherche futurs

Comme il est indiqué à la sous-section 2.5, les taux de pauvreté sont inégaux au sein des groupes démographiques et ethniques et dans l'ensemble du Canada. Dans un pays où la grande majorité des résidents vit au-dessus de la mesure de la pauvreté (c.-à-d. la MPC), des mesures budgétaires peuvent être prises pour améliorer la situation des personnes vivant sous la MPC. La mise en œuvre au Canada de programmes universels ciblant des groupes d'âge particuliers, comme les enfants et les personnes âgées, est considérée comme efficace pour réduire la pauvreté dans ces groupes. Toutefois, il est encore possible de réduire la pauvreté chez les adultes en âge de travailler grâce à un ou des programmes d'adressant à eux. Il ne s'agit pas d'une nouvelle constatation (voir par exemple Green et coll. 2020, Harding 2018, McCabe et coll. 2020).

Nous recommandons de porter une attention particulière aux causes et aux conditions de la pauvreté dans la population canadienne, et plus particulièrement chez les adultes en âge de travailler. Jacques et Noël (2018) constatent dans une étude menée auprès de 20 pays de l'OCDE qu'une plus grande efficacité redistributive a été obtenue dans les États-providence qui misaient davantage sur l'universalité que sur des programmes ciblés. Il faudrait envisager d'instaurer un certain type de RMB pour ce groupe. Mais s'en remettre uniquement à des programmes universels pour élever tous les groupes à une certaine norme peut être coûteux. Dans plusieurs cas, l'ajout d'un autre programme au programme universel est souvent une mesure efficace pour atteindre un objectif de pauvreté à un coût plus abordable, comme le fait le SRG en complément de la SV.

Il existe de nombreux programmes existants auxquels les adultes en âge de travailler pourraient adhérer. La réforme ou l'élimination de certains programmes devrait être envisagée si un nouveau programme est instauré. Comme l'ont noté Green et coll. (2020) et McCabe et coll. (2020), pour diverses raisons, depuis les années 1990, l'assurance-emploi n'offre pas de protection à plus de 50 % des travailleurs canadiens. Il s'agit d'un exemple de programme qui pourrait être réformé.

Pour déterminer les programmes à modifier ou à éliminer, à tout le moins une analyse coûts-avantages partielle<sup>45</sup> serait utile. Comme le montrent les données de l'Enquête canadienne sur le revenu de 2017 — énumérées à l'annexe D —, les gouvernements fédéral et provinciaux dépensent déjà beaucoup en aide sociale : plus de 284 milliards de dollars en 2017, soit près de 15 % du PIB (Statistique Canada 2019). Il est important de se demander si nous fournissons de l'aide efficacement, si l'orientation des programmes demeure appropriée et comment nous pourrions atteindre nos objectifs de façon plus efficace.

Même si le bien-être des adultes en âge de travailler peut être considéré comme la responsabilité exclusive des gouvernements provinciaux ou territoriaux, il convient de souligner que, là où les programmes universels ont été les plus efficaces pour atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté — par exemple l'ACE ou la SV — l'initiative fédérale et le financement

---

<sup>45</sup> Nous utilisons l'expression « analyse coûts-avantages partielle » parce que le type d'analyse coûts-avantages complète dont il est question à la sous-section 2.7.5 se révélerait probablement trop difficile et trop long.

fédéral étaient présents. À notre avis, pour lutter efficacement contre la pauvreté chez les adultes en âge de travailler, une initiative fédérale et des fonds fédéraux sont nécessaires. La section 3 traite des différentes méthodes dans lesquelles les initiatives fédérales et les fonds fédéraux ont été appliqués, malgré le domaine d'attention qui relève de la compétence provinciale ou territoriale.

#### 4.1 Exposé de position sur le RMB

Le présent rapport a été préparé pour fournir des travaux de recherche à l'ICA au cas où il souhaiterait préparer un exposé de position sur le RMB. En prenant cette décision, l'ICA pourrait demander conseil à ses membres pour savoir s'ils souhaitent qu'un exposé de position soit rédigé à ce sujet. De plus, s'il y a un désir d'élaborer un tel exposé, il faudra alors discuter de la nature du RMB à proposer,<sup>46</sup> et effectuer des travaux pour quantifier, du moins approximativement, le coût du RMB proposé. Lors de la préparation d'un exposé de position, il faut porter une attention particulière aux objectifs d'un RMB, notamment : la réduction ou l'élimination de la pauvreté; l'amélioration de l'équité sociale; le remplacement des programmes de protection sociale pour accroître l'efficacité, réduire le chevauchement ou améliorer l'administration; et la satisfaction des besoins d'un groupe particulier, comme les adultes en âge de travailler.

La COVID-19 a révélé certaines vulnérabilités critiques au sein du système canadien de protection sociale. L'instauration d'un RMB est une approche possible pour corriger certaines de ces vulnérabilités, même si, comme plusieurs l'ont observé, il ne s'agit pas d'une panacée (voir par exemple Green et coll. 2020).

Les actuaires ont joué un rôle important dans l'élaboration du système canadien de protection sociale. Par conséquent, il existe de nombreux domaines dans lesquels des conseils actuariels pourraient être fournis alors que nous tentons d'améliorer le système de protection sociale à l'ère post-COVID. Les sous-sections qui suivent énumèrent les domaines où les actuaires pourraient fournir des commentaires significatifs et d'autres recherches pourraient améliorer leurs conseils.

#### 4.2 AE

Comme le rapportent Green et coll. (2020) et McCabe et coll. (2020), et comme il est décrit à la sous-section 3.2.1, depuis les années 1990, l'assurance-emploi n'a pas assuré la couverture de plus de 50 % de la population active. Elle exclut les travailleurs autonomes pour les prestations autres que les prestations spéciales, et bon nombre d'entre eux qui ont un emploi partiel ne satisfont pas aux critères d'admissibilité aux prestations. Étant donné que le niveau des prestations est lié aux gains, les prestations versées peuvent être insuffisantes pour appuyer les travailleurs admissibles qui sont sans emploi pendant une longue période. De plus, alors que

---

<sup>46</sup> Par exemple, outre les types de RMB, comme le RBU, le RMG et l'INR, on pourrait tenir compte de la fréquence des paiements. Un projet pilote en C.-B. montre qu'un paiement ponctuel en espèces procure des avantages pour lutter contre l'itinérance (Foundations for Social Change 2020). Andrew Coyne affirme que les gouvernements devraient s'en tenir à ce qu'ils maîtrisent bien, c'est-à-dire donner de l'argent aux gens, et se soustraire à la gestion de questions complexes et à la planification (voir [www.theglobeandmail.com/opinion/article-the-era-of-big-government-is-back-or-is-it](http://www.theglobeandmail.com/opinion/article-the-era-of-big-government-is-back-or-is-it)).

l'économie des « petits boulots » continue de perturber la vision traditionnelle de l'emploi, on compte de plus en plus de travailleurs assujettis à des conditions de travail précaires. Un remaniement de l'assurance-emploi est urgent.

L'assurance-emploi est principalement financée par les cotisations des employeurs et des travailleurs, de sorte qu'une refonte de ce programme peut être effectuée à peu de frais pour les gouvernements. Comme l'assurance-emploi est un programme fédéral, un remaniement pourrait être plus rapide qu'un programme nécessitant une collaboration étroite entre le gouvernement fédéral et les provinces.

### 4.3 Soins de longue durée

La majorité des décès imputables à la COVID-19 au Canada sont survenus dans des établissements de SLD. Plusieurs raisons expliquent cette situation :<sup>47</sup>

- Le sous-financement chronique de ce secteur par les administrations publiques et privées, ce qui nuit à la qualité des soins
- L'incapacité de séparer les résidents pour prévenir la transmission communautaire des maladies
- Un manque de soignants formés
- Un modèle d'emploi des aidants naturels comportant une faible rémunération et un emploi à temps partiel sans prestations de congé de maladie adéquates, ce qui signifiait que les aidants exposés à la maladie continuaient de travailler
- De nombreux employés travaillaient dans plus d'un établissement de soins de longue durée, ce qui a entraîné une plus grande propagation du virus entre les établissements
- Une surveillance insuffisante des normes de soins, avec peu ou pas de sanctions en cas de prestation inappropriée ou inadéquate des soins

Bien que le nombre de décès attribuables à la COVID-19 dans les établissements de SLD soit choquant,<sup>48</sup> la liste des raisons qui précèdent est connue depuis longtemps. Les dépenses liées aux services et aux soins aux personnes âgées constituent un exemple classique du compromis entre le coût et le jugement de valeur sur l'abordabilité. La population du Canada est vieillissante et si les soins de longue durée doivent jouer un rôle important dans la prise en charge de nos personnes âgées, ils doivent être réformés. Étant donné que les établissements de SLD continueront probablement d'être exploités sous régime public et privé, il s'agit d'un domaine où les actuaires pourraient fournir des conseils sur les méthodes privilégiées de prestation des services publics et privés et aider à élaborer des produits et des politiques qui permettraient d'obtenir de meilleurs résultats pour les résidents des établissements de SLD et leur famille.

---

<sup>47</sup> Les critiques affirmeraient également que le secteur a fait l'objet d'une surveillance inefficace et qu'il y a eu peu de sanctions pour les mesures inappropriées.

<sup>48</sup> Et il y a probablement sous-dénombrement.

#### 4.4 S'attaquer à la situation du précaariat

Comme il est mentionné à la sous-section 3.3, McCabe et coll. (2020) détournent l'attention du travail précaire vers les personnes dont les conditions de vie et de travail contribuent à un environnement précaire, qu'ils appellent le précaariat. Parmi les domaines dans lesquels la situation du précaariat pourrait être améliorée, mentionnons l'offre de congés de maladie associés à l'emploi et l'accès à des services de garde universels.

Une initiative gouvernementale pourrait être nécessaire pour apporter des changements considérables dans ces domaines. Mais selon toute vraisemblance, les assureurs privés auront l'occasion de concevoir des régimes de congés de maladie pour les employeurs ou une assurance individuelle pour les particuliers dont les régimes fournis par l'employeur laissent des écarts. Peut-être existe-t-il également des possibilités d'assurance associées aux services de garde d'enfants. Bon nombre des victimes du précaariat bénéficieront d'une épargne-retraite ou d'avantages sociaux inadéquats liés à l'emploi. Il s'agit de tous les domaines dans lesquels les actuaires possèdent les compétences nécessaires pour conseiller, ou concevoir des produits.

## Liste d'acronymes

AANB	Acte de l'Amérique du Nord britannique
ACE	Allocation canadienne pour enfants
ACT	Allocation canadienne pour les travailleurs
AE	Assurance-emploi
AFE	Allocation fiscale pour enfants
APFD	Alaska Permanent Fund Dividend
ARC	Agence du revenu du Canada
C.-B.	Colombie-Britannique
CINR	Crédit d'impôt non remboursable
CIR	Crédit d'impôt remboursable
CIRG	Crédit d'impôt sur le revenu gagné
CSS	Cour suprême du Canada
CTPS	Taxe sur les produits et services
DPB/BDPB	Directeur parlementaire du budget ou Bureau du directeur parlementaire du budget
ERC	Enquête sur le revenu au Canada
FGT	Foster-Green-Thorbecke
GRB	Garantie de revenu de base
GSP	Groupe de supervision du projet
ICA	Institut canadien des actuaires
INR	Impôt négatif sur le revenu
LCS	<i>Loi canadienne sur la santé (LCS)</i>
MFR	Mesure de faible revenu
MPC	Mesure du panier de consommation
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PFCE	Prestation fiscale canadienne pour enfants
PGE	Programmes de garantie d'emploi
PNE	Prestation nationale pour enfants (PNE)
PPRB(O)	Projet pilote sur le revenu de base (en Ontario)
PSS	Programmes de subventions salariales
PTPT	Programmes de travaux publics temporaires
PUGE	Prestation universelle pour la garde d'enfants
RB	Revenu de base; s'entend de tout type de régime de revenu de base
RBG	Revenu de base garanti
RBU	Revenu de base universel

RBUG	Revenu de base universel garanti
RMG	Revenu minimum garanti
RPC	Régime de pensions du Canada
RPC-RRQ	Régime de pensions du Canada - Régime de rentes du Québec
RRQ	Régime de rentes du Québec
RS	Revenu seuil
SLD	Soins de longue durée
SPNE	Supplément de la prestation nationale pour enfants
SRC	Société royale du Canada
SRG	Supplément de revenu garanti
SV	Sécurité de la vieillesse
TCE	Transferts conditionnels en espèces
TEMI	Taux effectif marginal d'imposition



## Bibliographie

- Adato, M. et L. Bassett. « Social Protection to Support Vulnerable Children and Families: The Potential of Cash Transfers to Protect Education, Health and Nutrition ». *AIDS Care*, vol. 21 (suppl. 1), 2009, pp. 60-75
- Adjei, Prince Osei Wusu, Joyce Osei Adjei et Richard Serbeh. « Looking Beyond Cash Transfers for Optimizing Poverty Reduction and Livelihood Sustainability in Rural Ghana: Comparative Analysis of Two Social Policy Interventions Against Poverty: Comparative Analysis of Two Social Policy Interventions Against Poverty ». *Poverty and Public Policy*, vol. 12, n° 1, 2020, pp. 84-111
- Afzal, Ayesha, Nawazish Mirza et Fatima Arshad. « Conditional vs Unconditional Cash Transfers: A Study of Poverty Demographics in Pakistan ». *Ekonomika Istraživanja*, vol. 32, n° 1, 2019, pp. 3366-3383
- Aizer, Anna, Shari Eli, Joseph Ferrie et Adriana Lleras-Muney. « The Long-Run Impact of Cash Transfers to Poor Families ». *American Economic Review*, vol. 106, n° 4, 2016, pp. 935-971
- Akee, Randall K.Q., William E. Copeland, Gordon Keeler, Adrian Angold et E. Jane Costello. « Parents' Incomes and Children's Outcomes: A Quasi-Experiment Using Transfer Payments from Casino Profits ». *American Economic Journal: Applied Economics*, vol. 2, n° 1, 2010, pp 86-115
- Alatinga, Kennedy A., Marguerite Daniel et Isaac Bayor. « Community Experiences with Cash Transfers in Relation to Five SDGs: Exploring Evidence from Ghana's Livelihood Empowerment Against Poverty (LEAP) programme ». *Forum for Development Studies*, vol. 47, n° 1, 2020, pp. 89-112
- Alba, Francesca. « The Nonparticipation Problem: Behavioral Economics and the Take-Up of Social Benefits ». *Policy Perspectives*, vol. 25, 2018, pp. 1-10
- Alegria, Margarita, Debra Joy Perez et Sandra Williams. « The Role of Public Policies In Reducing Mental Health Status Disparities for People of Color ». *Health Affairs*, vol. 22, n° 5, 2003, pp. 51-64
- Alves, Flávia Jôse Oliveira, Daiane Borges Machado et Maurício L. Barreto. « Effect of the Brazilian Cash Transfer Programme on Suicide Rates: A Longitudinal Analysis of the Brazilian Municipalities ». *Social Psychiatry and Psychiatric Epidemiology*, vol. 54, n° 5, 2019, pp. 599-606
- Amarante, Veronica, Marco Manacorda, Edward Miguel et Andrea Vigorito. « Do Cash Transfers Improve Birth Outcomes? Evidence from Matched Vital Statistics, and Program and Social Security Data ». *American Economic Journal: Economic Policy*, vol. 8, n° 2, 2016, pp. 1-43
- Athreya, Kartik B., Devin Reilly et Nicole B. Simpson. « Earned Income Tax Credit Recipients ». *Economic Quarterly*, vol. 96, n° 3, 2010, pp. 229-258
- Atuoye, Kilian Nasung et Isaac Luginaah. « Food as a Social Determinant of Mental Health among Household Heads in the Upper West Region of Ghana ». *Social Science & Medicine (1982)*, vol. 180, 2017, pp. 170-180

- Banerjee, Abhijit V., Rema Hanna, Gabriel E. Kreindler et Benjamin A. Olken. « Debunking the Stereotype of the Lazy Welfare Recipient: Evidence from Cash Transfer Programs ». *World Bank Research Observer*, vol. 32, n° 2, 2017, pp. 155-184
- Banerjee, Abhijit, Paul Niehaus et Tavneet Suri. « Universal Basic Income in the Developing World ». *Annual Review of Economics*, vol. 11, n° 1, 2019, pp. 959- 983
- Barchiesi, Franco. « South African Debates on the Basic Income Grant: Wage Labour and the Post-Apartheid Social Policy ». *Journal of Southern African Studies*, vol. 33, n° 3, 2007, pp. 561-575
- Bastagli, Francesca, Jessica Hagen-Zanker, Luke Harman, Valentina Barca, Georgina Sturge et Tanja Schmidt. « The impact of Cash Transfers: A Review of the Evidence from Low and Middle-Income Countries ». *Journal of Social Policy*, vol. 48, n° 3, 2019, pp. 569-594
- Bastian, Jacob et Katherine Micheltore. « The Long-Term Impact of the Earned Income Tax Credit on Children’s Education and Employment Outcomes ». *Journal of Policy Analysis and Management*, vol. 36, n° 4, 2018, pp. 1127-1163
- Beaulieu, Nicolas, Jean-Yves Duclos, Bernard Fortin et Manon Rouleau. « Intergenerational Reliance on Social Assistance: Evidence from Canada. ». *Journal of Population Economics*, vol. 18, n° 3, 2005, pp. 539-562
- Behrman, Jere R., Susan W. Parker et Petra E. Todd. Do Conditional Cash Transfers for Schooling Generate Lasting Benefits? A Five-Year Follow-up of PROGRESA/Oportunidades. *Journal of Human Resources*, vol. 46, n° 1, 2011, pp. 93-122
- Berman, Matthew. « Resource Rents, Universal Basic Income, and Poverty among Alaska’s Indigenous Peoples ». *World Development*, vol. 106 (C), 2018, pp. 161-172
- Bhargava, Saurabh et Dayanand Manoli. « Psychological Frictions and the Incomplete Take-Up of Social Benefits: Evidence from an IRS Field Experiment ». *American Economic Review*, vol. 105, n° 11, 2015, pp. 3489-3529
- Boadway, Robin, Katherine Cuff et Kourtney Koebel. « Designing a Basic Income Guarantee for Canada ». Document de travail n° 1371 du département d’économie de l’Université Queen’s, 2016, pp. 1-32
- Bourguignon, Francois, Francisco H.G. Ferreira et Phillippe G. Leite. « Conditional Cash Transfers, Schooling, and Child Labor: Micro-Simulating Brazil’s Bolsa Escola Program ». *American Economic Review*, vol. 17, n° 2, 2003, pp. 229-254
- Boyd-Swan, Casey, Chris M. Herbst, John Ifcher et Homa Zarghamee. « The Earned Income Tax Credit, Mental Health, and Happiness ». *Journal of Economic Behavior & Organization*, vol. 126 (A), 2016, pp. 18-38
- Brence, Ieva et Inara Kantane. « Workplaces with Stipend Programme and Its Impact on Poverty Risk Decrease: Case of Latvia ». *Ekonomski Anali*, n° 192, 2012, pp. 99-111

Brugh, Kristen, Gustavo Angeles, Peter Mvula, Maxton Tsoka et Sudhanshu Handa. « Impacts of the Malawi Social Cash Transfer Program on Household Food and Nutrition Security. *Food Policy*, vol. 76 (C), 2018, pp. 19-32

Burchi, Francesco, Margherita Scarlato et Giorgio d'Agostino. « Addressing Food Insecurity in Sub-Saharan Africa: The Role of Cash Transfers ». *Poverty and Public Policy*, vol. 10, n° 4, 2018, pp. 564-589

Burton, Peter et Shelley Phipps. « Economic Well-Being of Canadian Children ». *Canadian Public Policy*, vol. 43, n° 4, 2017, pp. 299-330

Campbell, Mhairi, Hilary Thomson, Candida Fenton et Marcia Gibson. « Lone Parents, Health, Wellbeing and Welfare to Work: A Systematic Review of Qualitative Studies ». *BMC Public Health*, vol. 16, n° 1, 2016, p. 188

Cardoso, Eliana et Andre Portela Souza. « The Impact of Cash Transfers on Child Labor and School Attendance in Brazil. » Documents de travail du département d'économie de l'Université Vanderbilt 0407, Université Vanderbilt, 2004

Chetty, Raj et Emmanuel Saez. « Teaching the Tax Code: Earnings Responses to an Experiment with EITC Recipients ». *American Economic Journal: Applied Economics*, vol. 5, n° 1, 2013, pp. 1-31

Christian, Cornelius, Lukas Hensel et Christopher Roth. « Income Shocks and Suicides: Causal Evidence From Indonesia ». *Review of Economics and Statistics*, vol. 101, n° 5), 2019, pp. 905-920

Coates, Ken. « Climate change priorities need to be adjusted. *Getting on the Road to a Post-Covid Economic Recovery: Principles for a Return to Work and Prosperity*. Institut Macdonald-Laurier, Ottawa (Ont.), 2020 a, pp. 25-29

Coates, Ken. « Stop the economic self-harm and revive the Canadian energy sector. *Getting on the Road to a Post-Covid Economic Recovery: Principles for a Return to Work and Prosperity* ». Institut Macdonald-Laurier, Ottawa (Ont.), 2020b, pp. 16-20

Cobb-Clark, Deborah A., Sarah Dahmann, Nicolás Salamanca, et Anna Zhu. 2017. *Intergenerational Disadvantage: Learning about Equal Opportunity from Social Assistance Receipt*. Documents de discussion IZA No. 11070, Institute of Labor Economics (IZA), Bonn

Conference Board du Canada. Elderly Poverty. Extrait de [www.conferenceboard.ca/hcp/Details/society/elderly-poverty.aspx](http://www.conferenceboard.ca/hcp/Details/society/elderly-poverty.aspx), 2021. Consulté le 8 mars 2021

Connolly, Marie, Catherine Haeck et David Lapierre. « Social Mobility Trends in Canada: Going up the Great Gatsby Curve ». Groupe de recherche sur le capital humain, École de gestion, Université du Québec à Montréal. Série des documents de travail 19-03, 2019, pp. 1-39

Connolly, Marie, Catherine Haeck et David Lapierre. « Tendances de la mobilité intergénérationnelle du revenu et de l'inégalité du revenu au Canada ». Statistique Canada. Extrait de [www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2021001-fra.htm](http://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2021001-fra.htm), 2021. Consulté le 26 février 2021

- Corak, M. « Income Inequality, Equality of Opportunity, and Intergenerational Mobility ». *Journal of Economic Perspectives*, vol. 27, n° 3, 2013, pp. 79-102
- Corak, Miles. « “Inequality Is the Root of Social Evil,” or Maybe Not? Two Stories About Inequality and Public Policy. » *Canadian Public Policy*, vol. 42, n° 4, 2016, pp. 367-414
- Corak, Miles. « Intergenerational Mobility: What Do We Care About? What Should We Care About? » *Australian Economic Review*, vol. 53, n° 2, 2020, pp. 230-240
- Corak, Miles et Patrizio Piraino. « The Intergenerational Transmission of Employers. » *Journal of Labor Economics*, vol. 29, n° 1, 2011, pp. 37-68
- Cross, Philip. « Start thinking about the post-COVID economic recovery now. *Getting on the Road to a Post-Covid Economic Recovery: Principles for a Return to Work and Prosperity* ». Institut Macdonald-Laurier, Ottawa, (Ont.), 2020, pp. 7-10
- Crossley, Thomas F. et Lori J. Curtis. « Child Poverty in Canada ». *Review of Income and Wealth* », vol. 52, n° 2, 2006, pp. 237-260
- Currie, Janet. « The Take Up of Social Benefits ». National Bureau of Economic Research, document de travail 10488, 2004
- Curtis, Lori J. et Douglas Andrews. « How Amending Old Age Security Would Improve the State of Canadian Women Living in the Alone Stage of Retirement. » Society of Actuaries. Extrait de [www.soa.org/globalassets/assets/files/resources/essays-monographs/2020-living-to-100/complete-paper-5b-andrews.pdf](http://www.soa.org/globalassets/assets/files/resources/essays-monographs/2020-living-to-100/complete-paper-5b-andrews.pdf), 2020. Consulté le 8 mars 2021
- De Brauw, Alan et John Hoddinott. 2011, Les programmes de transfert conditionnel en espèces doivent-ils être conditionnés pour être efficaces? L’impact des transferts de conditionnement sur l’inscription scolaire au Mexique. *Journal of Development Economics*, vol. 96, n° 6 (2), pp. 359-370
- De Oliveira et Ana Maria Hermeto Camilo. « An Evaluation of the Bolsa Família Programme in Brazil: Expenditures, Education and Labor Outcomes ». Document présenté à l’Assemblée annuelle 2009 de la Population Association of America, à Detroit (MI), 30 avril au 2 mai, pp. 1-27. Extrait de <https://paa2009.princeton.edu/papers/90741>, 2009. Consulté le 22 janvier 2021
- De Pa-Banez, M.A., M.J. Asensio-Coto, C. Sanchez-Lopez et M. Aceytuno. « Is There Empirical Evidence on How the Implementation of a Universal Basic Income (UBI) Affects Labour Supply? A Systematic Review ». *Sustainability*, vol. 12, n° 22, n° 9459, 2020, pp. 1-36
- Dench, Daniel et Joyce Theodore. « The Earned Income Tax Credit and Infant Health Revisited ». *Health Economics*, vol. 29, n° 1, 2020, pp. 72-84
- Ministère des Finances Canada « Document d’information : Améliorer l’Allocation canadienne pour enfants ». Extrait de : <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/nouvelles/2018/03/document-dinformation--ameliorer-lallocation-canadienne-pourenfants.html>. 2018. Consulté le 8 mars 2021

Desjardins, Dawn et Carrie Freestone. « COVID Further Clouded the Outlook for Canadian Women at Risk of Disruption ». Banque Royale du Canada. Extrait de <https://royal-bank-of-canada-2124.docs.contently.com/v/covid-further-clouded-the-outlook-for-canadian-women-at-risk-of-disruption-pdf>, 2021. Consulté le 8 mars 2021

Ellis, Frank. « We Are All Poor Here: Economic Difference, Social Divisiveness and Targeting Cash Transfers in Sub-Saharan Africa ». *Journal of Development Studies*, vol. 48, n° 2, 2012, pp. 201-214

Enríquez, Corina Rodríguez. « Basic Income and Time Use Democratization ». *Basic Income Studies*, vol. 11, n 1, 2016, pp. 39-48

Evans, William N. et Craig L. Garthwaite. « Giving Mom a Break: The Impact of Higher EITC Payments on Maternal Health ». *American Economic Journal: Economic Policy*, vol. 6, n° 2, 2014, pp. 258-290

Ferdosi, Mohammad et Tom McDowell. « More than Welfare: The Experiences of Employed and Unemployed Ontario Basic Income Recipients ». *Basic Income Studies*, vol. 15, n° 2, 2020, p. 11-21

Forget, Evelyn L. « Basic Income for Canadians: The Key to a Healthier, Happier, More Secure Life for All ». James Lorimer & Company, Toronto, (Ont.), 2018

Forget, Evelyn L. « Basic Income for Canadians: From the Covid-19 Emergency to Financial Security for All ». James Lorimer & Company, Toronto (Ont.), 2020

Foundations for Social Change. New Leaf Project: Taking Bold Action on Homelessness, Vancouver (C.-B.), 2020

Freeland, Nicholas. « Superfluous, Pernicious, Atrocious and Abominable? The Case Against Conditional Cash Transfers ». *IDS Bulletin*, vol. 368, n° 3, 2007, pp. 75-78

Fuchs, Michael, Katrin Gasior, Tamara Premrov, Katarina Hollan et Anette Scoppetta. « Falling through the Social Safety Net? Analysing Non-Take-Up of Minimum Income Benefit and Monetary Social Assistance in Austria ». *Social Policy & Administration*, vol. 54, n° 5, 2020, pp. 827-843

Gentilini, Ugo, Margaret Grosh, Jamele Rigolini et Ruslan Yemtsov, sld. « Exploring Universal Basic Income: A Guide to Navigating Concepts, Evidence, and Practices ». Groupe de la Banque mondiale, Washington (DC), 2020

Gilbert, Richard, Nora A. Murphy, Allison Stepka, Mark Barrett et Dianne Worku. « Would a Basic Income Guarantee Reduce the Motivation to Work? An Analysis of Labor Responses in 16 Trial Programs ». *Basic Income Studies*, vol. 13, n° 2, 20180011, 2018, pp. 1-12

Glewwe, Paul et Ana Lucia Kassouf. « The Impact of the Bolsa Escola/Familia Conditional Cash Transfer Program on Enrollment, Dropout Rates and Grade Promotion in Brazil ». *Journal of Development Economics*, vol. 97, n° 2, 2012, pp. 505-517

Granlund, Stefan et Tessa Hochfeld. « That Child Support Grant Gives Me Powers’’: Exploring Social and Relational Aspects of Cash Transfers in South Africa in Times of Livelihood Change ». *Journal of Development Studies*, vol. 56, n° 6, 2020, pp. 1230-1244

Green, David A., Jonathan Rhys Kesselman et Lindsay M. Tedds. « Covering All the Basics: Reforms for a More Just Society ». Extrait de [https://bcbasicincomepanel.ca/wp-content/uploads/2021/01/Final\\_Report\\_BC\\_Basic\\_Income\\_Panel.pdf](https://bcbasicincomepanel.ca/wp-content/uploads/2021/01/Final_Report_BC_Basic_Income_Panel.pdf), 2020, pp. 201-529. Consulté le 5 février 2021

Gregg, Paul, Susan Harkness et Sarah Smith. « Welfare Reform and Lone Parents in the UK. » *Economic Journal (London)*, 119 (535), F38-F65. <https://doi.org/10.1111/j.1468-0297.2008.02226.x>, 2009

Grey, Josephine. « What Could the Basic Income Guarantee Do for Women’s Rights? » *Canadian Woman Studies*, vol. 33, n°s 1-2), 2019, pp. 79-84

Grogger, Jeffrey. « Welfare Transitions in the 1990s: The Economy, Welfare Policy, and the EITC ». *Journal of Policy Analysis and Management*, vol. 23, n° 4, 2004, pp. 671-695

Gurgand, Marc et David N. Margolis. « Does Work Pay in France? Monetary Incentives, Hours Constraints, and the Guaranteed Minimum Income ». *Journal of Public Economics*, vol. 92, n° 7, 2008, pp. 1669-1697

Hamad, Rita et David H. Rehkopf. « Poverty, Pregnancy, and Birth Outcomes: A Study of the Earned Income Tax Credit ». *Paediatric and Perinatal Epidemiology*, vol. 29, n° 5, 2015, pp. 444-452

Hamad, Rita et David H. Rehkopf. « Poverty and Child Development: A Longitudinal Study of the Impact of the Earned Income Tax Credit ». *American Journal of Epidemiology*, vol. 183, n° 9, 2016, pp. 775-784. <https://doi.org/10.1093/aje/kwv317>

Harding, Adriene. « The Effect of Government Transfer Programs on Low-income Rates: A Gender-based Analysis, 1995 to 2016 ». Extrait de [www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0002m/75f0002m2018003-eng.htm](http://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0002m/75f0002m2018003-eng.htm). 2018. Consulté le 8 mars 2021.

Harkness, Susan. « The Effect of Employment on the Mental Health of Lone Mothers in the UK Before and After New Labour’s Welfare Reforms ». *Social Indicators Research*, vol. 128, n° 2, 2016, pp. 763-791. DOI: 10.1007/s11205-015-1056-9

Hartley, Robert Paul, Carlos Lamarche et James P. Ziliak. 2017. *Welfare Reform and the Intergenerational Transmission of Dependence*. Documents de travail IZA, No. 10942, Institute of Labor Economics (IZA), Bonn

Harvey, Philip L. « The Relative Cost of a Universal Basic Income and a Negative Income Tax ». *Basic Income Studies*, vol. 1, n° 2, 2006, pp. 1-24

Haushofer, Johannes et Jeremy Shapiro. « The Short-Term Impact of Unconditional Cash Transfers to the Poor: Experimental Evidence from Kenya ». *Quarterly Journal of Economics*, vol. 131, n° 4, 2016, pp. 1973-2042

- Hernanz, Virginie, Franck Malherbet et Michele Pellizzari. « Take-Up of Welfare Benefits in OECD Countries: A Review of the Evidence ». Organisation de coopération et de développement économiques, document de travail 17 sur la société, l'emploi et la migration, 2004.
- Higgins, Joan Wharf, Lynne Young, Susanna Cunningham et Patti-Jean Naylor. « Out of the Mainstream: Low-Income, Lone Mothers' Life Experiences and Perspectives on Heart Health ». *Health Promotion Practice*, vol. 7, n° 2, 2006, pp. 221-233
- Hjelm, Lisa, Sudhanshu Handa, Jacobus de Hoop et Tia Palermo. « Poverty and Perceived Stress: Evidence from Two Unconditional Cash Transfer Programs in Zambia ». *Social Science and Medicine*, vol. 177 (C), 2017, pp. 110-117
- Honkanen, Pertti. « Basic Income and Negative Income Tax: A Comparison with a Simulation Model ». *Basic Income Studies*, vol. 9, n° 1, 2014, pp. 119-135
- Houngbe, Freddy, Audrey Tonguet-Papucci, Chiara Altare, Myriam Ait-Aissa, Jean-François Huneau, Lieven Huybregts et Patrick Kolsteren. Unconditional Cash Transfers Do Not Prevent Children's Undernutrition in the Moderate Acute Malnutrition Out (MAM'Out) Cluster: Randomized Controlled Trial in Rural Burkina Faso ». *Journal of Nutrition*, vol. 147, n° 7, 2017, pp. 1410-1417
- Hoynes, Hilary, Doug Miller et David Simon. « Income, the Earned Income Tax Credit, and Infant Health ». *American Economic Journal: Economic Policy*, vol. 7, n° 1, 2015, pp. 172-211
- Hoynes, Hilary W. et Ankur J. Patel. « Effective Policy for Reducing Inequality? The Earned Income Tax Credit and the Distribution of Income ». Document de travail 21340 du National Bureau of Economic Research, 2015
- Hsieh, Chang-Tai. « Do Consumers React to Anticipated Income Changes? Evidence from the Alaska Permanent Fund ». *American Economic Review*, vol. 93, n° 1, 2003, pp. 397-405
- Isola, Anna-Maria, Irene Roivainen et Heikki Hiilamo. « Lone Mothers' Experiences of Poverty in Finland: A Capability Approach ». *Nordic Social Work Research* (avant impression), 2020, p. 1-14
- Jacob, Anupama et Reiko Boyd. « Addressing Economic Vulnerability among Low-Income Families in America: Is the Basic Income Approach a Viable Policy Option? » *Journal of Children and Poverty*, vol. 26, n° 1, 2020, pp. 85-99
- Jacques, Olivier et Alain Noël. « The Case for Welfare State Universalism, or the Lasting Relevance of the Paradox of Redistribution ». *Journal of European Social Policy*, vol. 28, n° 1, 2018, pp. 70-85
- Johnson, Matthew, Dan Degerman et Robert Geyer. Exploring the Health Case for Universal Basic Income: Evidence from GPs Working with Precarious Groups. *Basic Income Studies*, vol. 14, n° 2, 2019, pp. 1-11
- Johnson, Matthew Thomas et Elliott Johnson. « Stress, Domination and Basic Income: Considering a Citizens' Entitlement Response to a Public Health Crisis ». *Social Theory & Health*, vol. 17, n° 2, 2019, pp. 253-271



Jones, Lauren E. et Katherine Micheltore. « The Impact of the Earned Income Tax Credit on Household Finances ». *Journal of Policy Analysis and Management*, vol. 37, n° 3, 2018, pp. 521-545

Jun, Miyang. « Stigma and Shame Attached to Claiming Social Assistance Benefits: Understanding the Detrimental Impact on UK Lone Mothers' Social Relationships ». *Journal of Family Studies*. 2019 <https://doi.org/10.1080/13229400.2019.1689840>

Kabeer, Naila et Hugh Waddington. « Economic Impacts of Conditional Cash Transfer Programmes: A Systematic Review and Meta-Analysis ». *Journal of Development Effectiveness*, vol. 7, n° 3, 2015, pp. 290-303

Kaiser, Ulrich et Johan M. Kuhn. « Worker-Level and Firm-Level Effects of a Wage Subsidy Program for Highly Educated Labor: Evidence from Denmark ». *Research Policy*, vol. 45, n° 9, 2016, pp. 1939-1943

Kei, Wendy, Marc David L. Seidel, Dennis Ma et Marjan Houshmand. « Résultats du Recensement de 2016 : Examen de l'effet des prestations de rente de l'État sur la situation de faible revenu des personnes immigrantes âgées ». Statistique Canada ». Extrait de [www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2019001/article/00017-fra.htm](http://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2019001/article/00017-fra.htm). 2019. Consulté le 8 mars 2021

Kesselman, Jonathan Rhys. « Can "Self-Financing" Redeem the Basic Income Guarantee? Disincentives, Efficiency Cost, Tax Burdens, and Attitudes ». *Canadian Public Policy*, vol. 44, n° 4, 2018, pp. 423-437

Kesselman, Jonathan Rhys. « Policy Options for Retargeting the Canada Child Benefit ». *Canadian Public Policy*, vol. 45, n° 3, 2019, pp. 310-328

Kilburn, Kelly, Sudhanshu Handa, Gustavo Angeles, Maxton Tsoka et Peter Mvula. « Paying for Happiness: Experimental Results from a Large Cash Transfer Program in Malawi ». *Journal of Policy Analysis and Management*, vol. 37, n° 2, 2018, pp. 331-356

Kilburn, Kelly, Harsha Thirumurthy, Carolyn Tucker Halpern, Audrey Pettifor et Sudhanshu Handa. « Effects of a Large-Scale Unconditional Cash Transfer Program on Mental Health Outcomes of Young People in Kenya ». *Journal of Adolescent Health*, vol. 58, n° 2, 2016, pp. 223-229

Kleven, Henrik Jacobsen et Wojciech Kopczuk. « Transfer Program Complexity and the Take-up of Social Benefits ». *American Economic Journal: Economic Policy*, vol. 3, n° 1, 2011, pp. 54-90

Koebel, Courtney et Dionne Pohler. « Expanding the Canada Workers Benefit to Design a Guaranteed Basic Income ». *Canadian Public Policy*, vol. 45, n° 3, 2019, pp. 283-309

Komro, Kelli A., Sara Markowitz, Melvin D. Livingston et Alexander C. Wagenaar. « Effects of State-Level Earned Income Tax Credit Laws on Birth Outcomes by Race and Ethnicity ». *Health Equity*, vol. 3, n° 1, 2019, pp. 61-67

Krueger, Alan B. « The Rise and Consequences of Inequality in the United States ». Extrait de [Krueger CAP speech FINAL \(2\) \(wustl.edu\)](#). 2012. Consulté le 8 mars 2021



- Ladhani, Sheliza et Kathleen C Sitter. « Conditional Cash Transfers: A Critical Review ». *Development Policy Review*, vol. 38, n° 1, 2020, pp. 28-41
- Lalioti, Varvara. « The Curious Case of the Guaranteed Minimum Income (GMI): Highlighting Greek “Exceptionalism” in a Southern European Context ». *Journal of European Social Policy*, vol. 26, n° 1, 2016, pp. 80-93
- Laurin, A. et F. Poschmann. « Treading Water: The Impact of High METRs on Working Families in Canada ». Institut C.D. Howe, E-brief 160. Extrait de [https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract\\_id=2303926](https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2303926), 2013
- Layton, Matthew L. « Welfare Stereotypes and Conditional Cash Transfer Programmes: Evidence from Brazil’s Bolsa Família ». *Journal of Politics in Latin America*, vol. 12, n° 1, 2020, pp. 53-76
- Lewis, Michael. « Cost, Compensation, Freedom, and the Basic Income–Guaranteed Jobs Debate ». *Basic Income Studies*, vol. 7, n° 2, 2012, pp. 1-12
- Lim, Younghee. « The Mid-1990s Earned Income Tax Credit Expansion: EITC and Welfare Caseloads ». *Social Work Research*, vol. 32, n° 1, 2008, pp. 46-54
- Mandell, Bekah. « Race and State-Level Earned Income Tax Credits: Another Case of Welfare Racism? ». *Rutgers Race & The Law Review*, vol. 10, n° 1, 2008, pp. 1-38
- Marais, Hein. « The Crisis of Waged Work and the Option of a Universal Basic Income Grant for South Africa ». *Globalizations*, vol. 17, n° 2, 2020, pp. 352-379
- Marinescu, Ioana. « No Strings Attached: The Behavioral Effects of U.S. Unconditional Cash Transfer Programs ». Document de recherche 24337 du National Bureau of Economic Research, 2018
- Marinescu, Ioana et Damon Jones. « The Labor Market Impacts of Universal and Permanent Cash Transfers: Evidence from the Alaska Permanent Fund ». Document de recherche 24312 du National Bureau of Economic Research, 2018
- Markowitz, Sara, Kelli A. Komro, Melvin D. Livingston, Otto Lenhart et Alexander C. Wagenaar. « Effects of State-Level Earned Income Tax Credit Laws in the U.S. on Maternal Health Behaviors and Infant Health Outcomes ». *Social Science & Medicine*, n° 194, 2017, pp. 67-75
- Martinelli, Luke. « A Basic Income Trilemma: Affordability, Adequacy, and the Advantages of Radically Simplified Welfare ». *Journal of Social Policy*, vol. 49, n° 3, 2020, pp. 461-482
- McCabe, Christopher, Robin Boadway, Fabian Lange, Richard E. Gold, Christopher S. Cotton, Vic Adamowicz, Dan Breznitz, Stewart Elgie, Evelyn Forget, Esyllt Jones, Nathalie de Marcellis-Warin, Stuart Peacock et Lindsay Tedds. *Renewing the Social Contract: Economic Recovery in Canada from COVID-19*. Société royale du Canada, Ottawa (Ont.), 2020
- McDowell, Tom et Mohammad Ferdosi. « The Experiences of Social Assistance Recipients on the Ontario Basic Income Pilot ». *Canadian Review of Sociology*, vol. 57, n° 4, 2020, pp. 681-707

- McIntyre, Lynn, N. Theresa Glanville, Suzanne Officer, Bonnie Anderson, Kim D. Raine et Jutta B. Dayle. « Food Insecurity of Low-Income Lone Mothers and Their Children in Atlantic Canada ». *Canadian Journal of Public Health*, vol. 93, n° 6, 2002, pp. 411-415
- Mintz, Jack. « Focus on getting people back to work, not sweeping, costly new programs like a guaranteed income ». *Getting on the Road to a Post-Covid Economic Recovery: Principles for a Return to Work and Prosperity*. Institut Macdonald-Laurier, Ottawa (Ont.), 2020, pp. 11-15
- Moffitt, Robert A. The Negative Income Tax and the Evolution of U.S. Welfare Policy. *Journal of Economic Perspectives*, vol. 17, n° 3, 2003, pp. 119-140
- Molyneux, Maxine. « Mothers at the Service of the New Poverty Agenda: Progres/Oportunidades », programme de transfert conditionnel du Mexique. *Social Policy & Administration*, vol. 40, n° 4, 2006, pp. 425-449
- Molyneux, Maxine et Marilyn Thomson. « Cash Transfers, Gender Equity and Women's Empowerment in Peru, Ecuador and Bolivia ». *Gender and Development*, vol. 19, n° 2, 2011, pp. 195-212
- Muennig, Peter, Daniel Vail et Jahn K. Hakes. « Can Antipoverty Programmes Save Lives? Quasi-Experimental Evidence from the Earned Income Tax Credit in the USA ». *BMJ Open*, vol. 10, n° 8, 2020, e037051
- Mulvale, James P. « Social-Ecological Transformation and the Necessity of Universal Basic Income ». *Social Alternatives*, vol. 38, n° 2, 2019, pp. 39-46
- Neubäumer, Renate. « Bringing the Unemployed Back to Work in Germany: Training Programs or Wage Subsidies? ». *International Journal of Manpower*, vol. 33, n° 2, 2012, pp. 159-177
- Neumark, David et William Wascher. « Using the EITC to Help Poor Families: New Evidence and a Comparison with the Minimum Wage ». *National Tax Journal*, vol. 54, n° 2, 2001, pp. 281-317
- Noguchi, Eri. « The Cost-Efficiency of a Guaranteed Jobs Program: Really? A Response to Harvey ». *Basic Income Studies*, vol. 7, n° 2, 2012, pp. 52-65
- OCDE. 2019. « *Risks that Matter: Main Findings from the 2018 OECD Risks that Matter Survey* ». Extrait de [www.oecd.org/social/risks-that-matter.htm](http://www.oecd.org/social/risks-that-matter.htm)
- Oorschot, Wim van. « Who Should Get What, and Why? On Deservingness Criteria and the Conditionality of Solidarity among the Public ». *Policy and Politics*, vol. 28, n° 1, 2000, pp. 33-48
- Ozer, Emily J., Lia CH Fernald, Ann Weber, Emily P. Flynn et Tyler J. VanderWeele. « Does Alleviating Poverty Affect Mothers' Depressive Symptoms? A Quasi-Experimental Investigation of Mexico's Oportunidades programme ». *International Journal of Epidemiology*, vol. 40, n° 6, 2011, pp. 1565-1576
- Pac, Jessica, Irwin Garfinkel, Neeraj Kaushal, Jaehyun Nam, Laura Nolan, Jane Waldfogel et Christopher Wimer. « Reducing Poverty Among Children: Evidence from State Policy Simulations ». *Children and Youth Services Review*, n° 115. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2020.105030>, 2020

- Pawłowski, Michal. « Basic Income Guarantee in the Perspective of Institutional Economics ». *Central European Economic Journal*, vol. 6, n°53, 2020, pp. 86-107
- Paxson, Christina et Norbert Schady. « Does Money Matter? The Effects of Cash Transfers on Child Development in Rural Ecuador ». *Economic Development and Cultural Change*, vol. 59, no 1, 2010, pp. 187-229. <https://doi.org/10.1086/655458>
- DPB. « Costing a National Guaranteed Basic Income Using the Ontario Basic Income Model ». Extrait de [www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/2018/Basic%20Income/Basic\\_Income\\_Costin\\_g\\_EN.pdf](http://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/2018/Basic%20Income/Basic_Income_Costin_g_EN.pdf). 2018. Consulté le 4 mars 2021
- DPB. « Costing a Guaranteed Basic Income During the COVID Pandemic. ». Extrait de [www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/RP-2021-014-M/RP-2021-014-M\\_en.pdf](http://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/RP-2021-014-M/RP-2021-014-M_en.pdf). 2020a. Consulté le 4 mars 2021
- DPB. « Update: Five-Year Cost Estimate of the Guaranteed Basic Income ». Extrait de [www.pbo-dpb.gc.ca/en/blog/news/BLOG-2021-004--update-five-year-cost-estimate-guaranteed-basic-income--mise-jour-estimation-cinq-ans-cout-revenu-base-garanti](http://www.pbo-dpb.gc.ca/en/blog/news/BLOG-2021-004--update-five-year-cost-estimate-guaranteed-basic-income--mise-jour-estimation-cinq-ans-cout-revenu-base-garanti). 2020b. Consulté le 4 mars 2021
- DPB. « Distributional and Fiscal Analysis of a National Guaranteed Basic Income ». Extrait de [71f12c2a896208681dcd59ff69f19e1a6c024d00a60c2e2c195f56293f8fff1c \(pbo-dpb.ca\)](http://71f12c2a896208681dcd59ff69f19e1a6c024d00a60c2e2c195f56293f8fff1c(pbo-dpb.ca)). 2021. Consulté le 9 avril 2021
- Pereira, Richard. « *Financing Basic Income: Addressing the Cost Objection* ». Springer International, Cham, 2017
- Raghunathan, Kalyani, Suman Chakrabarti, Rasmi Avula et Sunny S. Kim. « Can Conditional Cash Transfers Improve the Uptake of Nutrition Interventions and Household Food Security? Evidence from Odisha's Mamata Scheme ». *PloS One*, vol. 12, n° 12, 2017, pp. 1-19
- Rawlings, Laura B. « Evaluating the Impact of Conditional Cash Transfer Programs. *World Bank Research Observer*, vol. 20, n° 1, 2005, pp. 29-55
- Romich, Jennifer L. « Difficult Calculations: Low-Income Workers and Marginal Tax Rates ». *Social Service Review*, vol. 80, n° 1, 2006, pp. 27-66
- Romich, Jennifer L. et Thomas Weisner. « How Families View and Use the EITC: Advance Payment versus Lump Sum Delivery ». *National Tax Journal*, vol. 53, n° 4, 2000, pp. 1245-1265
- Rousou, Elena, Christiana Kouta, Nicos Middleton et Maria Karanikola. (2019). « Mental Health among Single Mothers in Cyprus: A Cross-Sectional Descriptive Correlational Study ». *BMC Women's Health*, vol. 19, n° 1, p. 67
- Salehi-Isfahani, Djavad et Mohammad H. Mostafavi-Dehzoeei. Cash Transfers and Labor Supply: Evidence from a Large-Scale Program in Iran ». *Journal of Development Economics*, n° 135, 2018, pp. 349-367
- Savoie, Donald. « *La démocratie au Canada* ». Presses des universités McGill et Queen's, Montréal (Québec) et Kingston (Ontario), 2019

- Savoie, Donald. « Ballooning federal government will have to take some harsh medicine for its COVID-19 hangover. *Getting on the Road to a Post-Covid Economic Recovery: Principles for a Return to Work and Prosperity* ». Institut Macdonald-Laurier, Ottawa (Ont.), 2020, pp. 21-24
- Sebastian, Ashwini, de la O Campos, Ana Paula, Silvio Daidone, Noemi Pace, Benjamin Davis, Ousmane Niang et Luca Pellerano. « Cash Transfers and Gender Differentials in Child Schooling and Labor: Evidence from the Lesotho Child Grants Programme ». *Population and Development Review*, vol. 45, n° S1, 2019, pp. 181-208
- Segal, Hugh, « *Bootstraps Need Boots* ». On Point Press, Vancouver (C.-B.), 2019
- Segal, Hugh, Evelyn Forget et Keith Banting. la « *A Federal Basic Income within the Post COVID-19 Economic Recovery Plan* ». Société royale du Canada, Ottawa (Ontario), 2020
- Simpson, Nicole B., Jill Tiefenthaler et Jameson Hyde. « The Impact of the Earned Income Tax Credit on Economic Well-Being: A Comparison Across Household Types ». *Population Research and Policy Review*, vol. 29, n° 6, 2010, pp. 843-864
- Skoufias, Emmanuel et Vincenzo Di Maro. « Conditional Cash Transfers, Adult Work Incentives, and Poverty ». *Journal of Development Studies*, vol. 44, n° 7, 2008, pp. 935-960
- Skoufias, Emmanuel, Susan W. Parker, Jere R. Behrman et Carola Pessino. « Conditional Cash Transfers and Their Impact on Child Work and Schooling: Evidence from the PROGRESA Program in Mexico ». *Economía*, vol. 2, n° 1, 2001, pp. 45-96
- Smith-Carrier, Tracy A., Amber Gazso, Stephanie Baker-Collins et Carrie Smith. « Myth or Reality? Exploring Intergenerational Social Assistance Participation in Ontario, Canada ». *Journal of Sociology and Social Welfare*, vol. 46, n° 1, 2019, pp. 1-27
- Smith-Carrier, Tracy A. et Steven Green. « Another Low Road to Basic Income? Mapping a Pragmatic Model for Adopting a Basic Income in Canada ». *Basic Income Studies*, vol. 12, n° 2, 2017, pp. 1-21
- Stanescu, Simona Maria. « Comparative Analysis of Minimum Income Guaranteed Schemes within the Member States of the European Union ». *Romanian Journal of European Affairs*, vol. 15, n° 3, 2015, pp. 31-50
- Statistique Canada. « *Recensement en bref : Enfants vivant dans des ménages à faible revenu* ». N° 98-200-X2016012 au catalogue. Extrait de [www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016012/98-200-x2016012-fra.cfm](http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016012/98-200-x2016012-fra.cfm) 2017
- Statistique Canada. « *La COVID-19 au Canada : Le point sur les retombées sociales et économiques après six mois* ». Extrait de [www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-631-x/11-631-x2020003-fra.htm](http://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-631-x/11-631-x2020003-fra.htm), 2020a. Consulté le 8 mars 2021
- Statistique Canada. « Impacts économiques et reprise en lien avec la pandémie ». Extrait de [www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-631-x/2020004/s5-fra.htm](http://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-631-x/2020004/s5-fra.htm), 2020b. Consulté le 8 mars 2021
- Stevens, Harvey et Wayne Simpson. « Toward a National Universal Guaranteed Basic Income ». *Canadian Public Policy*, vol. 43, n° 2, 2017, pp. 120-139

- Strully, Kate W., David H. Rehkopf et Ziming Xuan. « Effects of Prenatal Poverty on Infant Health: State Earned Income Tax Credits and Birth Weight ». *American Sociological Review*, vol. 75, n° 4, 2010, pp. 534-562
- Sugiyama, Natasha Borges et Wendy Hunter. « Do Conditional Cash Transfers Empower Women? Insights from Brazil's Bolsa Família ». *Latin American Politics and Society*, vol. 62, n° 2, 2020, pp. 53-74
- Sun, Jing, Falguni Patel, Rachel Kirzner, Nijah Newton-Famous, Constance Owens, Seth L. Welles et Mariana Chilton. « The Building Wealth and Health Network: Methods and Baseline Characteristics from a Randomized Controlled Trial for Families with Young Children Participating in Temporary Assistance for Needy Families (TANF) ». *BMC Public Health*, vol. 16, n° 1, 2016, p. 583
- Sykes, Jennifer, Katrin Križ, Kathryn Edin et Sarah Halpern-Meekin. « Dignity and Dreams: What the Earned Income Tax Credit (EITC) Means to Low-income Families ». *American Sociological Review*, vol. 80, n° 2, 2015, pp. 243-267
- Targosz, S., P. Bebbington, G. Lewis, T. Brugha, R. Jenkins, M. Farrell et H. Meltzer. « Lone Mothers, Social Exclusion and Depression ». *Psychological Medicine*, vol. 33, n° 4, 2003, pp. 715-722
- Tondani, Davide. « Universal Basic Income and Negative Income Tax: Two Different Ways of Thinking Redistribution ». *Journal of Socio-Economics*, vol. 38, n° 2, 2009, pp. 246-255
- Tonguet-Papucci, Audrey, Freddy Hougbe, Lieven Huybregts, Myriam Ait-Aissa, Chiara Altare, Patrick Kolsteren et Jean-François Huneau. « Unconditional Seasonal Cash Transfer Increases Intake of High-Nutritional-Value Foods in Young Burkinabe Children: Results of 24-Hour Dietary Recall Surveys within the Moderate Acute Malnutrition Out (MAM'Out) Randomized Controlled Trial ». *Journal of Nutrition*, vol. 147, n° 7, 2017, pp. 1418-1425
- Tymoigne, Eric. « The Cost of Job Guarantee in the United States: Insights from the 1930s Work Programs ». *Review of Radical Political Economics*, vol. 46, n° 4, 2014, pp. 517-535
- Villa, J.M. « The Continuous Treatment Effect of an Antipoverty Program on Children's Educational Attainment: Colombia's Familias en Acción ». *Review of Development Economics*, vol. 22, n° 3, 2018, pp. 1239-1262
- Weitof, Gunilla Ringbäck, Bengt Haglund et Måns Rosén. « Mortality among Lone Mothers in Sweden: A Population Study ». *The Lancet*, vol. 355, n° 9211, 2000, pp. 1215-1219
- Whitehead, Margaret, Bo Burström et Finn Diderichsen. « Social Policies and the Pathways to Inequalities in Health: A Comparative Analysis of Lone Mothers in Britain and Sweden ». *Social Science & Medicine*, vol. 50, n° 2, 2000, pp. 255-270
- Wicks-Lim, Jeannette et Peter S. Arno. « Improving Population Health by Reducing Poverty: New York's Earned Income Tax Credit ». *SSM Population Health*, n° 3 (C), 2017, pp. 373-381
- Widerquiste, Karl. « The Cost of Basic Income: Back-of-the-Envelope Calculations ». *Basic Income Studies*, vol. 12, n° 2, 2017, pp. 107-118

Wright, Gemma, David Neves, Phakama Ntshongwana et Michael Noble. « Social Assistance and Dignity: South African Women's Experiences of the Child Support Grant ». *Development Southern Africa*, vol. 32, n° 4, 2015, pp. 443-457

Zantomio, Francesca, Stephen Pudney et Ruth Hancock. « Estimating the Impact of a Policy Reform on Benefit Take-Up: The 2001 Extension to the Minimum Income Guarantee for UK Pensioners ». *Economica, Nouvelle série*, vol. 77, n° 306, 2010, pp. 234-254

Zheng, Xiaodong, Xiangming Fang et Derek S. Brown. « Social Pensions and Child Health in Rural China ». *Journal of Development Studies*, vol. 56 n° 3, 2020, pp. 545-559

Zhou, Huan, Yuju Wu, Chengfang Liu, Chang Sun, Yaojiang Shi, Linxiu Zhang, Alexis Medina et Scott Rozelle. « Conditional Cash Transfers, Uptake of Maternal and Child Health Services, and Health Outcomes in Western Rural China ». *BMC Public Health*, vol. 20, n° 1, 2020, p. 870

## Annexe A — Aperçu des projets pilotes et des expériences par pays

Avis de non-responsabilité : Au moment de la rédaction, les auteurs pensaient que les annexes A, B et C seraient utiles aux lecteurs pour illustrer la gamme de programmes ou d'initiatives envisagées. Cependant, avec le temps, certaines des références sont maintenant obsolètes ou peu représentatives. Néanmoins, ils restent dans la copie pour le contexte. Les lecteurs sont invités à vérifier les détails de la mise en œuvre avant de citer le contenu de ces annexes.

Extrait de Curtis et Andrews (2020) et mis à jour.

### 1. Canada

#### 1.1 Ontario

[www.ontario.ca/fr/page/projet-pilote-portant-sur-le-revenu-de-base](http://www.ontario.ca/fr/page/projet-pilote-portant-sur-le-revenu-de-base)

Le PPRB a été annoncé par la première ministre Kathleen Wynne à Hamilton en avril 2017 et la première phase d'inscription des participants a pris fin en avril 2018. En mars 2019, le projet pilote a été interrompu.

Comment les participants ont été choisis :

- Personnes de 18 à 64 ans pour la durée du projet pilote
- Habiter l'une des régions sélectionnées depuis au moins 12 mois (et y vivre encore) :
  - Hamilton, Brantford, comté de Brant
  - Thunder Bay et la municipalité d'Oliver Paipoonge, canton de Shuniah, municipalité de Neebing
  - Canton de Conmee, canton d'O'Connor, canton de Gillies
  - Ville de Lindsay
- Faible revenu (moins de 34 000 \$ par année si la personne vivait seule ou moins de 48 000 \$ par année si elle était en couple)

Montant du paiement :

- Des paiements fondés sur 75 % de la mesure de faible revenu (MFR) plus d'autres crédits d'impôt et prestations procureraient un revenu qui correspond aux coûts des ménages et aux dépenses moyennes liées à la santé
- Suivant un modèle de crédit d'impôt, le PPRB a permis aux participants de toucher :
  - 16 989 \$ par année pour une personne vivant seule, moins 50 % du revenu gagné
  - 24 027 \$ par année pour un couple, moins 50 % du revenu gagné
- Les personnes handicapées recevraient également jusqu'à 500 \$ par mois

Fonctionnement du projet pilote :

- Deux groupes ont été invités à participer : un groupe de RMB recevant des versements mensuels pendant au plus trois ans et un groupe témoin ne recevant pas de versements mensuels, mais participant à la recherche.
- Les personnes des deux groupes ont été interrogées sur la santé, l'emploi et le logement au moyen de sondages
- Les participants de la ville de Lindsay n'ont pas été affectés à un groupe témoin — plutôt, les résultats communautaires d'un RMB seraient mesurés (recours aux services hospitaliers)

La province a inscrit plus de 4 000 participants au projet pilote et plus de 2 000 personnes participeraient au groupe témoin.

Une collectivité de taille moyenne a été choisie ainsi que des régions urbaines, rurales et urbaines/rurales afin que le projet pilote soit représentatif de la population ontarienne.

Ce qui serait mesuré :

- Tests gouvernementaux sur la façon dont un RMB pourrait aider les personnes à faible revenu à satisfaire à leurs besoins de base tout en améliorant les résultats dans les domaines suivants :
  - La sécurité alimentaire
  - Le stress et l'anxiété
  - La santé mentale
  - La santé et l'utilisation des soins de santé
  - La stabilité du logement
  - L'éducation et la formation
  - L'emploi et la participation au marché du travail

Travailler et étudier pendant le projet pilote :

- Les gens pourraient quand même aller à l'école ou au travail pendant qu'ils reçoivent le RMB
- Le montant du RMB diminuerait de 0,50 \$ pour chaque dollar gagné



Incidence sur les personnes âgées :

- Les personnes âgées n'ont pas été incluses dans le projet pilote, car la plupart reçoivent plus d'argent grâce aux prestations aux aînés, notamment :
  - SV
  - SRG
  - Système de revenu annuel garanti de l'Ontario

Répercussions sur les autres prestations :

- Prestations pour enfants : les personnes qui touchent des prestations pour enfants comme l'ACE et la Prestation ontarienne pour enfants pourraient les recevoir pendant le projet pilote.
- Prestations du RPC et d'assurance-emploi : les personnes qui touchent des prestations d'assurance-emploi ou du RPC verraient leur paiement mensuel du RMB réduit d'un dollar pour un dollar
- Assurance médicaments et soins dentaires : les bénéficiaires de l'aide sociale devaient se retirer du programme Ontario au travail ou du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) pour participer au projet pilote
  - Les personnes qui ont quitté le programme Ontario au travail ont reçu la Prestation de médicaments de l'Ontario
  - Les personnes qui ont quitté le POSPH ont reçu des prestations de médicaments de l'Ontario et des prestations pour soins dentaires

## 1.2 Mincome — Manitoba

Forget, Evelyn L., 2020. *Basic Income for Canadians: From the Covid-19 Emergency to Financial Security for All*. James Lorimer & Company, Toronto (Ontario)

Hum, Derek et Wayne Simpson. 1991. *Income Maintenance, Work Effort, and the Canadian Mincome Experiment: A Study Prepared for the Economic Council of Canada*. Canadian Communications Group, Ottawa (Ontario)

[https://umanitoba.ca/media/Simpson\\_Mason\\_Godwin\\_2017.pdf](https://umanitoba.ca/media/Simpson_Mason_Godwin_2017.pdf)

[www.lse.ac.uk/LSEE-Research-on-South-Eastern-Europe/Assets/Documents/Events/Conferences-Symposia-Programmes-and-Agendas/2018/FORGET-MINCOME-and-Ontario-short.pdf](http://www.lse.ac.uk/LSEE-Research-on-South-Eastern-Europe/Assets/Documents/Events/Conferences-Symposia-Programmes-and-Agendas/2018/FORGET-MINCOME-and-Ontario-short.pdf)

Mincome était une expérience canadienne de RMB menée au Manitoba dans les années 1970. Ce projet a été financé conjointement par les gouvernements provincial (25 %) et fédéral (75 %). Il a été lancé en 1974 et s'est terminé en 1979.

## Conception :

- Trois sites au Manitoba ont été choisis :
  - Winnipeg (population = 450 000); essai contrôlé aléatoire standard
    - Familles dont le chef a < 58 ans
  - Dauphin (population = 10 000) : site de saturation
    - Tous les 18 ans et plus pouvaient présenter une demande et recevoir de l'argent si leur revenu était assez faible
  - Sites ruraux dispersés : principalement conçu comme mesure de contrôle à Dauphin
- La taille globale de l'échantillon était de 1 300 personnes ou familles
- Structure des paiements : IRN (crédit d'impôt remboursable)
  - Les familles ont reçu de l'argent pendant trois ans, de 1975 à 1978
    - Le montant reçu dépendait de la taille de la famille et du revenu d'autres sources
    - Pour une famille de quatre personnes sans autre revenu, le RMB était de 3 800 \$ (un peu plus de 22 000 \$ en dollars actuels).
    - Une famille de quatre personnes gagnant 7 600 \$ ou plus ne recevait aucun montant
  - Le taux de base était légèrement supérieur aux « allocations familiales »
  - La prestation faisait l'objet d'un impôt de 50 cents par dollar gagné à Dauphin
  - Sept taux différents de versement et de remboursement d'impôt ont été conçus à Winnipeg

## Qu'est-il arrivé au projet?

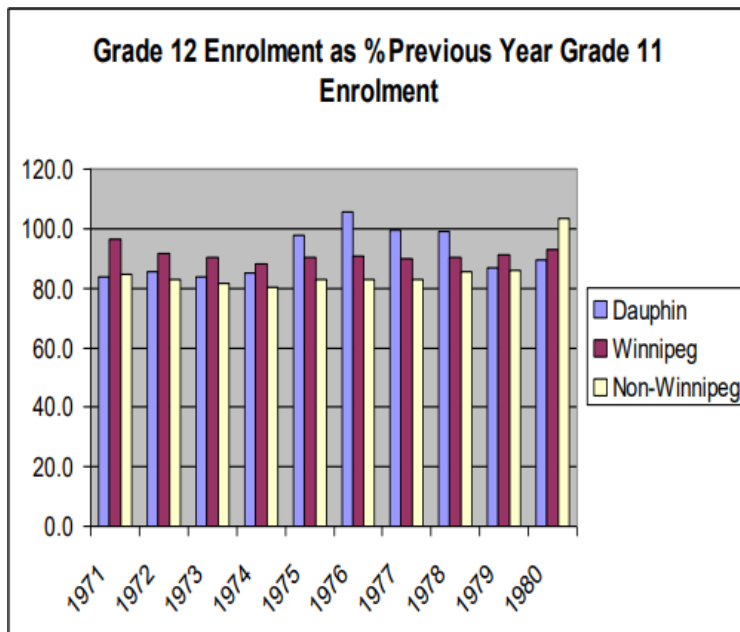
- Les familles ont reçu l'argent et les données ont été recueillies, mais en 1976, le gouvernement provincial a changé et Mincome a perdu son soutien provincial
- D'autres priorités économiques ont eu préséance pour le gouvernement fédéral
- L'expérience a pris fin comme prévu, mais les chercheurs ont demandé plus de financement pour l'analyse
- Il y avait 1 800 boîtes de dossiers imprimés, mais aucune base de données n'avait été construite.

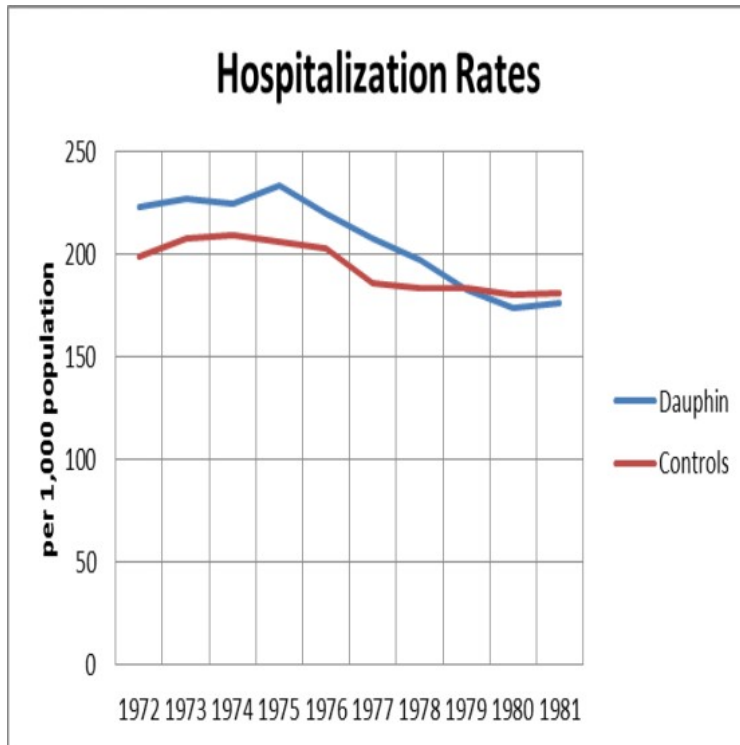
Quinze ans plus tard, Derek Hum, deuxième directeur de recherche de Mincome, et Wayne Simpson, économiste du travail à l'Université du Manitoba, ont constaté ce qui suit (Hum et Simpson 1991) :

- Les hommes travaillaient 1 % moins d'heures
- Les femmes travaillaient 3 % moins d'heures
- Les femmes mariées sont restées plus longtemps à l'écart du marché du travail après l'accouchement
  - Elles n'avaient droit qu'à quatre semaines de congé de maternité non payé à l'époque et elles ont choisi d'utiliser l'argent pour acheter des congés de maternité plus longs.
- Les jeunes hommes vivant seuls ont réduit considérablement leur période de travail

Vingt ans plus tard, Evelyn Forget (2020) a constaté ceci :

- À Dauphin, le taux de diplomation au secondaire a augmenté





- Moins d'hospitalisations liées à des accidents et à des blessures
- Moins d'hospitalisations pour des problèmes de santé mentale
- Le nombre global de visites des résidents de Dauphin chez le médecin durant l'expérience a légèrement diminué par rapport aux témoins
- Les problèmes de santé mentale expliquent en grande partie la baisse des visites chez les médecins de famille

## 2. Finlande

[www.kela.fi/web/en/basic-income-objectives-and-implementation](http://www.kela.fi/web/en/basic-income-objectives-and-implementation)

Contexte :

- La Finlande a mené une expérience de mise à l'essai du RMB en 2017-2018
  - Le projet a été mis en œuvre par Kela, l'institution d'assurance sociale de la Finlande
- Le RMB portait sur la sécurité sociale; tous les citoyens recevaient une somme d'argent régulière et inconditionnelle pour leurs dépenses

Mise en œuvre :

- La population étudiée comprenait 2 000 personnes choisies au hasard en décembre 2016
- L'échantillon comprenait des personnes âgées de 25 à 58 ans qui ont reçu une subvention au marché du travail ou une allocation de chômage de base en novembre 2016 pour une raison autre qu'une mise à pied temporaire

RMB – montant et paiement :

- Les personnes participant à l'expérience ont reçu un RMB du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2018
- Le RMB s'élevait à 560 € par mois (tous les participants recevaient le même montant)
  - Le montant est demeuré le même tout au long de l'expérience

Incidence du RMB sur les autres prestations de sécurité sociale :

- Ceux qui recevaient un RMB pouvaient demander toutes les prestations auxquelles ils avaient habituellement droit
- Un montant égal au RMB a été déduit de certaines prestations de sécurité sociale et le reste a été versé à ceux qui recevaient un RMB

Imposition du RMB :

- Le BI était exonéré d'impôt

[www.kela.fi/web/en/studying-the-basic-income-experiment](http://www.kela.fi/web/en/studying-the-basic-income-experiment)

Étude des répercussions de l'expérience :

- Un groupe expérimental serait comparé à un groupe témoin composé de personnes qui n'ont pas été sélectionnées pour le groupe expérimental
- Les résultats de la première année de l'expérience seraient disponibles au printemps 2019, suivis un an plus tard d'un rapport couvrant les deux années complètes
- L'analyse comprendrait à la fois une étude par registre et un sondage téléphonique auprès des membres des groupes expérimental et témoin

[www.kela.fi/web/en/news-archive/-/asset\\_publisher/IN08GY2nIrZo/content/preliminary-results-of-the-basic-income-experiment-self-perceived-wellbeing-improved-during-the-first-year-no-effects-on-employment](http://www.kela.fi/web/en/news-archive/-/asset_publisher/IN08GY2nIrZo/content/preliminary-results-of-the-basic-income-experiment-self-perceived-wellbeing-improved-during-the-first-year-no-effects-on-employment)

## Résultats préliminaires de l'expérience du RMB :

- Amélioration du bien-être autoévalué; au cours de la première année, il n'y a eu aucun effet sur l'emploi
- L'expérience du RMB n'a pas augmenté le niveau d'emploi des participants au cours de la première année de l'expérience
- Les bénéficiaires ont évalué leur bien-être comme étant meilleur que ceux du groupe témoin :
  - 55 % des bénéficiaires d'un RMB et 46 % des participants du groupe témoin ont évalué leur état de santé comme bon ou très bon
  - 17 % des bénéficiaires d'un RMB et 25 % des participants du groupe témoin ont subi un niveau de stress assez élevé ou très élevé
- Résultats définitifs de l'ensemble du régime - 2020

[www.theguardian.com/society/2020/may/07/finnish-basic-income-pilot-improved-wellbeing-study-finds-coronavirus](http://www.theguardian.com/society/2020/may/07/finnish-basic-income-pilot-improved-wellbeing-study-finds-coronavirus)

- Dans le cadre d'entrevues approfondies, les chercheurs ont constaté que les participants étaient généralement plus satisfaits de leur vie et éprouvaient moins de stress mental, de dépression, de tristesse et de solitude que les membres du groupe témoin
- On a noté un léger effet positif sur l'emploi, particulièrement dans certaines catégories, comme les familles avec enfants
- Les participants ont également enregistré des notes supérieures pour d'autres mesures du bien-être, comme une plus grande autonomie, la sécurité financière et l'optimisme quant à l'avenir
- Pour certaines personnes, « le revenu de base n'a eu aucun effet sur leur productivité, car il n'y avait toujours pas d'emplois dans la région pour lesquels elles étaient formées »; toutefois, d'autres ont dit qu'« avec le revenu de base, elles étaient prêtes à occuper des emplois peu rémunérés qu'elles auraient autrement évités »
- « Certaines ont dit que le revenu de base leur permettait de reprendre la vie qu'elles avaient avant de se retrouver au chômage, et pour d'autres, cela leur donnait le pouvoir de dire non aux emplois peu rémunérés et non sécurisés, augmentant ainsi le sentiment d'autonomie »
- Le régime a également permis de constater que la sécurité conférée par un RMB augmentait la possibilité de faire des choses comme fournir des soins informels aux membres de leur famille ou à leurs voisins et de participer à la vie de leur collectivité
- La sécurité d'un RMB leur a permis de faire des choses plus significatives, et elles ont senti que leur travail de soins était légitimé
- Bon nombre de personnes qui ont prodigué des soins non rémunérés pendant la période de deux ans ont qualifié ces soins de « travail ».

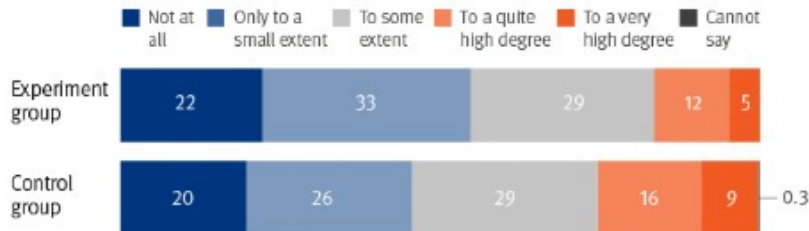
# Preliminary results of the basic income experiment: perception of improved wellbeing, in the first year no effect on employment

Assessment of own wellbeing in the experiment group and the control group

Self-perceived assessment of own state of health



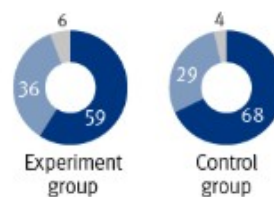
Perceived level of stress



Perception of bureaucracy involved when claiming social security benefits

Too much bureaucracy involved when claiming social security benefits

Yes  
No  
Cannot say



Days in employment on average in 2017, number of days



Days of employment in the experiment group

0.39 more.

Earnings and income from self-employment in total 2017, €



Earnings and income from self-employment in the experiment group €21 lower.



France

<https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1110&langId=en&intPageId=4541>

Revenu de solidarité active (RSA) est un niveau de revenu minimum garanti pour les chômeurs ou les travailleurs à très faible revenu :

- Revenu variable selon le nombre de personnes dans le ménage
- Le soutien du revenu s'adresse aux 25 ans et plus et aux 18 à 24 ans qui sont parents ou qui peuvent prouver qu'ils passent un certain temps au travail.

Les bénéficiaires doivent :

- Avoir au moins 25 ans, ou être enceintes, ou avoir un ou plusieurs enfants à charge, ou être en mesure de démontrer une durée minimale d'activité professionnelle
- Vivre en France
- Être Français ou ressortissant de l'espace économique européen, ou Suisse et fournir la preuve d'un droit de séjour ou être ressortissant d'un autre pays et avoir séjourné régulièrement en France pendant au moins cinq ans (sauf dans des cas particuliers)
- Avoir un revenu de ménage mensuel moyen qui ne dépasse pas un certain niveau sur trois mois
- S'assurer que leurs droits à toutes les autres allocations de sécurité sociale (prestations de chômage, pensions, etc.) auxquelles ils sont admissibles ont été établis
- Comprennent qu'ils ne pourront pas recevoir de soutien du revenu (à moins qu'ils ne soient chefs de famille monoparentale) s'ils sont en congé parental ou sabbatique, en congé non payé ou en mise à pied saisonnière, ou s'ils sont étudiants

Le montant du soutien du revenu dépend :

- Des personnes présentes dans le ménage
- Du revenu de la personne et de celui de chaque membre du ménage

Si le ménage n'a pas de revenu professionnel, le revenu minimum garanti est une somme fixe (établi selon la composition de la famille). Si la personne est chef de famille monoparentale avec enfants à charge ou si elle est enceinte, le montant minimum est majoré.

Nombre d'enfants	Personne vivant seule	Chef de famille monoparentale : Majoration pour les chefs de famille monoparentale	Couples
Aucun	545,48 €	700,46 €	818,22 €
1	818,22 €	933,94 €	981,86 €
2	981,86 €	1 167,43 €	1 145,50 €
Par enfant additionnel	218,19 €	233,48 €	218,19 €

Si la personne a un revenu autre que d'emploi (prestations de chômage, allocations quotidiennes, prestations de logement, etc.), le montant du soutien du revenu versé est égal à la différence entre le soutien du RMB et son revenu.

Si le ménage a un revenu d'emploi, le RSA est un revenu supplémentaire lorsque le revenu d'emploi est inférieur à un certain montant. Le montant du RSA correspond à la différence entre le montant minimum garanti et le revenu d'emploi du ménage (plus la prestation de logement).



## 4. Allemagne

### 4.1 HartzPlus

<https://basicincome.org/news/2018/12/germany-the-first-basic-income-experiment-in-germany-will-start-in-2019/>

Cette initiative triennale, lancée en mai 2019, est menée par Sanktionsfrei, un organisme à but non lucratif géré par des bénévoles des secteurs de l'administration, des technologies de l'information, des communications et du droit.

Un transfert inconditionnel en espèces devait être effectué à 250 personnes choisies au hasard, et 250 autres personnes membres d'un groupe témoin.

HartzPlus sera exécuté à titre d'expérience scientifique pour vérifier les variations dans la santé mentale, le contrôle de la vie, l'auto-efficacité, les valeurs sociopolitiques et plus encore.

Les organisateurs misent sur des donateurs privés pour financer l'expérience.

### 4.2 Expérience du revenu de base

[www.vox.com/future-perfect/2020/8/25/21399408/germany-basic-income-ubi-covid-19-pandemic](http://www.vox.com/future-perfect/2020/8/25/21399408/germany-basic-income-ubi-covid-19-pandemic)

- Conception de l'étude :
  - Au cours de l'étude, 120 personnes recevront 1 200 €, soit environ 1 430 \$ US chaque mois pendant environ trois ans.
  - L'étude permettra également de comparer les résultats de l'expérience à un groupe témoin composé de 1 380 personnes qui ne reçoivent pas de RMB.
  - Au total, 140 000 dons privés ont permis à l'Institut allemand de recherche économique de mener cette expérience avec Mein Grunderinkommen (Mon revenu de base), un groupe sans but lucratif
- Quels éléments seront étudiés?
  - Les bénéficiaires sont tenus de remplir des questionnaires demandant comment le transfert en espèces a eu une incidence sur leur bien-être émotionnel, leur vie personnelle et leur vie professionnelle.

### 4.3 Maternelle

[www.simplegermany.com/kindergeld-germany/](http://www.simplegermany.com/kindergeld-germany/)

La maternelle est une prestation universelle pour enfants à laquelle ont droit tous les parents ou adultes qui prennent soin d'un enfant en Allemagne. Elle n'est pas fondée sur les moyens et elle est versée à chaque adulte qui prend soin d'enfants, peu importe le niveau de revenu.

La prestation a pour but de garantir que les besoins essentiels de chaque enfant sont comblés et il s'agit d'un montant fixe payé mensuellement par le Bureau des prestations aux familles de l'Agence fédérale de placement en Allemagne : 219 € pour les deux premiers enfants, 225 € pour le troisième, 250 € pour chaque enfant supplémentaire.

## 5. Inde

### 5.1 Projet de RMB dans l'État de Madhya Pradesh

<http://socialprotection-humanrights.org/wp-content/uploads/2016/04/Indias-Basic-Income-Experiment-PP21.pdf>

Le projet pilote s'est déroulé de juin 2011 à novembre 2012 et 6 000 hommes, femmes et enfants de neuf villages ont reçu de l'argent chaque mois.

Le projet a pris la forme de deux scénarios :

- Le premier comprenait huit villages, et 12 autres comme groupe témoin.
- Le second a commencé plus tard que le premier et comprenait un village tribal, avec un autre village tribal comme groupe témoin.

Le niveau de la prestation a été initialement fixé à l'équivalent de 4,40 \$ US pour chaque adulte et de 2,20 \$ US par enfant par mois entre juin 2011 et mai 2012. Après mai, la valeur a été majorée de 50 % pour s'ajuster à l'inflation et offrir une prestation plus généreuse.

À la fin du projet, des améliorations importantes avaient permis d'améliorer sensiblement les conditions de vie, la nutrition, la santé et l'éducation.

### 5.2 Expérience de RMB

[www.sciencealert.com/india-is-about-to-launch-the-largest-basic-income-experiment-in-history](http://www.sciencealert.com/india-is-about-to-launch-the-largest-basic-income-experiment-in-history)

Sikkim est l'un des plus petits États de l'Inde et en 2019, le parti au pouvoir a annoncé la mise en place d'un RBU pour chacun de ses 610 577 habitants.

## 6. Italie

<https://euobserver.com/tickers/144086>

Un programme de RMB de 780 € a été lancé en mars 2019. La première tranche de trois millions de cartes permettant d'obtenir un RMB a été dévoilée le lundi 4 février 2019. La carte ressemblait à une carte de crédit, mais ne portait pas le nom du propriétaire, et permettait aux chômeurs et aux pauvres de toucher un revenu mensuel pouvant atteindre 780 euros.

[www.bloomberg.com/opinion/articles/2019-01-28/italy-s-populists-hand-out-some-free-money](http://www.bloomberg.com/opinion/articles/2019-01-28/italy-s-populists-hand-out-some-free-money)

Le mouvement Cinq étoiles de l'Italie proposait un « revenu citoyen » pour les ménages gagnant moins de 9 360 € (10 612 \$) par an.

Elle serait constituée d'un système de soutien du revenu et d'une allocation de logement, qui totaliserait jusqu'à 780 € par mois pour une personne vivant seule et sans revenu, et elle s'adresserait aux retraités et aux personnes en âge de travailler.

## 7. Kenya

[www.givedirectly.org/basic-income](http://www.givedirectly.org/basic-income)

<https://basicincome.org/news/2017/05/basic-income-experiments-and-those-so-called-early-2017-updates/>

GiveDirectly, un organisme de bienfaisance basé aux États-Unis, collabore avec des économistes pour organiser un projet qui étudiera l'impact de différents modèles de RMB sur 12 ans.

Fonctionnement du projet :

- Un essai contrôlé aléatoire sera mené pour comparer quatre groupes de villages :
  - RMB à long terme : Dans 40 villages, les bénéficiaires reçoivent environ 0,75 \$ par adulte par jour, livrés mensuellement pendant 12 ans
  - RMB à court terme : Dans 80 villages, les bénéficiaires reçoivent le même montant mensuel, mais seulement pendant deux ans
  - Montant forfaitaire : Dans 70 villages, les bénéficiaires reçoivent le même montant que le groupe de RMB à court terme, mais d'emblée sous forme de « montant forfaitaire »
  - Groupe témoin : Dans 100 villages, les habitants ne reçoivent pas de transferts en espèces

Plus de 21 000 personnes recevront un certain type de transfert en espèces, et plus de 5 000 personnes recevront un RMB à long terme. On fera appel à un entrepreneur indépendant pour les sondages de recherche et on enregistrera publiquement l'étude pour atténuer le biais de publication; on publiera un plan d'analyse préalable sur la façon dont l'analyse sera effectuée.

Les paiements pour le groupe à long terme se poursuivront pendant 12 ans, mais les résultats sur la façon dont les transferts en espèces à long terme influencent les décisions à court terme et l'aide sociale seront diffusés au cours des deux premières années.

Ce que l'on en tirera :

- La comparaison entre le premier et le deuxième groupe de villages permettra aux organisateurs de déterminer l'importance actuelle de la garantie des transferts futurs (p. ex. prendre un risque, comme lancer une entreprise)
- Les comparaisons entre les deuxième et troisième groupes révéleront l'incidence de la répartition d'un montant donné

Les organisateurs seront en mesure d'évaluer l'incidence d'un RMB par rapport à un vaste ensemble de paramètres, notamment :

- La situation économique (revenu, actifs, niveau de vie)
- L'emploi du temps (travail, éducation, loisirs, participation communautaire)
- La prise de risques (migration, démarrage d'entreprises)
- Les relations entre les sexes (particulièrement l'autonomisation des femmes)
- Les aspirations et perspectives de la vie

## 8. Écosse

[www.heraldscotland.com/news/16437958.universal-basic-income-is-attempt-to-euthanise-the-working-class-as-a-concept/](http://www.heraldscotland.com/news/16437958.universal-basic-income-is-attempt-to-euthanise-the-working-class-as-a-concept/)

On a suggéré que chaque adulte touche 162 £ par semaine, montant qui serait financé par une hausse de l'impôt sur le revenu à au moins 45 %.

Les conseils de Glasgow, d'Édimbourg, de Fife et de North Ayrshire ont tous envisagé des projets pilotes de RMB et ils prévoyaient amorcer des essais en 2020, sous réserve de la faisabilité des propositions.

Un total de 250 000 £ a été réservé pendant deux ans pour les autorités locales, qui tentent de comprendre l'impact d'un RMB.

## 9. Espagne

### 9.1 B-MINCOME de Barcelone

<http://ajuntament.barcelona.cat/bmincome/en/social-aids-barcelona>

<http://ajuntament.barcelona.cat/bmincome/en/budget-aids-barcelona>

<https://basicincome.org/news/2017/10/overview-of-current-basic-income-related-experiments-october-2017/>

Lancé en octobre 2017 dans le secteur de Besos (la région la plus pauvre de la ville, où vivent des personnes et des ménages à faible revenu), le projet expérimental devait se dérouler de septembre 2017 à décembre 2019.

D'octobre 2017 à septembre 2019, tous les participants devaient toucher divers types de revenus, avec une période d'évaluation des résultats de septembre à décembre 2019.

Un échantillon aléatoire de 2 000 ménages a été sélectionné, 1 000 ménages étant assignés à un groupe témoin et les autres étant assignés à un des dix groupes de traitement.

Tous les participants des groupes de traitement recevraient des suppléments de revenu appelés Soutien à l'inclusion municipale (SIM), mais ils différeraient selon que le SIM était accompagné d'un programme social et qu'il était fondé sur les moyens.

Le montant dépendait de la composition et de la situation financière des ménages et il devait osciller entre 100 € et 1 676 € par mois par ménage :

- Un groupe de 550 ménages serait affecté à l'un des quatre programmes sociaux suivants : un programme d'emploi et d'éducation, un programme d'économie sociale et coopérative, un programme de logement garanti et un programme de participation communautaire.
- Les 450 autres ménages recevraient le SIM sans programme connexe.

Les chercheurs examineraient les variables des résultats, y compris la participation au marché du travail, la sécurité alimentaire, la sécurité du logement, l'accès à l'énergie, la situation économique, la participation à l'éducation et le niveau de scolarité, les réseaux communautaires et la participation communautaire, et la santé, le bonheur et le bien-être.

Ils détermineraient également si le SIM réduisait les responsabilités administratives et bureaucratiques des travailleurs sociaux.

## 9.2 Régime national de revenu minimum de base

[www.optimistdaily.com/2020/06/spain-is-implementing-a-universal-minimum-income-what-is-that/](http://www.optimistdaily.com/2020/06/spain-is-implementing-a-universal-minimum-income-what-is-that/)

[www.aljazeera.com/economy/2020/5/30/spain-introduces-basic-income-scheme-to-tackle-poverty](http://www.aljazeera.com/economy/2020/5/30/spain-introduces-basic-income-scheme-to-tackle-poverty)

[www.independent.co.uk/news/world/europe/spain-national-minimum-income-universal-basic-coronavirus-ubi-economy-a9538606.html](http://www.independent.co.uk/news/world/europe/spain-national-minimum-income-universal-basic-coronavirus-ubi-economy-a9538606.html)

Un programme précédemment proposé a été rapidement mis en œuvre en raison de la pandémie de COVID-19 et il doit être établi indéfiniment.

Quelle est la cible ou le niveau de revenu?

- Les demandeurs doivent avoir au moins 23 ans et moins de 65 ans et avoir des actifs inférieurs à 16 614 € (excluant le logement et les prêts à prix réduit)
- Le programme ciblera 850 000 ménages à faible revenu, soit 2,5 millions de personnes.
- Il est fonction des moyens et les familles doivent être considérées comme « vulnérables » (avoir un revenu mensuel qui est de 10 € ou inférieur au revenu minimum) pour recevoir le revenu
- Il comprend des incitatifs à la recherche d'« emploi formel »

Combien d'argent sera remis?

- Les bénéficiaires admissibles toucheront un revenu minimum de 462 € par mois, à concurrence de 1 015 € par mois.
- Le revenu minimum augmentera avec le nombre de membres de la famille, et un montant additionnel de 139 € sera versé par membre de la famille, qu'il s'agisse d'un enfant ou d'un adulte
- En plus de l'allocation mensuelle, le gouvernement complétera les revenus existants des personnes qui gagnent moins, de sorte qu'elles puissent recevoir au moins 462 €

Quel est le coût de ce programme?

- Le programme coûtera trois milliards d'euros par an au gouvernement espagnol

## 10. Suède

[www.justlanded.com/english/Sweden/Sweden-Guide/Jobs/Old-age-pensions-in-Sweden](http://www.justlanded.com/english/Sweden/Sweden-Guide/Jobs/Old-age-pensions-in-Sweden)

Le régime des rentes de retraite de la Suède repose sur un système à trois piliers :

1. Une rente garantie
2. Une rente liée au revenu
3. Un fonds de primes

Au cours de sa vie active, une personne versera 18,5 % de son revenu dans le régime de retraite : 16 % seront versés aux personnes retraitées actuelles et 2,5 % seront affectés à un fonds de primes.

La rente garantie :

- Offre une rente minimale aux personnes ayant de faibles droits à pension ou sans revenu; ces personnes doivent avoir vécu en Suède pendant au moins trois ans pour la recevoir
- Exige qu'une personne compte au moins 40 ans de résidence pour être admissible à la pleine rente garantie
- Est payable à partir de 65 ans

La rente liée au revenu est :

- Prélevée sur tous les gains à partir de l'âge de 16 ans
- Disponible à compter de 61 ans, mais plus une personne cotise, plus sa rente est élevée

Le fonds de primes :

- Pendant la vie active, 2,5 % des cotisations d'une personne sont versées dans le fonds de primes de son choix.
- Il existe 500 fonds différents offrant des rendements différents
- Si un fonds de primes n'est pas choisi, les cotisations prélevées sont versées dans le fonds d'épargne-primes du Fonds national suédois.
- Les couples mariés peuvent s'échanger leurs droits

Régimes d'assurance supplémentaires :

- De nombreuses personnes à revenu élevé reçoivent moins, car les rentes et les cotisations publiques sont plafonnées, ce qui leur permet de toucher une rente professionnelle supplémentaire.
- Dans certaines entreprises, l'employeur verse 3,5 % des gains de l'employé au fonds de pension.

## 11. Ouganda

[www.eight.world/](http://www.eight.world/)

<https://basicincome.org/news/2017/05/basic-income-experiments-and-those-so-called-early-2017-updates/>

En janvier 2017, Eight, une organisation de bienfaisance, a commencé à effectuer des paiements en espèces inconditionnels dans le village ougandais de Busibi :

- 56 adultes et 88 enfants recevaient des paiements mensuels en espèces — chaque adulte recevait l'équivalent de 18,25 \$ US par mois (environ 30 % du revenu moyen des familles à faible revenu) et chaque enfant recevait l'équivalent de 9,13 \$ US par mois.
- Les versements se sont poursuivis jusqu'à la fin de 2018

Les principaux résultats ont été étudiés : le rendement scolaire des filles, l'accès aux soins de santé, l'entrepreneuriat et le développement économique, et la participation aux institutions démocratiques.

Les données recueillies pendant et après le projet pilote devaient être comparées aux données recueillies avant son lancement. Toutefois, aucun autre village n'a été étudié comme groupe témoin, ce qui a limité l'utilité de cette expérience.

## 12. Ukraine

<https://basicincome.org/news/2018/12/ukraine-basic-income-experiment-has-started-being-prepared-in-ukraine/>

La ville de Pavlograd a décidé de réaliser une expérience de RMB, prévoyant de verser l'équivalent de 100 € par mois à chacun des 2 000 citoyens choisis au hasard pour une période de 24 mois. (Le salaire mensuel moyen en Ukraine est d'environ 9 000 UAH, soit 286 €.)

Au départ, la Ville n'était pas capable de contribuer au financement de l'expérience, mais elle pouvait couvrir les coûts immédiats des communications, des annonces, des espaces de travail physiques et des ressources humaines pour démarrer le projet. D'autres sommes ont été recherchées dans le cadre d'une initiative de financement auprès d'organismes de bienfaisance publics et privés.

## 13. États-Unis

### 13.1 Étude à long terme sur le RMB

[www.wired.com/story/y-combinator-learns-basic-income-is-not-so-basic-after-all/](http://www.wired.com/story/y-combinator-learns-basic-income-is-not-so-basic-after-all/)  
<https://basicincome.org/news/2017/10/overview-of-current-basic-income-related-experiments-october-2017/>

En janvier 2016, l'incubateur technologique Y Combinator a annoncé son intention de financer une étude à long terme sur le RMB. Des transferts inconditionnels en espèces seraient versés à 3 000 participants dans deux États, à compter du début de 2019 :

- 1 000 personnes devaient recevoir 1 000 \$ US par mois alors que les participants d'un groupe témoin de 2 000 personnes toucheraient 50 \$ US par mois
- Certaines recevraient des versements pendant trois ans et d'autres pendant cinq ans

### 13.2 Baby's First Years

En 2019, les responsables d'un projet de RMB intitulé Baby's First Years, dirigé par Greg Duncan à l'Université de la Californie à Irvine, ont recruté 1 000 nouvelles mères à faible revenu dans quatre villes. La moitié d'entre elles recevraient un montant inconditionnel de 333 \$ par mois alors que les participantes du groupe témoin touchaient 20 \$ par mois.

La population cible de l'expérience était des adultes âgées de 21 à 40 ans, et le groupe de recherche s'intéressait à la santé mentale et physique, au bien-être subjectif, à la santé financière, à la prise de décisions et aux attitudes à l'égard du risque, ainsi qu'aux attitudes politiques et sociales.

### 13.3 Expérience de RMB de Stockton

[www.businessinsider.com/basic-income-experiment-stockton-details-about-trial-2018-8](http://www.businessinsider.com/basic-income-experiment-stockton-details-about-trial-2018-8)  
<https://sanfrancisco.cbslocal.com/2021/03/04/study-shows-stockton-universal-basic-income-experiment-increased-employment/>

Stockton, en Californie, a lancé un important projet pilote de RMB (pour une période d'essai de 18 mois) en février 2019. La manifestation d'autonomisation économique de Stockton (SEED) a permis à 125 résidents d'obtenir 500 \$ US par mois.

Ces personnes étaient admissibles au projet si elles étaient âgées de 18 ans et plus et si elles avaient un revenu médian inférieur à 46 033 \$ US selon le recensement. Les résidents qui gagnaient plus que le montant spécifié pouvaient tout de même être admissibles si leur quartier répondait aux critères.



Le projet a été financé entièrement par un organisme privé sans but lucratif, qui a choisi initialement 1 000 résidences au hasard. Parmi ceux qui ont rempli un formulaire renfermant des questions démographiques, 125 personnes ont été choisies au hasard pour recevoir le RMB.

Les bénéficiaires ont fait l'objet d'une vérification régulière pour déterminer l'incidence du RMB sur la santé, la sécurité financière et l'engagement communautaire; un groupe témoin devait également faire l'objet d'un suivi.

Quels ont été les résultats?

- De février 2019 à février 2020, les revenus des 125 bénéficiaires ont été beaucoup plus lisses d'un mois à l'autre comparativement au groupe témoin qui n'a reçu aucune somme
- Lorsque le programme a débuté en février 2019, 28 % des participants qui ont obtenu l'argent avaient un emploi à temps plein. Un an plus tard (avant la pandémie), 40 % de ces personnes avaient un emploi à temps plein
- Un groupe témoin de personnes n'ayant pas reçu d'argent a vu une augmentation cinq points de pourcentage de l'emploi à temps plein au cours de la même période.

Selon les chercheurs, l'argent supplémentaire a aidé les participants à démissionner ou à réduire leurs heures de travail à temps partiel et de petits boulots et, ce faisant, ils ont pu suivre une formation et prendre part à des stages qui ont mené à un travail à temps plein.

Les chercheurs ont également constaté que les bénéficiaires ont signalé une incidence plus faible d'anxiété et de symptômes dépressifs comparativement à un autre groupe de personnes qui ne l'ont pas reçu.

Les gens ont reçu l'argent une fois par mois sur une carte de débit, ce qui a permis aux chercheurs de suivre la façon de dépenser de la plupart d'entre eux. Moins de 1 % de l'argent a servi à l'achat de tabac et d'alcool.

## Annexe B — Aperçu des programmes fédéraux temporaires de soutien du revenu en réponse initiale à la COVID-19 (annoncé au printemps 2020)

### Personnes handicapées

#### **Paiement spécial ponctuel, non imposable et non déclarable**

Le gouvernement fédéral offre un paiement ponctuel non imposable et non déclarable de 600 \$ pour aider les Canadiens handicapés qui bénéficient de l'un des programmes ou prestations suivantes :

- Titulaires d'un certificat valide au titre du crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH) et du CIPH – Cette personne doit satisfaire à l'un des critères suivants :
  - Être aveugle
  - Être limitée de façon marquée dans au moins une des activités courantes de la vie quotidienne
  - Être limitée de façon importante dans au moins deux activités courantes de la vie quotidienne ou plus (peut comprendre une déficience visuelle)
  - Avoir besoin de soins thérapeutiques essentiels
- De plus, la déficience de la personne doit satisfaire à tous les critères suivants :
  - Être prolongée, ce qui signifie que la déficience a duré ou devrait durer au moins 12 mois consécutifs;
  - Être toujours ou presque toujours présente (au moins 90 % du temps);
- Bénéficiaires (au 1<sup>er</sup> juillet 2020) de :
  - Prestations d'invalidité du RPC
  - Rente d'invalidité du RRQ
  - Soutien aux personnes handicapées offertes par Anciens combattants Canada (ACC) :
    - Rente d'invalidité
    - Indemnité d'invalidité
    - Indemnité pour la douleur et la souffrance
    - Indemnité pour blessures graves
    - Programme de services de réadaptation et d'assistance professionnelle
    - Prestations de remplacement du revenu
    - Allocation de soutien du revenu des Forces canadiennes

- En espèces, catégoriques, inconditionnelles

[www.canada.ca/fr/services/prestations/covid-19-prestations-urgence/paiement-unique-personnes-handicapees.html](http://www.canada.ca/fr/services/prestations/covid-19-prestations-urgence/paiement-unique-personnes-handicapees.html)

## Étudiants de niveau postsecondaire et diplômés récents

### **Prestation canadienne d'urgence aux étudiants (PCUE)**

La PCUE prévoit une prestation imposable de 1 250 \$ toutes les quatre semaines aux étudiants admissibles, ou de 2 000 \$ aux étudiants admissibles ayant des personnes à charge ou un handicap et qui ne sont pas admissibles à la Prestation canadienne d'urgence (PCU) ou à l'assurance-emploi ou qui sont incapables de travailler en raison de la COVID-19. Pour être admissibles, les demandeurs doivent satisfaire aux critères suivants :

- Ils n'ont pas demandé ou reçu, ou ne sont pas admissibles à la PCU ou aux prestations d'assurance-emploi pour la même période d'admissibilité
- Ils sont soit :
  - Citoyen canadien
  - Indien inscrit
  - Résident permanent
  - Personne protégée
- Ils étudient au Canada ou à l'étranger
- Qui est admissible?
  - Les demandeurs qui sont ou étaient inscrits à un programme d'études postsecondaires (d'une durée d'au moins 12 semaines) menant à l'obtention d'un grade, d'un diplôme ou d'un certificat dans un établissement d'enseignement postsecondaire reconnu.
  - Les demandeurs qui ont terminé leurs études postsecondaires en décembre 2019 ou après.
  - Les demandeurs qui ont terminé ou prévoient terminer leurs études secondaires ou l'équivalent en 2020 et se sont inscrit à un programme d'études postsecondaires qui commence avant le 1<sup>er</sup> février 2021.
- Critères d'admissibilité :
  - Les demandeurs qui sont incapables de travailler en raison de la COVID-19
  - Les demandeurs qui cherchent activement du travail, mais n'en trouvent pas, en raison de la COVID-19
  - Les demandeurs qui travaillent actuellement pendant la pandémie de COVID-19, mais s'attendent à ce que leurs revenus d'emploi et de travail autonome soient de 1 000 \$ ou moins (avant impôts) pendant une période de quatre semaines

- Conditionnelles (travail), en espèces, catégoriques

[www.canada.ca/en/revenue-agency/services/benefits/recovery-sickness-benefit/crsb-who-apply.html](http://www.canada.ca/en/revenue-agency/services/benefits/recovery-sickness-benefit/crsb-who-apply.html)

### **Modifications apportées au Programme canadien de prêts aux étudiants**

Ce programme permet à un plus grand nombre d'étudiants d'être admissibles à un soutien et à des montants plus élevés.

Les changements comprennent :

- Le doublement des bourses d'études canadiennes pour tous les étudiants à temps plein admissibles, à concurrence de 6 000 \$ et 3 600 \$ pour les étudiants à temps partiel en 2020-2021. Ces bourses canadiennes pour étudiants ayant une invalidité permanente et pour étudiants ayant des personnes à charge seraient également doublées
- L'élargissement de l'admissibilité à l'aide financière aux étudiants en éliminant les contributions attendues de l'étudiant et de son conjoint (sa conjointe) en 2020-2021
- Le passage du montant hebdomadaire maximal qui pourrait être versé à un étudiant en 2020-2021 de 210 \$ à 350 \$
- En espèces, conditionnelles (services), fondées sur les besoins

[www.canada.ca/fr/services/prestations/education/aide-etudiants.html](http://www.canada.ca/fr/services/prestations/education/aide-etudiants.html)

### **Soutien aux chercheurs étudiants et aux boursiers postdoctoraux**

Par l'entremise des conseils subventionnaires fédéraux, le gouvernement fédéral a offert un soutien supplémentaire aux chercheurs étudiants et aux boursiers postdoctoraux.

Les fonds versés appuieraient une prolongation d'un semestre pour les étudiants admissibles dont les bourses de recherche ont pris fin entre mars et août 2020 et qui avaient l'intention de poursuivre leurs études. Le gouvernement accorderait également une prolongation de financement de trois mois aux détenteurs de subventions fédérales de recherche pour soutenir les stagiaires admissibles et le personnel rémunéré à même ces subventions.

- En espèces, conditionnelle (services), catégoriques

### **Autochtones**

#### **Fonds de soutien aux communautés autochtones**

Le gouvernement a versé 685 millions de dollars pour un nouveau fonds de soutien aux communautés autochtones fondé sur des distinctions afin de répondre aux besoins immédiats des collectivités des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

Ces fonds pourraient servir à des mesures comme :

- Le soutien aux personnes âgées et aux membres vulnérables de la collectivité
- Les mesures pour lutter contre l'insécurité alimentaire
- Le soutien, entre autres éducatif, pour les enfants

- Les services d'aide et d'intervention d'urgence en santé mentale
- Les mesures préparatoires pour éviter la propagation de la COVID-19

Qui sont les bénéficiaires?

- Collectivités des Premières Nations (y compris les nations disposant de l'autonomie gouvernementale et les nations signataires de traités modernes)
- Communautés inuites de l'Inuit Nunangat
- Membres directeurs métis en C.-B., en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et en Ontario
- Organisations autochtones vivant en milieu urbain et hors réserve
- En espèces, inconditionnelles, catégoriques

[www.sac-isc.gc.ca/fra/1585189335380/1585189357198](http://www.sac-isc.gc.ca/fra/1585189335380/1585189357198)

### **Soutien supplémentaire en santé publique pour les communautés des Premières nations et des Inuits**

Le gouvernement a versé 100 millions de dollars à l'appui d'un éventail de mesures fédérales en santé, y compris l'aide à la préparation des collectivités des Premières nations et des Inuits.

Le service comprend les fournitures et l'entreposage (équipement de protection individuelle, ou EPI, pour les travailleurs essentiels des communautés qui ont besoin de masques non médicaux ou chirurgicaux, de gants, de désinfectant pour les mains) et la sécurité alimentaire pour appuyer l'isolement physique.

Il aide les communautés et organismes des Premières Nations qui offrent des services communautaires en réponse aux besoins de santé publique liées à la COVID-19.

En cas d'éclosion, ces sommes peuvent être obtenues pour la capacité d'intensification et le soutien supplémentaire pour des services semblables dans les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

- En nature, inconditionnelles, catégoriques

[www.sac-isc.gc.ca/fra/1584819394157/1584819418553](http://www.sac-isc.gc.ca/fra/1584819394157/1584819418553)

### **Rendre les produits d'hygiène personnelle et les aliments nutritifs plus abordables**

Le gouvernement a versé 25 millions de dollars de plus à Nutrition Nord Canada (NNC) pour augmenter les subventions afin que les familles puissent se procurer des produits d'hygiène personnelle et des aliments nutritifs dont elles ont grandement besoin. NNC est un programme du gouvernement du Canada qui contribue à rendre les aliments nutritifs et certains articles essentiels plus abordables et plus accessibles. Il aide les communautés du Nord admissibles de trois façons : la subvention de NNC, la subvention de soutien aux pêcheurs et les initiatives d'éducation en nutrition.

Lorsque les demandeurs magasinent chez un détaillant inscrit de NNC, le prix des aliments admissibles tient compte de la subvention de NNC. Dans les grands magasins, les économies seront affichées sur le reçu.

- Coupons, inconditionnels, catégoriques

[www.nutritionnorthcanada.gc.ca/fra/1415385762263/1415385790537](http://www.nutritionnorthcanada.gc.ca/fra/1415385762263/1415385790537)

### **Soutien aux étudiants autochtones de niveau postsecondaire**

Le gouvernement a versé 75,2 millions de dollars pour offrir un soutien supplémentaire fondé sur les distinctions pour les étudiants de niveau postsecondaire des Premières Nations, des Inuits et de la Nation métisse. Il finance :

- Les frais de relevé de notes et de demande, les frais de scolarité et autres frais des étudiants, frais initiaux de certification professionnelle et d'examen, livres et fournitures
- La préparation et le soutien scolaires, l'éducation culturelle et le développement des aptitudes à la vie quotidienne

Qui peut postuler?

- Les étudiants des Premières Nations inscrits au niveau postsecondaire qui maintiennent un dossier scolaire satisfaisant dans un établissement d'enseignement postsecondaire admissible

Le financement est limité et les étudiants ne peuvent pas tous être financés. Un financement partiel peut être accordé. Les demandes sont valides pour une année scolaire seulement.

- En espèces et en nature (offre certains soutiens et le perfectionnement des compétences), conditionnelles (services), catégoriques

[www.sac-isc.gc.ca/eng/1100100033682/1531933580211](http://www.sac-isc.gc.ca/eng/1100100033682/1531933580211)

### **Bonifier le Programme d'aide au revenu dans les réserves**

Le gouvernement a versé 270 millions de dollars pour compléter le Programme d'aide au revenu dans les réserves afin de répondre à la demande accrue pour ce programme, ce qui aidera les particuliers et les familles à assumer leurs frais de subsistance essentiels.

L'aide au revenu comprend des fonds pour :

- Les besoins de base (p. ex. nourriture, vêtements, loyer et allocation pour services publics)
- Les besoins spéciaux (articles ménagers essentiels, faux frais personnels et régime alimentaire recommandé par un médecin)
- Soutien préalable à l'emploi et soutien à l'emploi pour aider les personnes à devenir autonomes (comme les aptitudes à la vie quotidienne et la formation professionnelle)

Les personnes qui croient être admissibles devront satisfaire à tous les critères suivants : résider habituellement dans une réserve ou être un Indien inscrit au Yukon, être admissible à une aide financière de base ou spéciale et pouvoir démontrer qu'elles n'ont aucune autre ressource financière pour satisfaire leurs besoins de base.

- En espèces, inconditionnelles, fondées sur les besoins

[www.sac-isc.gc.ca/eng/1100100035256/1533307528663](http://www.sac-isc.gc.ca/eng/1100100035256/1533307528663)

Éviter les mises à pied, réembaucher les employés et créer de nouveaux emplois

### **Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)**

Les employeurs admissibles qui ont subi une baisse de revenus peuvent maintenant être admissibles à la subvention salariale, à compter des périodes de prestations qui ont commencé le 5 juillet 2020. Le gouvernement couvrira une partie du salaire d'un employé pour les employeurs admissibles. La SSUC permettra aux demandeurs de réembaucher leurs employés et d'éviter les mises à pied alors que l'économie poursuit sa réouverture en toute sécurité.

Les employeurs doivent avoir un compte de paie de l'ARC le 15 mars 2020 et :

- Être l'un des types d'employeurs suivants :
  - Personnes
  - Sociétés (ou fiducies) qui ne sont pas exonérées de l'impôt sur le revenu (partie I de la *Loi de l'impôt sur le revenu*)
  - Les personnes suivantes qui sont exonérées de l'impôt sur le revenu (partie I de la *Loi de l'impôt sur le revenu*) :
    - Organismes sans but lucratif
    - Organismes agricoles
    - Boards of trade
    - Chambres de commerce
    - Sociétés sans but lucratif pour la recherche scientifique et le développement expérimental
    - Organisations ou sociétés syndicales
    - Sociétés ou ordres de bienveillance ou de secours mutuels
  - Des organismes de bienfaisance enregistrés
  - Des sociétés de personnes composées d'employeurs admissibles
  - Les organismes visés par règlement suivants :
    - Certaines sociétés publiques autochtones qui exploitent une entreprise
    - Sociétés de personnes composées d'employeurs admissibles et de certains gouvernements autochtones

- Associations canadiennes enregistrées de sport amateur
- Organisations de journalisme enregistrées
- Écoles privées ou collèges privés
- Partenariats constitués d'employeurs admissibles (y compris des sociétés de personnes dont au moins 50 % des participations sont détenues par des employeurs admissibles)
- Les établissements publics ne sont pas admissibles à la subvention - notamment les municipalités et les administrations locales, les sociétés d'État, les universités publiques, les collèges et écoles, et les hôpitaux.
- Ont connu une baisse de revenus
- En espèces, catégoriques, conditionnelles (travail)

[www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/subvention/subvention-salariale-urgence.html](http://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/subvention/subvention-salariale-urgence.html)

### **Subvention salariale temporaire de 10 % (SST)**

La SST est une mesure de trois mois qui permet aux employeurs admissibles de réduire le montant des retenues à la source qui doivent être versées à l'ARC. Elle équivaut à 10 % de la rémunération versée par les demandeurs du 18 mars au 19 juin 2020 — jusqu'à 1 375 \$ pour chaque employé admissible. Le montant maximal est de 25 000 \$ pour chaque employeur admissible.

Les demandeurs doivent avoir un compte du programme de retenues sur la paie auprès de l'ARC au 18 mars 2020 et :

- Avoir versé un salaire, des traitements, des primes ou autre rémunération (y compris une rémunération exonérée d'impôt) à un employé admissible du 18 mars au 19 juin 2020
- Être :
  - Un propriétaire individuel ou unique (sauf une fiducie)
  - Une société de personnes
  - Un organisme sans but lucratif
  - Un organisme de bienfaisance enregistré
  - Une société privée sous contrôle canadien (y compris une société coopérative)
- En espèces, conditionnelles (travail), catégoriques

[www.canada.ca/en/revenue-agency/services/subsidy/temporary-wage-subsidy.html](http://www.canada.ca/en/revenue-agency/services/subsidy/temporary-wage-subsidy.html)



## Taxes et tarifs

### **Annulation des droits de douane sur certains produits médicaux**

Le gouvernement annule les droits de douane sur certains produits médicaux, dont l'EPI comme les masques et les gants. Cette mesure réduira le coût de l'EPI importé pour les Canadiens, aidera à protéger les travailleurs et assurera le bon fonctionnement des chaînes d'approvisionnement.

- Coupons, universelles, inconditionnelles

[www.cbsa-asfc.gc.ca/publications/cn-ad/cn20-19-fra.html](http://www.cbsa-asfc.gc.ca/publications/cn-ad/cn20-19-fra.html)

## Soutien financier, prêts et accès au crédit

### **Prêts sans intérêt du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)**

Le CUEC offre des prêts sans intérêt pouvant atteindre 40 000 \$ aux petites entreprises et aux organismes sans but lucratif pour les aider à couvrir leurs frais d'exploitation pendant une période où leurs revenus ont été temporairement réduits. Ce programme a été mis en œuvre par les banques et les coopératives de crédit en collaboration avec Exportation et développement Canada.

Pour être admissible, l'emprunteur doit :

- Être une entreprise canadienne en activité au 1<sup>er</sup> mars 2020
- Avoir un numéro d'inscription aux fins de la taxe fédérale
- Avoir un revenu d'emploi total entre 20 000 \$ CA et 1 500 000 \$ CA au cours de l'année civile 2019. Pour les demandeurs dont le revenu d'emploi total de 20 000 \$ CA ou moins a été versé au cours de l'année civile 2019, l'emprunteur doit avoir :
  - Un numéro d'entreprise de l'ARC et avoir produit une déclaration de revenus pour 2018 ou 2019
  - Des dépenses admissibles non reportables de 40 000 \$ CA à 1 500 000 \$ CA. Ces dépenses peuvent comprendre des coûts comme le loyer, les impôts fonciers, les services publics et les assurances. Ils feront l'objet d'une vérification par le gouvernement du Canada.
- Avoir eu un compte de chèques ou d'exploitation d'entreprise actif auprès du prêteur, qui est sa principale institution financière, ouvert le 1<sup>er</sup> mars 2020 ou avant cette date et qui n'était pas en souffrance sur les facilités d'emprunt existantes, le cas échéant, auprès du prêteur avant 90 jours ou plus au 1<sup>er</sup> mars 2020.
- N'avoir jamais eu recours au programme et ne pas en avoir fait la demande auprès d'une autre institution financière
- Reconnaître son intention de poursuivre ses activités ou de reprendre ses activités
- Accepter de participer aux sondages post-financement menés par le gouvernement du Canada ou l'un de ses mandataires

- En espèces, catégoriques, conditionnelles (travail)

<https://ceba-cuec.ca/fr/>

### **Garantie d'emprunt pour les petites et moyennes entreprises**

Dans le cadre du Programme de crédit aux entreprises (PCE), Exportation et développement Canada (EDC) collabore avec les institutions financières pour garantir 80 % des nouveaux crédits d'exploitation et prêts à terme pouvant atteindre 6,25 millions de dollars aux petites et moyennes entreprises (PME). Ce soutien financier doit être utilisé pour les dépenses opérationnelles et il est offert aux entreprises exportatrices et non exportatrices.

Si l'entreprise du demandeur a besoin d'avoir accès à un fonds de roulement pour couvrir les coûts opérationnels en raison de la pandémie de COVID-19, elle pourrait être admissible à la garantie du PCE d'EDC. Il s'agit de nouvelles marges de crédit d'exploitation ou de nouveaux prêts à terme pour répondre aux besoins de trésorerie des demandeurs.

- En espèces, fondées sur les besoins, conditionnelles (travail)

[www.edc.ca/fr/solutions/fonds-roulement/garantie-pce.html](http://www.edc.ca/fr/solutions/fonds-roulement/garantie-pce.html)

### **Programme de prêts conjoints pour les petites et moyennes entreprises**

Par l'entremise du PCE, la Banque de développement du Canada collabore avec les institutions financières pour consentir conjointement des prêts à terme pouvant atteindre 6,25 millions de dollars aux PME pour leurs besoins opérationnels de trésorerie.

Pour être admissible, l'entreprise du demandeur doit être :

- Directement ou indirectement touchée par la COVID-19
- Avoir été financièrement stable et viable avant la situation économique actuelle

Le financement servira exclusivement à appuyer les besoins opérationnels de trésorerie et il sera assujéti aux critères de crédit de l'institution financière principale du demandeur.

- En espèces, catégoriques, conditionnelles (travail)

[www.bdc.ca/fr/soutien-special/soutien-special-programme-prets-conjoints](http://www.bdc.ca/fr/soutien-special/soutien-special-programme-prets-conjoints)

### **Fonds d'aide et de relance régionale (FARR)**

Ce programme est maintenant fermé. Il a fourni près de 962 millions de dollars pour aider un plus grand nombre d'entreprises et d'organisations dans des secteurs comme la fabrication, la technologie et le tourisme, qui sont essentiels aux régions et aux économies locales. Le FARR visait spécifiquement ceux qui auraient pu avoir besoin d'une aide supplémentaire pour se remettre de la pandémie de COVID-19, mais qui n'étaient pas en mesure d'accéder à d'autres mesures de soutien.

Il a été conçu pour aider à atténuer les pressions financières subies par les entreprises et les organisations afin de leur permettre de poursuivre leurs activités, notamment en payant leurs employés, et pour soutenir les projets des entreprises, des organisations et des collectivités afin de préparer une reprise réussie.

- En espèces, conditionnelles (travail), fondées sur les besoins

[www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/fra/h\\_07682.html](http://www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/fra/h_07682.html)

### **Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC)**

Ce programme est maintenant fermé. Il offrait un répit aux petites entreprises qui éprouvaient des difficultés financières en raison de la COVID-19. Au cours du programme, les propriétaires d'immeubles réduisaient d'au moins 75 % le loyer des petites entreprises locataires entre avril et septembre. L'AUCLC couvrait 50 % du loyer, le locataire payant jusqu'à 25 % et le propriétaire renonçant à au moins 25 %.

Pour être admissible à l'AUCLC pour les petites entreprises, le propriétaire d'un immeuble commercial devait :

- Posséder un immeuble commercial occupé par une ou plusieurs petites entreprises touchées qui étaient ses locataires
- Conclure (ou avoir déjà conclu) une entente exécutoire de réduction des loyers pour la période d'avril à juin 2020
- Réduire d'au moins 75 % le loyer des petites entreprises touchées qui étaient ses locataires
- Veiller à ce qu'il y ait une entente de réduction du loyer pour chaque locataire et sous-locataire touché et qu'elle comprenne :
  - Un moratoire sur l'expulsion pour la période pendant laquelle le propriétaire appliquait le produit du prêt
  - Une reconnaissance que le loyer annulé ne serait jamais recouvrable

Le propriétaire de l'immeuble commercial ne pouvait pas exercer une charge politique fédérale ou provinciale ou être contrôlé par une personne exerçant une charge politique fédérale ou provinciale.

- Coupons, conditionnelles (travail), catégoriques

[www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionals/project-funding-and-mortgage-financing/mortgage-loan-insurance/covid19-ccra-small-business](http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionals/project-funding-and-mortgage-financing/mortgage-loan-insurance/covid19-ccra-small-business)

### **Programme de financement pour les moyennes entreprises**

Ce programme offrira des prêts commerciaux de 12,5 à 60 millions de dollars à des entreprises de taille moyenne dont les besoins en crédit dépassent ceux qui sont déjà disponibles dans le cadre du PCE et d'autres mesures.

Pour être admissible, l'entreprise d'un demandeur doit avoir été financièrement stable et viable avant le contexte économique actuel, avoir été touchée directement ou indirectement par la COVID-19 et/ou la récente baisse des prix du pétrole et du gaz, et avoir des besoins de crédit qui dépassent ce qui est déjà disponible grâce au programme de prêt conjoint, et à d'autres mesures.

- En espèces, conditionnelles (travail), fondées sur les besoins

[www.bdc.ca/fr/soutien-special/soutien-special-programme-financement-moyennes-entreprises](http://www.bdc.ca/fr/soutien-special/soutien-special-programme-financement-moyennes-entreprises)

### **Crédit d'urgence pour les grands employeurs (CUGE)**

Le CUGE offre un financement relais aux plus grands employeurs canadiens dont les besoins pendant la pandémie ne sont pas comblés par le financement conventionnel, afin de poursuivre leurs activités.

Le CUGE sera offert aux employeurs canadiens qui : ont une incidence importante sur l'économie canadienne, comme en font foi les opérations importantes au Canada ou le soutien d'une main-d'œuvre importante au Canada; peuvent généralement démontrer des revenus annuels d'environ 300 millions de dollars ou plus; et ont besoin d'un prêt d'au moins 60 millions de dollars.

- En espèces, conditionnelles (travail), fondées sur les besoins

[www.cdev.gc.ca/fr/cuge/](http://www.cdev.gc.ca/fr/cuge/)

Aquaculture et pêches

### **Prestation aux pêcheurs**

Ce programme est maintenant fermé. Le programme de prestation aux pêcheurs offrait un soutien du revenu aux pêcheurs indépendants et aux actionnaires. La prestation couvre jusqu'à 75 % des pertes de revenus au-delà d'un seuil de 25 % pour l'année d'imposition 2020 par rapport à 2018 ou 2019. La prestation maximale était de 10 164 \$.

Étaient admissibles :

- Les pêcheurs commerciaux autonomes (p. ex., propriétaires-exploitants, chefs d'entreprise, titulaires de permis côtiers ou titulaires d'un permis commercial à séjour limité (Pacifique))
- Les pêcheurs indépendants d'eau douce
- Les pêcheurs autochtones désignés par leur collectivité en vertu d'un permis de pêche commerciale communautaire
- Les équipes des actionnaires
- Conditionnelles (travail), en espèces, catégoriques

[www.dfo-mpo.gc.ca/fisheries-peches/initiatives/fhgbp-ppsp/index-fra.html](http://www.dfo-mpo.gc.ca/fisheries-peches/initiatives/fhgbp-ppsp/index-fra.html)

### **Subvention aux pêcheurs**

Ce programme est maintenant fermé. Il s'agissait d'une subvention non remboursable aux pêcheurs commerciaux qui était valide en 2020 (offerte par Pêches et Océans Canada ou la province ou le territoire des pêcheurs commerciaux d'eau douce).

La subvention offrait un soutien non remboursable pouvant atteindre 10 000 \$, selon le niveau des revenus de pêche historiques des pêcheurs en 2018 ou 2019.

Étaient admissibles :

- Les pêcheurs commerciaux autonomes (p. ex., propriétaires-exploitants, chefs d'entreprise, titulaires de permis côtiers ou titulaires d'un permis commercial à séjour limité (Pacifique))
- Les pêcheurs d'eau douce (sous réserve d'un accord provincial pour fournir des renseignements sur les permis)
- Les pêcheurs autochtones désignés comme capitaines de bâtiments par leur collectivité en vertu d'un permis de pêche commerciale communautaire
- Conditionnelles (travail), en espèces, catégoriques

[www.dfo-mpo.gc.ca/fisheries-peches/initiatives/fhgbp-ppsp/index-fra.html](http://www.dfo-mpo.gc.ca/fisheries-peches/initiatives/fhgbp-ppsp/index-fra.html)

## Annexe C — Aperçu du concept du soutien multipartite au titre du revenu de base

### 1. Parti progressiste-conservateur (PC)

<https://lindsayadvocate.ca/benns-belief-conservatives-and-basic-income/>

[Trois conservateurs de l'ère Mulroney sont prêts à faire progresser le revenu de base — basicincomecanada.org](https://basicincomecanada.org)

[www.saltwire.com/prince-edward-island/news/local/federal-ndp-leader-supports-pei-basic-income-pilot-533593/](http://www.saltwire.com/prince-edward-island/news/local/federal-ndp-leader-supports-pei-basic-income-pilot-533593/)

[www.orilliamatters.com/coronavirus-covid-19-local-news/orillia-senator-joins-growing-chorus-calling-for-minimum-basic-income-2288711](http://www.orilliamatters.com/coronavirus-covid-19-local-news/orillia-senator-joins-growing-chorus-calling-for-minimum-basic-income-2288711)

- Segal (2019) relève les cas suivants où des membres éminents des partis conservateurs ont manifesté leur appui à un RMB :
  - Le bureau fédéral de recherche du PPC a publié un document sur le revenu annuel garanti (RAG) préparé par Keith Banting avant sa conférence en 1969. Le chef du parti, Robert Stanfield, a été réservé dans son soutien au RAG, même si David MacDonald, un élu, a présenté un document en défense. Il a été décidé à la conférence de fondre la proposition de RAG dans un engagement plus souple envers la réforme du bien-être social.
  - En 1975, le gouvernement minoritaire du PC en Ontario avait adopté une loi sur le supplément de RAG pour les personnes âgées.
- Le sénateur à la retraite du PC Michael Meighen a fait campagne pour un RBG
- L'ancien ministre du Cabinet Perrin Beatty, actuel chef de la direction de la Chambre de commerce du Canada, est un partisan du RMB; il estime qu'il pourrait grandement aider les « petites économies rurales » et il en souligne les avantages potentiels pour « augmenter les faibles salaires » et il précise qu'un revenu de base pourrait répondre au défi de l'automatisation en milieu de travail ».
- Le député de Simcoe-Nord, Bruce Stanton (PPC) a appuyé la lettre de la sénatrice indépendante Gwen Boniface adressée au Premier ministre pour demander au gouvernement d'entamer des discussions sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un RMB minimal.
- Dennis King, premier ministre de l'Î.-P.-É. et membre du PC de l'Î.-P.-É., s'est engagé à promouvoir un projet pilote de RMB au niveau fédéral.

### 2. Parti libéral

- Forget (2020) affirme que le gouvernement libéral dirigé par Kathleen Wynne a présenté le PPRB, mais lorsque le gouvernement dirigé par le PC est arrivé au pouvoir en 2018, le projet a été annulé, malgré la promesse formulée pendant la campagne au sujet du maintien de l'expérience.

- Selon Segal (2019), le sénateur David Croll, ancien député libéral fédéral et provincial, a rédigé un rapport intitulé *Poverty in Canada: Report of the Special Senate Committee on Poverty*, qui préconisait une un RAG.
- Lors d'une assemblée générale virtuelle en décembre 2020, le premier ministre Justin Trudeau a déclaré [traduction] « En ce moment, ce n'est pas quelque chose que nous prévoyons d'approfondir à l'avenir »
- Projet de loi C-273 – 22 février 2021

[www.ubiworks.ca/basicincomebill](http://www.ubiworks.ca/basicincomebill)

[www.huffingtonpost.ca/entry/basic-income-members-bill-strategy-canada\\_ca\\_6037f768c5b6371109dac382](http://www.huffingtonpost.ca/entry/basic-income-members-bill-strategy-canada_ca_6037f768c5b6371109dac382)

- Déposé par la députée libérale Julie Dzerowicz, le projet de loi C-273 est le premier projet de loi sur le revenu de base du Canada. Il vise à établir une stratégie nationale pour un revenu de base garanti (RBG) au moyen d'un projet de loi d'initiative parlementaire
- Le projet de loi prévoit un soutien à la recherche spécialisée en revenu de base et examine comment il pourrait influencer sur l'efficacité du gouvernement et la création d'emplois, et comment il pourrait soutenir l'entrepreneuriat et l'action citoyenne dans une nouvelle économie
- Parmi les autres effets étudiés chez les bénéficiaires, mentionnons la qualité de vie, la santé physique et mentale, l'utilisation des services de santé, la stabilité du logement, l'épargne, l'éducation, les relations sociales et la participation au marché du travail
- La recherche doit examiner les avantages directs et indirects pour les bénéficiaires
- Le projet de loi stipule que la stratégie doit comporter un projet pilote dans une ou plusieurs provinces pour mettre à l'essai les modèles de mise en œuvre
- Le cadre doit comporter des normes nationales
- Le projet de loi a été appuyé par la députée libérale Annie Koutrakis et Wayne Easter, président (libéral) du Comité des finances de la Chambre des communes, qui a mentionné que le projet de loi C-273 représente [traduction] « une étape vers la collecte de preuves concrètes » et salué le projet pilote dans sa province natale, l'Î.-P.-É. Le projet de loi a passé l'étape de la première lecture; la deuxième lecture aura lieu au début du printemps 2021

- Le Congrès national libéral de 2021

<https://2021.liberal.ca/wp-content/uploads/sites/365/2021/04/2021-Liberal-National-Convention-Policies-1.pdf>

- La priorité stratégique numéro 2 est une résolution selon laquelle, dans le cadre d'un processus de consultation intersectorielle avec les intervenants et les partis politiques, le gouvernement du Canada mettra en place un revenu de base universel (RBU) pour tous les Canadiens
- La résolution a été proposée par les Jeunes libéraux du Canada et le Parti libéral du Canada (Ontario)
- Elle a été adoptée au congrès

### 3. Nouveau Parti démocratique (NPD)

[www.saltwire.com/prince-edward-island/news/local/federal-ndp-leader-supports-pei-basic-income-pilot-533593/](http://www.saltwire.com/prince-edward-island/news/local/federal-ndp-leader-supports-pei-basic-income-pilot-533593/)

[www.noscommunes.ca/Members/fr/leah-gazan\(87\\_121\)/motions/10\\_852\\_236](http://www.noscommunes.ca/Members/fr/leah-gazan(87_121)/motions/10_852_236)

[www.leahgazan.ca/basicincome](http://www.leahgazan.ca/basicincome)

- Segal (2019) affirme que Mincome a été établi au Manitoba grâce aux efforts conjoints du Parti libéral fédéral et du NPD provincial.
- Novembre 2020 – Le député provincial de la région de Labrador-Ouest, Jordan Brown, du NPD, a déposé une motion d'initiative parlementaire qui demandait à la province d'étudier à quoi pourrait ressembler un RMB pour Terre-Neuve-et-Labrador. La motion a été un succès et tous les partis ont convenu d'évaluer les avantages et les coûts d'un projet pilote de RMB.
- Décembre 2020 – Le chef du NPD fédéral, Jagmeet Singh, est le premier chef fédéral à donner son appui au projet pilote de RMB de l'Île-du-Prince-Édouard. Lors de la course électorale de 2019, le NPD a fait campagne pour la mise en œuvre d'un RMB national
- Motion 46 — Revenu de base garanti viable — Août 2020
  - La députée néo-démocrate Leah Gazan de Winnipeg-Centre a présenté une motion qui permettrait de transformer la PCU en un revenu permanent viable, affirmant que cette mesure serait rendue disponible « en plus des services publics et des soutiens du revenu actuels et futurs du gouvernement ». La motion a été élaborée en collaboration avec Revenu de base Manitoba et le Réseau de revenu de base Canada



#### 4. Parti vert

<https://gpo.ca/2018/10/24/schreiner-and-may-ask-trudeau-to-rescue-basic-income-pilot/>

[www.greenparty.ca/fr/adopter-un-revenu-minimum-garanti](http://www.greenparty.ca/fr/adopter-un-revenu-minimum-garanti)

[www.greenparty.ca/fr/media-release/2021-02-09/d%C3%A9claration-de-la-cheffe-du-parti-vert-annamie-paul-sur-le-revenu-de](http://www.greenparty.ca/fr/media-release/2021-02-09/d%C3%A9claration-de-la-cheffe-du-parti-vert-annamie-paul-sur-le-revenu-de)

- Depuis 2014, le Parti vert du Canada a vivement plaidé en faveur d'un revenu de subsistance garanti, proposant essentiellement un INR annuel
- Mark Schreiner et l'ancienne chef du Parti vert, Elizabeth May, ont écrit une lettre ouverte au premier ministre Justin Trudeau pour rétablir le PPRB, annulé par le premier ministre Ford
- Green et coll. (2020) affirment que le rapport de leur formation découle d'une entente entre les partis provinciaux de la Colombie-Britannique. Le Parti vert de la C.-B. a fait de l'enquête sur un RMB une des conditions pour son soutien au NPD minoritaire
- Février 2021 – La chef du Parti vert, Annamie Paul, et la sénatrice Kim Pate, demandent actuellement au gouvernement d'entamer des pourparlers sur la mise en œuvre d'un revenu de subsistance national garanti, et estiment qu'un RMB [traduction] « pourrait agir comme filet de sécurité au-delà de la pandémie »

## Annexe D — Calculs illustratifs

### Un RBU pour tous les Canadiens

Dans le tableau qui suit, nous montrons l'effet de la réaffectation des dépenses d'aide sociale (voir les notes ci-dessous) également entre tous les Canadiens — d'abord en utilisant uniquement l'aide sociale fédérale, puis les dépenses fédérales et provinciales d'aide sociale. Aucun changement de comportement n'est envisagé, ni pour la perception des impôts. Cette approche est dite neutre sur le plan budgétaire.

Nous affichons également plusieurs indicateurs de pauvreté, appelés indices de Foster-Greer-Thorbecke (FGT). La première mesure la pauvreté selon le ratio par dénombrement [1], la deuxième mesure l'écart de pauvreté normalisé moyen [2] et la troisième mesure l'écart de pauvreté normalisé moyen au carré [3]. L'écart de pauvreté prend le déficit du seuil de pauvreté et le normalise en le divisant par le seuil de pauvreté. Le ratio carré de l'écart de pauvreté donne plus de poids aux déficits plus importants — de sorte que des chiffres plus élevés indiquent une pauvreté absolue plus importante. Cela permet de mesurer la pauvreté et l'inégalité des revenus. *Pour faciliter la présentation, tous les indices calculés ont été multipliés par 100.*

Avant la réaffectation, les indices estimés de FGT étaient de 9,5, 3,4 et 2,0.

La deuxième colonne indique le niveau du RBU qui pourrait être accordé chaque semaine à tous les Canadiens en réaffectant les dépenses d'aide sociale. Les trois colonnes suivantes montrent les indices estimés de FGT associés à cette approche.

La sixième colonne présente les dépenses supplémentaires (sans tenir compte des changements de comportement et des effets fiscaux) pour fournir un RMB hebdomadaire de 500 \$ par personne après la réaffectation des dépenses d'aide sociale. Le RMB de 500 \$ par semaine est un chiffre arbitraire, mais il est utilisé dans plusieurs mesures d'urgence pour le soutien du revenu pendant la COVID-19. Les trois dernières colonnes montrent les indices estimés de FGT associés à cette approche.

Tableau 1 — RBU pour tous les Canadiens

	Réaffectation neutre sur le plan budgétaire			RBU de 500 \$ par semaine			
		Indices de FGT estimés			Indices de FGT estimés		
Dépenses réaffectées	Niveau de RBU	[1]	[2]	[3]	Dépenses ajoutées (en milliards de dollars)	[1]	[2]
Fédérales	122	6,7	2,0	1,0	705	0,1	0,1
Fédérales et provinciales	153	7,3	2,3	1,1	648	0,1	0,1

### RBU pour les Canadiens vivant dans des ménages ne touchant pas de SV

Dans le tableau qui suit, nous montrons l'effet de la réaffectation des dépenses d'aide sociale, à l'exception du SRG et de la SV (voir les notes ci-dessous) de manière égale entre tous les Canadiens vivant dans des ménages où personne ne reçoit de la SV (un indicateur pour les Canadiens de moins de 65 ans) — d'abord en utilisant uniquement l'aide sociale fédérale, puis les dépenses fédérales et provinciales d'aide sociale. Aucun changement de comportement n'est envisagé, ni aucun changement dans la perception des impôts. Cette approche est dite neutre sur le plan budgétaire.

Nous affichons aussi plusieurs indicateurs de pauvreté, désignés indices de Foster-Greer-Thorbecke. La première mesure, la pauvreté selon le ratio par dénombrement [1], la deuxième mesure, l'écart de pauvreté normalisé moyen [2] et la troisième mesure, l'écart de pauvreté normalisé moyen au carré [3]. L'écart de pauvreté utilise le déficit du seuil de pauvreté et le normalise en le divisant par le seuil de pauvreté. Le ratio carré de l'écart de pauvreté donne plus de poids aux déficits plus imposants — de sorte que des chiffres plus élevés indiquent une pauvreté absolue plus importante. Cela permet de mesurer la pauvreté et l'inégalité des revenus. *Pour faciliter la présentation, tous les indices calculés ont été multipliés par 100.*

Avant la réaffectation, les indices estimés de FGT étaient 11,2, 4,2 et 2,4.

La deuxième colonne indique le niveau du RBU qui pourrait être fourni chaque semaine à tous les Canadiens vivant dans un ménage où personne ne reçoit de la SV, en réaffectant les dépenses d'aide sociale autres que le SRG et la SV. Les trois colonnes suivantes montrent les indices estimés de FGT associés à cette approche.

La sixième colonne indique les dépenses supplémentaires (sans tenir compte des changements de comportement et des effets fiscaux) pour fournir un RMB hebdomadaire de 500 \$ à chaque

personne d'un ménage où nul ne reçoit la SV, après avoir réaffecté les dépenses d'aide sociale autres que le SRG et la SV. Le montant de 500 \$ par semaine est un chiffre arbitraire, mais il est utilisé dans plusieurs mesures d'urgence pour le soutien du revenu pendant la COVID-19. Les trois dernières colonnes montrent les indices estimés de FGT associés à cette approche.

Tableau 2 — RBU pour les Canadiens vivant dans des ménages ne touchant pas la SV

	Réaffectation neutre sur le plan budgétaire				RBU de 500 \$ par semaine			
		Indices de FGT estimés			Indices de FGT estimés			
Dépenses réaffectées	Niveau de RBU	[1]	[2]	[3]	Dépenses ajoutées (en milliards de dollars)	[1]	[2]	[3]
Fédérales	91	6,7	2,1	1,1	594	1,1	0,3	0,1
Fédérales et provinciales	131	7,4	2,5	1,3	537	1,4	0,4	0,1

### RBU pour tous les ménages (maximum de trois paiements de RBU par ménage)

Dans le tableau qui suit, nous montrons l'effet de la réaffectation des dépenses d'aide sociale (voir les notes ci-dessous) à parts égales entre les ménages (personnes vivant seules et familles économiques) sur la base suivante : un paiement de RBU par ménage, deux paiements de RBU pour une famille économique de deux membres, et trois personnes paiements de RBU pour une famille économique de plus de deux membres — d'abord en utilisant uniquement l'aide sociale fédérale, puis les dépenses fédérales et provinciales d'aide sociale. Aucun changement de comportement n'est envisagé, ni aucun changement dans la perception des impôts. Cette approche est dite neutre sur le plan budgétaire.

Nous affichons aussi plusieurs indicateurs de pauvreté, désignés indices de Foster-Greer-Thorbecke. La première mesure, la pauvreté selon le ratio par dénombrement [1], la deuxième mesure, l'écart de pauvreté normalisé moyen [2] et la troisième mesure, l'écart de pauvreté normalisé moyen au carré [3]. L'écart de pauvreté utilise le déficit du seuil de pauvreté et le normalise en le divisant par le seuil de pauvreté. Le ratio carré de l'écart de pauvreté donne plus de poids aux déficits plus imposants — de sorte que des chiffres plus élevés indiquent une pauvreté absolue plus importante. Cela permet de mesurer la pauvreté et l'inégalité des revenus. *Pour faciliter la présentation, tous les indices calculés ont été multipliés par 100.*

Avant la réaffectation, les indices estimés de FGT étaient de 9,5, 3,4 et 2,0.

La deuxième colonne indique le niveau de RBU qui pourrait être fourni par semaine à chaque personne d'un ménage à concurrence de trois paiements par ménage, en réaffectant les dépenses d'aide sociale. Les trois colonnes suivantes montrent les indices estimés de FGT associés à cette approche.

La sixième colonne indique les dépenses supplémentaires (sans tenir compte des changements de comportement et des effets fiscaux) pour fournir un RMB hebdomadaire de 500 \$ à chaque personne d'un ménage à concurrence de trois paiements par ménage, après la réaffectation des dépenses d'aide sociale. Le montant de 500 \$ par semaine est un chiffre arbitraire, mais il est utilisé dans plusieurs mesures d'urgence pour le soutien du revenu pendant la COVID-19. Les trois dernières colonnes montrent les indices estimés de FGT associés à cette approche.

Tableau 3 — RBU pour tous les ménages (maximum de trois paiements par ménage)

	Réaffectation neutre sur le plan budgétaire				RBU de 500 \$ par semaine			
		Indices de FGT estimés			Indices de FGT estimés			
Dépenses réaffectées	Niveau de RBU	[1]	[2]	[3]	Dépenses ajoutées (en milliards de dollars)	[1]	[2]	[3]
Fédérales	143	6,6	1,8	0,9	565	0,1	0,1	0,1
Fédérales et provinciales	180	7,7	2,2	0,9	507	0,2	0,1	0,1

### RBU pour toutes les membres d'un ménage à revenu annuel de 15 600 \$ par année (maximum de trois paiements de RBU par ménage)

Ce tableau est le prolongement du tableau 3, dans lequel nous montrons l'effet de la réaffectation des dépenses d'aide sociale (voir les notes ci-dessous) à parts égales entre les ménages (personnes vivant seules et familles économiques) sur la base suivante : un paiement de RBU par ménage unique, deux paiements de RBU pour une famille économique de deux membres, et trois paiements de RBU pour une famille économique de plus de deux membres — d'abord en utilisant uniquement l'aide sociale fédérale, puis les dépenses fédérales et provinciales d'aide sociale. Dans ce tableau, nous illustrons l'effet d'un RBU de 300 \$ par semaine (ou 15 600 \$ par année), avec un maximum de trois RBU par ménage.

Nous affichons aussi plusieurs indicateurs de pauvreté, désignés indices de Foster-Greer-Thorbecke. La première mesure, la pauvreté selon le ratio par dénombrement [1], la deuxième mesure, l'écart de pauvreté normalisé moyen [2] et la troisième mesure, l'écart de pauvreté normalisé moyen au carré [3]. L'écart de pauvreté utilise le déficit du seuil de pauvreté et le normalise en le divisant par le seuil de pauvreté. Le ratio carré de l'écart de pauvreté donne plus de poids aux déficits plus imposants — de sorte que des chiffres plus élevés indiquent une pauvreté absolue plus importante. Cela permet de mesurer la pauvreté et l'inégalité des revenus. *Pour faciliter la présentation, tous les indices calculés ont été multipliés par 100.*

Avant la réaffectation, les indices estimés de FGT étaient de 9,5, 3,4 et 2,0.

La deuxième colonne indique le montant supplémentaire de RBU par semaine pour faire passer la réaffectation à budget neutre à 300 \$ par semaine, avec un maximum de trois RBU par ménage, après la réaffectation des dépenses d'aide sociale. La sixième colonne indique les dépenses supplémentaires (sans tenir compte des changements de comportement et des effets fiscaux) pour fournir un RMB hebdomadaire de 300 \$ à chaque membre d'un ménage à concurrence de trois paiements par ménage, après la réaffectation des dépenses d'aide sociale. Les trois colonnes suivantes montrent les indices estimés de FGT associés à cette approche.

Le chiffre de 300 \$ par semaine a été choisi pour fournir une comparaison intermédiaire avec les chiffres présentés au tableau 3 et pour comparer l'effet d'un RBU et d'un RMG de même montant nominal, présenté au tableau 5.

Tableau 4 — RBU pour tous les membres d'un ménage à revenu de 15 600 \$ par année (maximum de trois paiements de RBU)

Indices de FGT estimés

Dépenses réaffectées	RBU supplémentaire par semaine (au tableau 3)	Dépenses ajoutées (en milliards de dollars)	[1]	[2]	[3]
Fédérales	157	248	1,3	0,3	0,2
Fédérales et provinciales	120	191	2,4	0,4	0,2

#### Revenu minimum garanti de 15 600 \$ par année pour tous les membres d'un ménage (maximum de trois RMG par ménage)

Ce tableau est comparable au tableau 4, mais il illustre une approche de RMG plutôt qu'une approche de RBU. Dans l'approche de RMG, le revenu est majoré au niveau minimum spécifié. Il indique un RMG (niveau minimum) de 15 600 \$ par année pour chaque membre d'un ménage à concurrence de trois RMG (soit 31 200 \$ pour un ménage de deux personnes et 46 800 \$ pour un ménage de trois personnes ou plus). À la ligne 1 du tableau, nous supposons que toutes les autres dépenses fédérales d'aide sociale seront supprimées lorsque le RMG sera instauré. À la ligne 2, nous supposons que les dépenses fédérales et provinciales au titre de l'aide sociale

seraient supprimées lorsque le RMG sera instauré. À la ligne 3, nous supposons que le RMG serait superposé aux dépenses existantes d'aide sociale. Aucun changement de comportement n'est envisagé, ni aucun changement dans la perception des impôts.

Nous affichons aussi plusieurs indicateurs de pauvreté, désignés indices de Foster-Greer-Thorbecke. La première mesure, la pauvreté selon le ratio par dénombrement [1], la deuxième mesure, l'écart de pauvreté normalisé moyen [2] et la troisième mesure, l'écart de pauvreté normalisé moyen au carré [3]. L'écart de pauvreté utilise le déficit du seuil de pauvreté et le normalise en le divisant par le seuil de pauvreté. Le ratio carré de l'écart de pauvreté donne plus de poids aux déficits plus imposants — de sorte que des chiffres plus élevés indiquent une pauvreté absolue plus importante. Cela permet de mesurer la pauvreté et l'inégalité des revenus. *Pour faciliter la présentation, tous les indices calculés ont été multipliés par 100.*

Avant l'instauration du RMG, les indices estimés FGT étaient de 9,5, 3,4 et 2,0.

La deuxième colonne indique les dépenses courantes au titre de l'aide sociale, la troisième colonne indique les dépenses supplémentaires pour remplacer l'aide sociale par le RMG de 15 600 \$ par année pour tous les membres du ménage jusqu'à un maximum de trois par ménage (sans tenir compte des changements de comportement et des effets fiscaux), et les trois dernières colonnes indiquent les indices de FGT estimés associés à cette approche.

Le chiffre de 15 600 \$ par année (avec un maximum de trois membres) a été sélectionné parce qu'il est suffisamment élevé pour extraire la plupart des ménages de deux à cinq membres de la pauvreté et pour comparer l'effet d'un RBU de la même valeur nominale, comme le montre le tableau 4.

Tableau 5 — Revenu minimum garanti de 15 600 \$ par année pour tous les membres d'un ménage (maximum de trois ajustements du RMG)

Indices de FGT estimés

Dépenses remplacées	Dépenses courantes (en milliards de dollars)	Dépenses supplémentaires (en milliards de dollars)	[1]	[2]	[3]
Fédérales	227	112	7,4	1,0	0,2
Fédérales et provinciales	284	145	7,7	1,0	0,2
Aucun	284	47	4,1	0,6	0,1

## Notes

Les calculs sont fondés sur l'Enquête canadienne sur le revenu de 2017 (Statistique Canada 2019), à l'aide des renseignements suivants concernant les dépenses liées aux familles économiques :

### Certaines données de l'ECR

Programme (F=fédéral, P=provincial)	Revenu (G \$)	en % du PIB
Crédit de TPS/TVH (F)	11,85	0,57
Régime d'encouragement à l'éducation permanente (F)	22,90	1,10
Allocation canadienne pour enfants (F)	98,38	4,74
Supplément de revenu garanti (F)	23,78	1,15
SV (F)	70,18	3,38
Aide sociale (P)	41,79	2,01
Prestations pour enfants (P)	15,61	0,75
Total fédéral excluant le SRG et la SV	133,13	6,41
Total fédéral	227,09	11,94
Total provincial	57,40	2,76

### Population canadienne

Moins de 16 ans	6 083 472
16 à 64 ans	23 738 687
65 ans ou plus	6 028 640
Total	35 850 799





© 2021 Institut canadien des actuaires

Institut canadien des actuaires  
360, rue Albert, bureau 1740  
Ottawa, ON K1R 7X7  
613-236-8196  
[siege.social@cia-ica.ca](mailto:siege.social@cia-ica.ca)

[cia-ica.ca](http://cia-ica.ca)  
[voiraudeladurisque.ca](http://voiraudeladurisque.ca)



L'Institut canadien des actuaires (ICA) est l'organisme de qualification et de gouvernance de la profession actuarielle au Canada. Nous élaborons et maintenons des normes rigoureuses, partageons notre expertise en gestion du risque et faisons progresser la science actuarielle pour le bien-être financier de la société. Nos plus de 6 000 membres utilisent leurs connaissances en mathématiques, en statistiques, en analyses de données et en affaires dans le but de prodiguer des services et des conseils de la plus haute qualité pour aider à assurer la sécurité financière de toute la population canadienne.